



COMMUNE DE SAINTE-CROIX



Pat et Tic

★ municipalité

Gestion 2021

Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

au Conseil communal
sur sa gestion pendant l'année 2021

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1er janvier 2022) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1er juillet 2006) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (mis à jour le 29 octobre 2018) (art. 92 à 100)

La Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2021.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

Informations aux lecteurs

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

I. JOURNAL DES MODIFICATIONS AU DOCUMENT

Nom du document	Date
rapport_gestion_vfinale_140322	Version finale adoptée en séance de Municipalité du 14 mars 2022

II. ABRÉVIATIONS

ACRG	Association Intercommunale à buts multiples des communes de la Région de Grandson
ADIS	Association des Intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
APR	Appareil de protection respiratoire
ARAS	Association de communes de la région d'action sociale Jura Nord Vaudois
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
CMS	Centre Médico Social
CPNV	Centre Professionnel du Nord-Vaudois
CRPS	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
CSR	Centre Social Régional
DAP	Détachement d'appui
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
DPS	Détachement Premier Secours
ECA	Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
ECAL	École Cantonale d'Art de Lausanne
EM	État-Major
EMBJ	École de Musique du Balcon du Jura
EMS	Établissement médico-social
EPT	Emploi plein temps
ESS	Éducatrice Sociale et Scolaire
EVAM	Établissement vaudois d'accueil des migrants
FAO	Feuille des Avis Officiels
HEIG-VD	Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud
JECOS	Jeunesse et Cohésion Sociale
JSP	Jeunes Sapeurs Pompiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
MAS	Musée des Arts et Sciences
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MPGA	Modification du Plan général d'affectation
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
PA	Plan d'affectation
PDCn	Plan directeur cantonal

PDCom	Plan directeur communal
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDR	Plan directeur régional
PDZA-NV	Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois
PGA	Plan général d'affectation
PGI	Plan de gestion intégrée
PPA	Plan partiel d'affectation
PPLS	Psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RiBT	Réseau intercommunal des Bureaux Techniques
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDT	Service du développement territorial
SIC	Société Industrielle et Commerciale
SIT	Système d'information du territoire
SPEI	Service de la Promotion et de l'Économie
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

III. TABLE DES MATIÈRES

A. CONSEIL COMMUNAL - (cpt 100)	8
B. MUNICIPALITÉ - (cpt 101)	11
1.1 Organisation dès le 1er juillet 2021	11
1.2 Informations.....	14
1.3 Ventes et achats de terrain	15
1.4 Promotion économique et touristique.....	15
1.5 Soutien communal aux sociétés locales et sportives - 152.3653 et 170.3653	16
1.6 Culture.....	16
2. GREFFE MUNICIPAL - (cpt 111 à 190)	17
2.1 Synthèse de l'année	17
2.2 Activités du service.....	18
2.3 Ressources humaines	20
3. BOURSE COMMUNALE - (cpt 200 à 220)	24
3.1 Synthèse de l'année	24
3.2 Conclusions	29
3.3 Travail Social de Proximité à Sainte-Croix.....	29
4. URBANISME - (cpt 300)	33
4.1 Urbanisme	33
4.2 Police des constructions - Synthèse de l'année.....	39
4.3 Conclusions	42
5. SECTEUR FORÊTS - (cpt 320 à 326)	43
5.1 Synthèse de l'année - Forêts	43
5.2 Aménagement du domaine forestier.....	46
5.3 Infrastructures	46
5.4 Ressources	47
5.5 Synthèse de l'année - Domaines	49
6. SECTEUR BÂTIMENTS - (cpt 340 à 359, 580, 581)	50
6.1 Synthèse de l'année	50
6.2 Énergies	51
6.3 Situation des préavis et autres travaux importants	52
6.4 Ressources en personnel	67
6.5 Conclusions	67
7. SECTEUR TRAVAUX - (cpt 400 à 465)	68
7.1 Synthèse de l'année	68
7.2 Réseau routier	68
7.3 Déblaiement de la neige.....	70
7.4 Parc véhicules	71
7.5 Parcs et jardins	71
7.6 Cimetières	72
7.7 Collecte et traitement des déchets	72
7.8 Réseau d'égouts et collecteurs	76
8. INSTRUCTION PUBLIQUE - (cpt 500 à 530)	77
8.1 Écoles - Année scolaire 2020-2021	77
8.2 Conseil d'établissement.....	80
8.3 Bibliothèque scolaire	80
8.4 Synthèse de la direction	80

9. OFFICE DE LA POPULATION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE - (cpt 610 à 671).....	81
9.1 Office de la population.....	81
9.2 Sécurité publique.....	84
9.3 Autres activités.....	88
10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS - (cpt 650)	89
10.1 Ressources humaines.....	89
10.2 Cours cantonaux suivis.....	90
10.3 Nominations.....	90
10.4 Activités du SDIS.....	91
10.5 Interventions	91
10.6 Matériel et véhicules	93
10.7 APR.....	93
10.8 Instruction	93
10.9 Quartier-maître.....	93
10.10 Site du Pied-de-la-Côte.....	94
10.11 Jeunes sapeurs.....	94
10.12 Conclusions	95
11. SERVICES INDUSTRIELS - (cpt 810 à 832).....	97
11.1 Synthèse de l'année	97
11.2 Secrétariat - Administration	98
11.3 Gaz naturel.....	98
11.4 Prix de l'énergie.....	100
11.5 Eau potable	100
11.6 Épuration.....	103
12. OFFICE DU TOURISME - (cpt 160)	107
12.1 Synthèse de l'année.....	107
12.2 Description des activités et statistiques.....	107
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	115

A. CONSEIL COMMUNAL - (cpt 100)

À l'occasion de la cérémonie d'assermentation du 26 mai 2021, le Conseil communal a constitué son bureau 2021-2022 (jusqu'au 30 juin 2022) comme suit :

Présidente	Mme Luzia Bernshaus (PLR & Vert'libéraux)
1er Vice-président	M. Stéphane Mermod (PS - Les Vert-e-s)
2ème Vice-présidente	Mme Francesca Biermann (UDC et indépendants)
1er scrutateur	M. Mathieu Buchli (PLR & Vert'libéraux)
2ème scrutatrice	Mme Sonia Joseph (PS - Les Vert-e-s)
1ère scrutatrice suppléante	Mme Corinne Jaquier (PLR & Vert'libéraux)
2ème scrutateur suppléant	M. Grégoire Pomey (PS - Les Vert-e-s)
Secrétaire du Conseil	Mme Stéphanie Bassi
Secrétaire du Conseil suppléante	Mme Mary-Claire Mollet
Huissière de la Municipalité	Mme Janique Ferrari

COMMISSION DE GESTION 2020

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 29 juin 2020 :

Mme Rachel Gueissaz, Présidente rapportrice, MM. Jean-Bruno Wettstein et Dionisio Baptista pour le PLR; Mme Claudia Napoleone, MM. Basile Geiser, Xavier Veuthey et Moussa Cissé pour le PS; Mme Francesca Biermann et M. Jean-René Marguet pour l'UDC.

Suppléants : MM. Thierry Magnin et Philippe Gueissaz pour le PLR; MM. Eric Jutzet et Stéphane Mermod pour le PS; MM. Laurent Buchs et Stefan Bögli pour l'UDC.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR LA LÉGISLATURE 2021 - 2026

Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux

Mme Béatrice Béguin, M. Edouard Nekaka pour le PS – Les Vert-e-s; Mme Nicole Frossard et M. Olivier Favre pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Steve Benoit et Jean-René Marguet pour l'UDC et indépendants.

Commission ventes et achats de terrain et urbanisme

Mmes Isabelle Dessonnaz et Marion Tanner, M. Pierre-Alain Gerber pour le PS – Les Vert-e-s; MM. Dylan Breitler et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Steve Benoit et Tristan Merminod pour l'UDC et indépendants.

Suppléants : M. Eric Jutzet pour le PS – Les Vert-e-s; M. Patrice Bez pour le PLR & Vert'libéraux; M. Laurent Buchs pour l'UDC et indépendants.

DÉLÉGATION POUR LA LÉGISLATURE 2021 - 2026

Conseil Intercommunal de l'Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson ACRG

Mme Ella Leguéré, MM. Marcel Cloux, Pierre-Alain Gerber et Andreas Zurbrügg pour le PS – Les Vert-e-s; MM. Dionisio Baptista, Thierry Magnin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; Mme Natacha Renevey et M. Michael Mollet pour l'UDC et indépendants.

Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura-Nord Vaudois

MM. Yvan Pahud, membre et Grégoire Pomey, suppléant.

SÉANCES 2021

Le Conseil communal a tenu quatre séances ordinaires les 22 mars, 21 juin, 11 octobre et 13 décembre 2021.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

N° 21-01	Regroupement des musées – participation et garanties communales
N° 21-02	Crédit pour la réalisation des mesures du PPA "La Conversion"
N° 21-03	Traitements et indemnités de la Municipalité pour la législature 2021-2026
N° 21-05	Agrandissement du couvert de stockage à plaquettes de la Combe de Ville
N° 21-06	Étude préliminaire liée à l'interface de la gare
N° 21-07	Réalisation d'une salle de gymnastique au collège de la Gare
N° 21-08	Adaptation des chaufferies de 6 bâtiments raccordés au chauffage à distance
N° 21-09	Remplacement d'une chargeuse
N° 21-10	Réfection d'un mur de soutènement à la Villette
N° 21-11	Autorisations générales accordées à la Municipalité par le Conseil communal pour la législature 2021-2026
N° 21-12	Octroi à la Municipalité d'autorisation de dépenses imprévisibles, exceptionnelles et d'urgence, d'engager des dépenses pour des crédits pour la législature 2021-2026
N° 21-13	Crédit pour la mise à jour du Plan d'affectation communal (PACom) – Sixième étape
N° 21-14	Modification du règlement du Service de défense incendie et de secours - SDIS
N° 21-15	Arrêté d'imposition 2022
N° 21-16	Modification des statuts de l'ACRG
N° 21-17	Crédit d'étude pour la modernisation de la station d'épuration de la Villette
N° 21-18	Demande de crédit pour la rénovation des terrains du FC Sainte-Croix/La Sagne
N° 21-19	Demande de crédit pour la rénovation d'un appartement à la Rue du Collège 2
N° 21-20	Rapport-préavis pour la réponse à la « Motion proposant d'améliorer le congé paternité pour le personnel communal et la création d'un fonds de soutien aux entreprises de la Commune qui améliorent le congé paternité pour leurs employés »
N° 21-21	Rapport-préavis pour la réponse au postulat « Cartes journalières CFF de la Commune »
N° 21-22	Traitement de l'initiative communale « Pour un moratoire de 5 ans, reconductible pour 3 ans supplémentaires, sur l'installation d'éoliennes industrielles, par l'établissement de zones réservées, afin de préserver nos paysages, la biodiversité et notre santé »
N° 21-23	Crédits complémentaires 2021
N° 21-24	Fixation du plafond en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements

Le Conseil communal s'est prononcé sur le préavis du Bureau du Conseil communal suivant :

N° 21-04	Traitements et indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026
----------	---

Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2020
- Le projet de budget pour 2022.

MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS

MOTIONS	Date de la séance du CC
État et utilisation des bâtiments communaux	27 octobre 2014
Création d'un fonds communal d'encouragement à la rénovation immobilière	22 mars 2021

MOTIONS RÉPONDUES	Date de la séance du CC
Amélioration du congé paternité pour le personnel communal	13 décembre 2021
Institution d'un soutien aux entreprises de la Commune pour l'amélioration d'un congé paternité pour leurs employés	13 décembre 2021

POSTULATS	Date de la séance du CC
Borne pour véhicules électriques	26 mars 2018
Stationnement à la Rue de Rasses	26 mars 2018
Éclairage public	29 octobre 2018
Gestion coordonnée parking	25 mars 2019
Pour l'installation de feux de circulation au passage piéton devant l'école à L'Auberson	26 octobre 2020
Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire	14 décembre 2020
Plus de sécurité pour notre région - Installer des caméras de surveillance dans les lieux publics	14 décembre 2020
Étude et rapport sur la possibilité de parc naturel régional Balcon du Jura – Val de Travers	22 mars 2021
Santé mentale, un enjeu politique	22 mars 2021
Pour une redynamisation du centre du village et des commerces locaux	11 octobre 2021

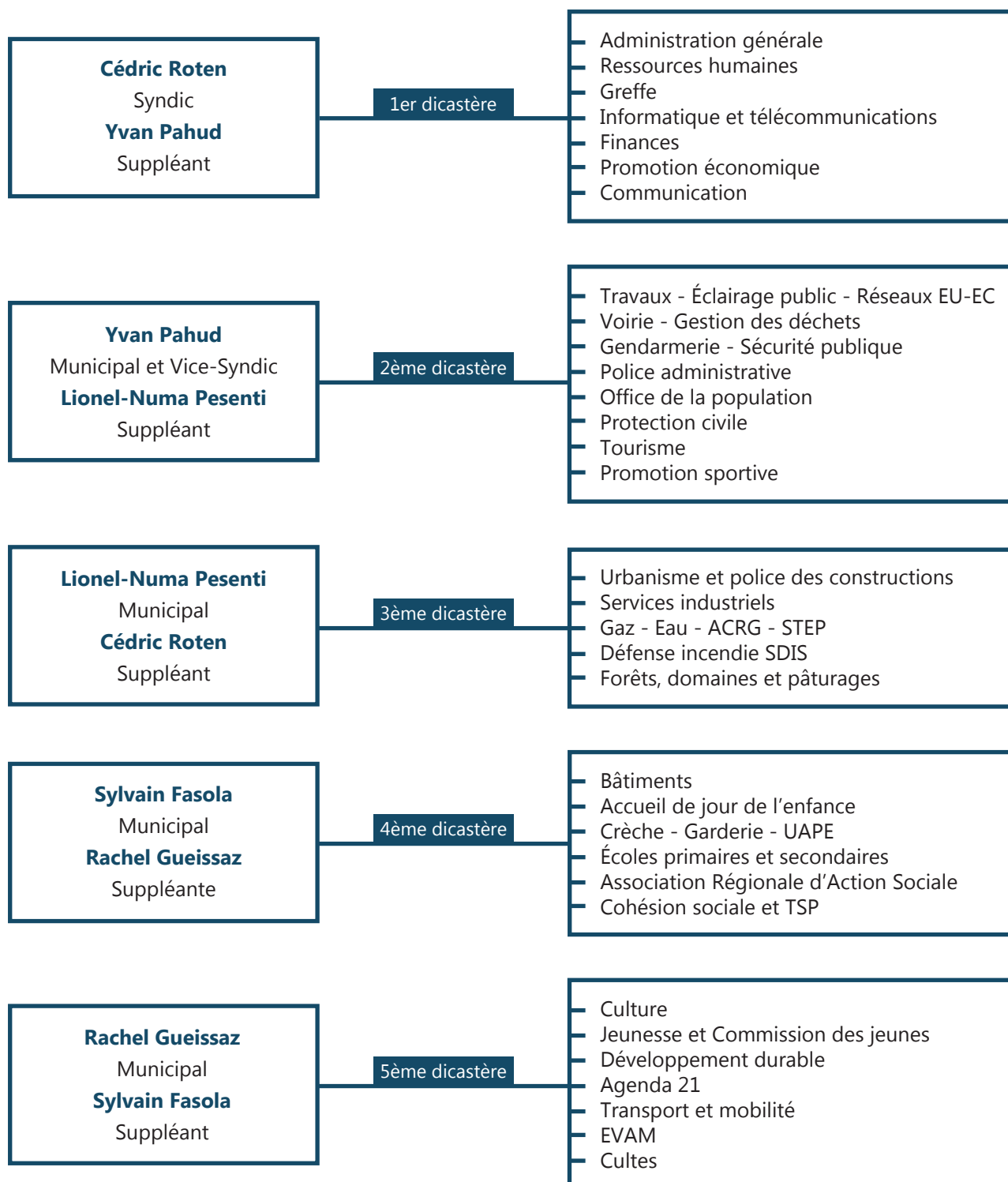
POSTULATS RÉPONDUS	Date de la séance du CC
Les cartes journalières - Commune	13 décembre 2021

B. MUNICIPALIT  - (cpt 101)

  la suite des d cisions prises par la Municipalit  dans sa s ance constitutive du 12 avril 2021, les attributions et comp tences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la l gislation 2021-2026 :

1.1 Organisation d s le 1er juillet 2021

M. Yvan Pahud, Municipal, est d sign  Vice-Pr sident de la Municipalit  pour la l gislation.



SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le courant de l'année 2021, la Municipalité a tenu 46 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire.

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DÈS LE 1^{er} JUILLET 2021

Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)

M. Cédric Roten, Syndic et Vice-président du comité exécutif

M. Yvan Pahud, Municipal, délégué Commission Tourisme

Commission chargée de la promotion économique et touristique

M. Cédric Roten, Syndic et président

Mme Nadia Mettraux, Directrice de l'ADNV, MM. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Denis Flageollet, Vincent Tyrode, Représentants de l'économie locale, Yann Saison, Directeur du CPNV site de Sainte-Croix, Robert Martin, Cadre bancaire à la retraite et Stéphane Champod, Secrétaire municipal, chargé de la coordination

Fondation du Technopôle

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Cédric Roten, Syndic, membre et Stéphane Champod, Secrétaire du Conseil de Fondation

Commission communale chargée d'examiner les déclarations des contribuables et d'assurer la liaison avec la Municipalité

MM. Cédric Roten, Syndic, Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier communal

Commission municipale des naturalisations

M. Cédric Roten, Syndic et président

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, hors commission assume le poste de secrétaire

5 membres des partis représentés au Conseil communal selon le programme de législature

Commission de police

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Cédric Roten, Syndic et Sylvain Fasola, Municipal, Mme Patrizia Parisot, Office de la population, hors Commission, assume le poste de secrétaire

Réseau Santé Balcon du Jura.vd

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Grandson et Yverdon / ASPMAD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

Association vaudoise d'aide et de soins à domicile / AVASAD

M. Cédric Roten, Syndic, membre de l'assemblée des délégués

SI Manufacture Reuge SA

M. Cédric Roten, Syndic, Administrateur

Fondation des Gittaz

M. Cédric Roten, Syndic et Président

MM. Sylvain Fasola, Municipal, Jean-Michel Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, responsable des bâtiments

Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson / ACRG

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur, MM. Yvan Pahud, Municipal et Sylvain Fasola, Municipal au Conseil intercommunal

Association intercommunale Centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région

M. Yvan Pahud, Municipal

Entente intercommunale pour la gestion des déchets Bullet – Sainte-Croix

MM. Cédric Roten, Syndic et Yvan Pahud, Municipal au Comité exécutif

Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets / STRID

M. Yvan Pahud, Municipal au Comité directeur

Commission communale des sports

M. Yvan Pahud, Municipal et Président

Société coopérative de la Piscine des Replans

M. Yvan Pahud, Municipal

Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois / SCRMBJV

M. Yvan Pahud, Municipal

Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura Nord Vaudois

M. Yvan Pahud, Municipal

Commission de contrôle des constructions (y compris octroi des permis d'habiter) et de salubrité

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

M. Jean-François Gander, Préposé à la police des constructions et à l'urbanisme et secrétaire de la commission, un médecin (vacant) et un représentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'administration désigné selon les cas

Sociétés des Eaux de L'Auberson et La Sagne

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

Commission consultative SDIS

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

Mmes Maude Gonthier, Syndique de Bullet, Aude Forand, Syndique de Tévenon, MM. Claude Roulet, Syndic de Mauborget, David Ruetschi, Syndic de Grandevent et Mme Patrizia Parisot, Secrétaire de la Commission

Conseil d'établissement scolaire

M. Sylvain Fasola, Municipal

Entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Vuiteboeuf et Sainte-Croix

M. Sylvain Fasola, Municipal et Président

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, assume le poste de secrétaire

Conseil de l'orientation scolaire et professionnelle

M. Sylvain Fasola, Municipal

Association de communes Région action sociale Jura Nord Vaudois / ARAS

M. Sylvain Fasola, Municipal au Comité directeur et Mme Rachel Gueissaz, Municipale au Conseil intercommunal

Association les Trolls en Tablier bleu

M. Sylvain Fasola, Municipal

Société en faveur de la vieillesse et de l'enfance malheureuse

M. Sylvain Fasola, Municipal

Comité de pilotage COPIL du nouveau musée

M. Sylvain Fasola, Municipal

Centre International de la Mécanique d'Art / CIMA

Conseil de Fondation : M. Sylvain Fasola, Municipal

Association des Amis du CIMA : Mme Rachel Gueissaz, Municipale

TRAVYS - Transports Vallée de Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix

Mme Rachel Gueissaz, Municipale, au Conseil d'administration, un siège en commun avec la Commune d'Orbe

Commission EVAM

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente

Mme Patrizia Parisot, Office de la population, assume le poste de secrétaire

Commission communale des énergies

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente

Conseil de la Fondation du Balcon du Jura pour l'encadrement des élèves de l'École des Métiers

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Conseil d'Etablissement du CPNV

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Fondation de l'École de Musique du Balcon du Jura / EMBJ

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Association des Intérêts de Sainte-Croix / ADIS

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Association Mon Ciné

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

1.2 Informations

VISITE DES NONAGÉNAIRES

La situation sanitaire vécue en 2021 oblige à faire preuve de la plus grande prudence, qui contraint la Municipalité à devoir annuler la traditionnelle visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2021, soit la classe 1931. Une attention des autorités de la commune est livrée le jour de leur anniversaire.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Tefik Djikoli	Sainte-Croix	né le 15 janvier 1931
Rémy Jaccard	Sainte-Croix	né le 21 janvier 1931
Renée Simon	Sainte-Croix	née le 27 janvier 1931
Nelly Lavergnat	Sainte-Croix	née le 7 février 1931
Suzanne Marchand	Sainte-Croix	née le 20 février 1931
Liliane Randin	Sainte-Croix	née le 27 février 1931
Renée Jeanmonod	Sainte-Croix	née le 26 mars 1931
Clelia Di Lallo	Sainte-Croix	née le 30 mars 1931
Roger Paillard	Sainte-Croix	né le 6 avril 1931
Jacqueline Walther	La Sagne	née le 9 mai 1931
Camilla Thévenaz	Sainte-Croix	née le 1er septembre 1931
Pierrette Jaccard	Sainte-Croix	née le 7 septembre 1931
Suzanne Leuba	Sainte-Croix	née le 21 octobre 1931
Giacomo Staffoni	Sainte-Croix	né le 22 octobre 1931
Janine Kohler	Sainte-Croix	née le 27 novembre 1931
Andrea Bolis	Sainte-Croix	né le 3 décembre 1931
Marie Julia Houlmann	Sainte-Croix	née le 3 décembre 1931
Nadine Duvoisin	Sainte-Croix	née le 8 décembre 1931

CENTENAIRES

Olga Maulaz	Sainte-Croix	née le 2 avril 1921
Liliane Füllemann	Sainte-Croix	née le 23 août 1921

DOYENNE / DOYEN

Georgette Reichenbach	Sainte-Croix	née le 22 mars 1917
Jakob Näf	Sainte-Croix	né le 16 septembre 1923

1.3 Ventes et achats de terrain

La Municipalité n'a réalisé aucune opération foncière en 2021 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.-- et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.-- selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par les préavis municipaux No 16-10 du 10 octobre 2016 jusqu'au 30 juin 2021 et No 21-11 du 11 octobre 2021 pour la législature 2021-2026.

1.4 Promotion économique et touristique

TECHNOPÔLE

L'année 2021 a ressemblé à celle de 2020 au niveau des manifestations au Technopôle. En effet, il n'a pas été facile d'organiser des événements dans les circonstances que nous connaissons. Un 5 à 7 a pu avoir lieu en automne et il a rencontré un franc succès.

Le bâtiment est toujours complet au niveau des surfaces louées. Un locataire qui voit sa société progresser occupe une bonne partie des surfaces d'incubation. Des discussions sont en cours pour trouver d'autres locaux à Sainte-Croix pour continuer son expansion.

Le Conseil de Fondation a terminé la nouvelle stratégie et elle a été validée par le Service de la promotion économique du Canton. Un appui financier supplémentaire va nous être accordé pour la promotion du site et son développement. Concrètement, un poste de direction va voir le jour d'ici le printemps 2022, la personne devra faire le lien entre les différents partenaires, locataires et les prospects, aussi bien pour des mandats que pour des installations d'entreprises.

Les partenaires que sont la HEIG-VD et le CPNV ont signé de nouvelles conventions qui affirment leur soutien au pôle. Ainsi, toutes les conditions sont réunies pour faire progresser la structure et offrir un cadre attrayant à Sainte-Croix.

Par ailleurs, le projet I21 va également pouvoir se développer en 2022. En effet, le SPEI a décidé de soutenir l'implantation d'entreprises au 3ème étage du bâtiment, sa décision a été formulée en fin d'année au propriétaire. Les travaux vont démarrer prochainement et les premiers locaux accessibles d'ici l'été prochain.

COMMISSION PROMOTION ÉCONOMIQUE - 111.3658 et 111.3658.1

La Commission s'est rencontrée à trois reprises en 2021. Les membres ont été informés des diverses actions entreprises par la Municipalité, dont l'évolution du fonds se rapportant à la directive pour l'attribution d'aides financières suite au Covid. Pour rappel, un fonds de Chf 100'000.- a été constitué pour soutenir les acteurs locaux. Basé sur les résultats 2020, 10 entités ont reçu un soutien pour un montant total de Chf 57'000.-.

L'installation de Mec-Art dans les locaux de la Rue de l'Industrie n'a pas pu avoir lieu, la décision cantonale n'étant arrivée qu'en fin d'année. Cependant, la formation a pu avoir lieu au mois de juillet, le cours s'est très bien passé avec quatre élèves. Mec-art travaille également avec l'ECAL pour exposer des pièces à Homo Faber, une des plus grandes expositions sur l'artisanat et qui se déroule à Venise du 10 avril au 1er mai 2022.

Il a également été discuté des diverses manifestations qui n'ont malheureusement pas pu avoir lieu ou qui ont été repoussées à l'année prochaine, Comptoir, Marchés d'été et transfrontalier.

La commission a également été informée des travaux effectués par le COPIL du nouveau musée et de la grande satisfaction de voir l'ensemble des fonds trouvés pour démarrer le projet.

1.5 Soutien communal aux sociétés locales et sportives - 152.3653 et 170.3653

La Municipalité a versé les subventions annuelles prévues aux différentes sociétés. Il n'y a pas eu de demande complémentaire et il faut relever la très bonne collaboration avec toutes ces sociétés qui ont dû s'adapter aux différentes contraintes pour pouvoir exercer leurs différentes activités dans des conditions pas très favorables. Merci à tous ces bénévoles pour le temps consacré à la collectivité.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées durant l'année et une liste nominative est à disposition au greffe.

1.6 Culture

L'année 2021 a été une fois encore marquée par le Covid-19 et un arrêt de longue durée de la vie culturelle suisse. Les acteurs culturels locaux ont été fortement impactés par cette situation pour la deuxième année consécutive. Des aides financières ponctuelles ont été apportées à ceux qui en avaient besoin, afin de les aider à passer cette crise et pouvoir redémarrer dans les meilleures conditions possibles.

La situation épidémique et le changement de législature n'ont pas permis d'organiser une réunion des acteurs locaux pour élaborer un projet de gouvernance du soutien à ce secteur. Des premières démarches ont été entreprises en fin d'année pour établir une analyse des forces et des besoins du secteur culturel régional, dans le but de pouvoir démarrer en 2022 des discussions qui permettront de trouver la bonne formule pour fédérer les différents acteurs culturels et accompagner le développement de la culture au sein de notre commune.

2. GREFFE MUNICIPAL - (cpt 111 à 190)

2.1 Synthèse de l'année

Les années se suivent et se ressemblent... L'année 2021 a continué à être marquée par le Covid-19, avec des vagues successives de reprises et d'arrêts de nos activités économiques, sociales, sportives et culturelles.

Il a fallu jongler, s'adapter, se conformer aux directives cantonales et fédérales, afin de continuer à fournir un service de qualité à la collectivité, ce qui n'était pas toujours aisé.

Malgré le black-out de notre vie sociale, le travail de nos services ne s'est, quant à lui, pas arrêté. Renseigner et aider le citoyen au quotidien, les sociétés locales sur les mesures à prendre ou à mettre en place dans le cadre de leurs activités ou l'organisation de manifestations, le soutien à l'économie locale avec les aides Covid-19 dont plus de Chf 50'000.-- ont été octroyés. Les services communaux ont tout mis en œuvre pour le bien de sa population.

Comme pour le premier confinement, il a fallu gérer l'absence du personnel avec des cas Covid-19, en quarantaine ou la garde d'enfants malades. Le télétravail a également pris un rythme de croisière et a grandement contribué à maintenir nos activités.

Le Greffe, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal, a organisé les élections communales au mois de mars et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré durant cette journée de dépouillement et plus particulièrement nos apprentis qui ont fait un travail de fourmi. La Municipalité a tenu 47 séances en 2021.

La nouvelle législature 2021-2026 a débuté le 1er juillet 2021. La mise en place de la nouvelle Municipalité s'est bien effectuée avec quatre anciens Municipaux et une nouvelle élue. Les dicastères ont été répartis collégialement, selon les vœux de l'ensemble des membres. Avec l'appui des chefs de service et de M. Yves Neuenschwander, la Municipalité s'est mis au vert durant de longues séances pour l'élaboration de son 4ème programme de législature qui sera présenté au Conseil communal du mois de mars 2022.

La traditionnelle visite des nonagénaires par les autorités, la réception des nouveaux citoyens (18 ans) et l'accueil des nouveaux habitants arrivés sur la commune n'ont pas pu être organisés comme de coutume. Ils ont dû être reportés à des jours meilleurs ou tout simplement annulés. Concernant les nonagénaires, un panier garni leur a été distribué à la date de leur anniversaire, ce qui a été grandement apprécié.

En novembre, l'ADNV, en collaboration avec les Communes de Sainte-Croix et Bullet a présenté le Masterplan Balcon du Jura, un projet pilote de tourisme 4 saisons. L'enjeu est de renforcer l'attractivité touristique en y intégrant la composante environnementale et les changements climatiques.

Pour la 2ème année consécutive, les manifestations comme le Carnaval, le 1er août, le Marché d'été, le Festival des terroirs sans frontière, les soirées annuelles de gymnastique et de musique n'ont pu avoir lieu. La Spartan, leader mondial des courses à obstacles, a dû être annulée et reportée à 2022. Quelques sociétés ont, malgré tout, pu organiser leur manifestation avec les restrictions drastiques qui étaient en vigueur, comme L'Boxon Guggenmusik qui a, ainsi, pu fêter son 35ème anniversaire en novembre ou la Société Cantonale des Musiques Vaudoises avec son camp de musique en juillet et Travys a vu l'inauguration de sa nouvelle halle en septembre.

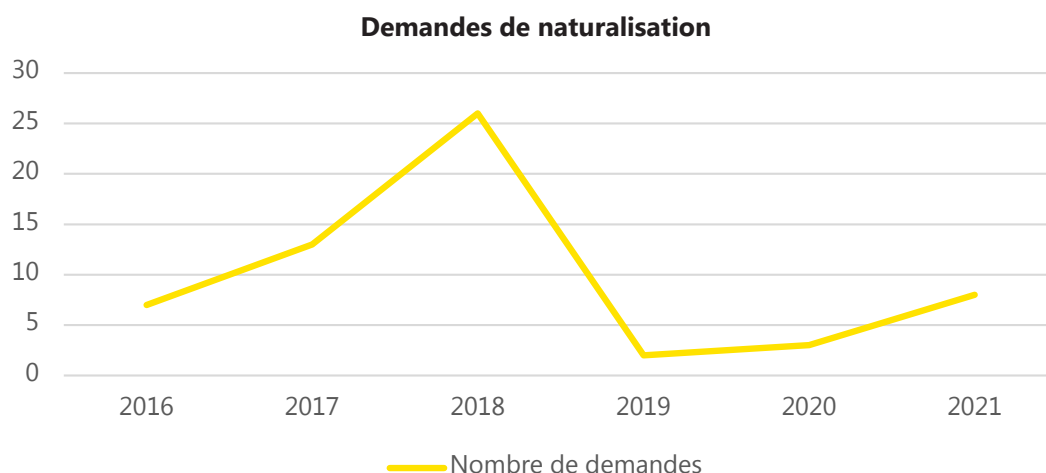
L'année 2021 a vu aussi la concrétisation d'années de travail et de recherches de fonds pour la création du Musée Unique, dont les travaux débiteront en 2022 pour une ouverture en 2023. Divers chantiers d'importance ont débuté, comme la nouvelle salle de gym du Collège de la Gare ou les éoliennes au Mont-des-Cerfs.

Malgré les difficultés rencontrées, l'administration a pu répondre à la satisfaction de la population. Merci aux collaborateurs pour leur travail et leur disponibilité.

2.2 Activités du service

NATURALISATION

Le Greffe, en collaboration avec l'Assistant de sécurité publique, traite les demandes de naturalisation ordinaires qui incluent le rapport d'enquête, le test de connaissances élémentaires et l'audition devant la commission de naturalisation. La saisine communale ne doit pas excéder 12 mois. Huit dossiers ont été déposés en 2021, dont les origines sont kosovare, britannique, française, sénégalaise, espagnole et russe.



La Commission de naturalisation pour la législature 2021-2026 est composée de : MM. Cédric Roten, Syndic et Président et Mme Rachel Gueissaz, Municipale pour la Municipalité; Mmes Noémie Augsburgers, Nicole Frossard et MM. Olivier Guignard, Eric Jutzet, Claude Michaud pour le Conseil communal. Cette commission permet aux représentants de l'autorité d'avoir un contact direct avec le requérant. Elle développe plus en détail les aspects liés à l'intégration et intervient en complément du rapport d'enquête. Elle peut être obligatoire ou facultative.

VOTATIONS FÉDÉRALES - ÉLECTIONS COMMUNALES 2021

7 mars 2021		Oui	Non	Taux %
Votation fédérale	Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage	1'005	728	53.99
	Services d'identification électronique (LSIE)	437	1'269	53.96
	Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie	384	1'300	53.87
Élections communales 2021	Conseil communal	Suffrages		Sièges
	Liste N° 1 : UDC et indépendants	22'007		14
	Liste N° 2 : PLR & Vert'libéraux	23'511		15
	Liste N° 3 : Parti socialiste – Les Vert-e-s	38'993		26
	Suffrages blancs	6'019		
Taux de participation : 45.80%				

Municipalité (1er tour) - Majorité absolue : 854

Sont élus :

Cédric Roten	1'113
Sylvain Fasola	1'051
Yvan Pahud	935

Obtiennent des voix :

Isabelle Dessonaz	732
Rachel Gueissaz	637
Lionel-Numa Pesenti	624
Francesca Biermann	486
Voix éparses	159

Taux de participation : 47.51%

28 mars 2021

Élections
communales 2021

Municipalité (2ème tour) - Suffrages obtenus

Rachel Gueissaz - élue	696
Lionel-Numa Pesenti - élu	619
Isabelle Dessonnaz - non élue	553
Francesca Biermann - non élue	345
Voix éparses	29

Taux de participation : 39.13%

25 avril 2021

Élections
communales 2021

Élection du syndic (1er tour)

Est élu tacitement : Cédric Roten

13 juin 2021

		Oui	Non	Taux %
Votation fédérale	Pour une eau potable propre et une alimentation saine	608	1'291	58.89
	Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse	666	1'232	58.98
	Loi Covid-19	1'167	697	58.83
	Loi sur le CO2	761	1'131	58.86
	Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	1'115	754	58.83

26 septembre 2021

		Oui	Non	Taux %
Votation fédérale	Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital	669	803	46.77
	Mariage pour tous	889	610	46.98

28 novembre 2021

		Oui	Non	Taux %
Votation fédérale	Initiative sur les soins infirmiers	1'228	669	59.93
	Initiative sur la justice	557	1'298	59.77
	Loi Covid-19	885	1'036	60.48

Nombres d'électeurs inscrits au 31 décembre 2021 : 3'705

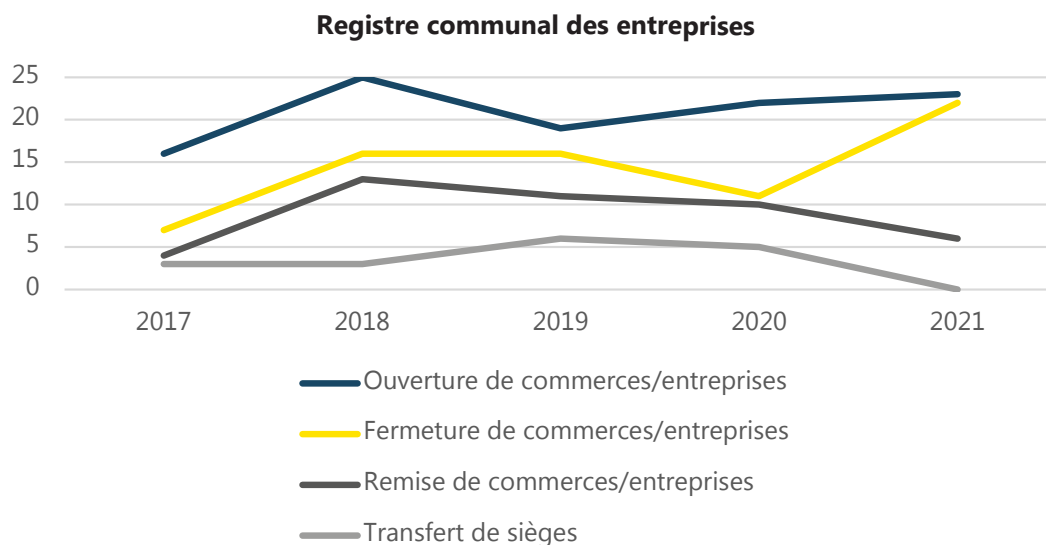
- dont 3'271 électeurs en matière fédérale et cantonale
- dont 434 électeurs en matière communale.

POCAMA

Toutes les manifestations, rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs, etc. doivent être annoncés à la commune où est prévue la manifestation. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent aussi délivrer une autorisation. Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama sur le site du canton pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool, min. 3 mois avant pour les manifestations d'importances, comme par exemple le Carnaval, le Comptoir, le Marché d'été, le Festival des terroirs. Comme 2020, l'année 2021 a été marquée par le Covid-19 et une partie des manifestations a dû être annulée :

- sur 28 autorisations émanant d'une demande Pocama, 5 manifestations ont été annulées
- 12 permis temporaires ont été délivrés pour la vente d'alcool (en comparaison sur une année normale, plus d'une quarantaine d'autorisations sont octroyées).

REGISTRE DES COMMERCE ET ENTREPRISES



La tenue du registre communal des entreprises se fait selon les mutations qui apparaissent dans la FAO ou lorsqu'une nouvelle entreprise vient s'annoncer directement à l'Administration communale. Quant aux fermetures, elles nous sont rarement signalées, ce qui rend la tenue du registre difficile. L'année 2021 est stable avec un nombre d'ouvertures similaire en rapport à 2020. Quant aux fermetures, elles sont en augmentation. Cette hausse est principalement due aux cessations d'activité sans reprise du commerce. Une liste est à disposition au greffe.

2.3 Ressources humaines

Départs ou cessations d'activité

28 février	Gaëtan Ngongo	Apprenti agent de propreté
31 mars	Erika Cuendet	Bourse communale
31 juillet	Noémie Augsburg	Apprentie employée de commerce
	Lendrita Shala	Apprentie employée de commerce
31 août	Jérémy Bron	Sécurité communale

Arrivées

1er mars	Mathilde André	Bourse communale
20 juillet	Alain Develey	Sécurité communale
2 août	Kylian Badoux	Service Urbanisme & Bâtiments
	Inês Batista Gomes	Apprentie employée de commerce
	Ella Leguéré	Stagiaire médiaticienne
	Agathe Recordon	Apprentie agent d'exploitation, conciergerie

Par un contrat de durée déterminée

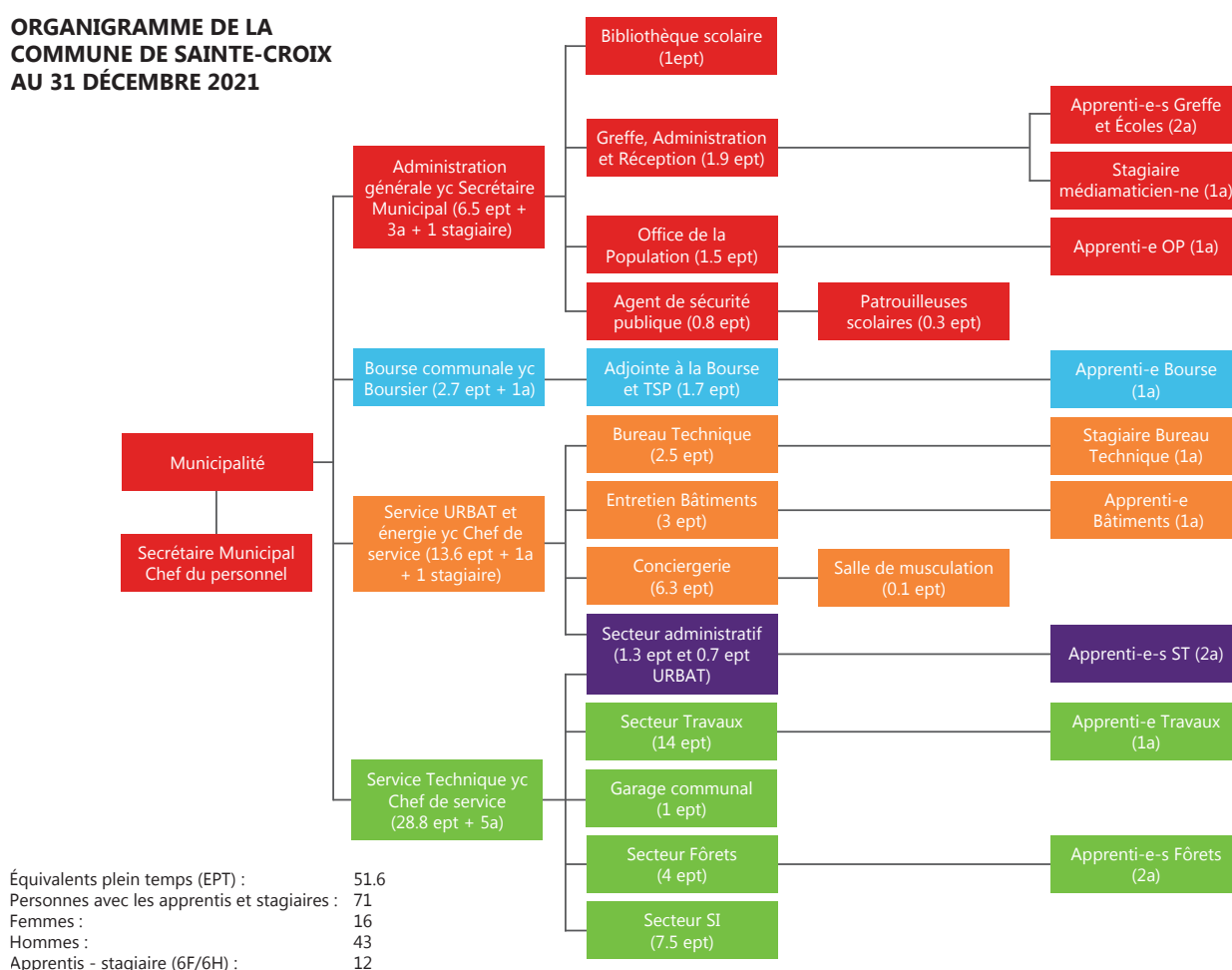
du 1er novembre 2021 au 30 juin 2022	Claire Chabloz	Service Urbanisme & Bâtiments / Service technique
du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021	Eric Zurbrügg	Secteur des bâtiments, conciergerie

Pour des missions temporaires via le CGPI

du 17 mai au 21 octobre 2021	Luel Amare	Secteur des bâtiments, conciergerie
------------------------------	------------	-------------------------------------

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2021

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX AU 31 DÉCEMBRE 2021



28.02.2022

EFFECTIF COMMUNAL

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2021 s'élève à 51.6 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 71 collaborateurs, y compris les apprentis/stagiaire (12). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 6 apprentis employés de commerce
- 2 apprentis forestiers-bûcherons
- 1 apprenti agent d'exploitation, option voirie
- 1 apprenti agent d'exploitation, option conciergerie

EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, nous avons une forte demande pour des emplois d'été. En 2021, ce ne sont pas moins de 20 jeunes âgés de 15 à 20 ans qui ont travaillé durant 2 semaines dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de tous. Pour des raisons de sécurité, l'âge minimum d'engagement a été fixé à 15 ans révolus.

JOURNÉE DES APPRENTIS DES COMMUNES DE SAINTE-CROIX ET BULLENT

En raison, une fois encore, du Covid-19, la journée des apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullemt n'a pas pu avoir lieu. Le 1er juillet 2021, les apprentis du secteur administratif ont pu faire une visite sur le thème de l'eau avec la tournée du « Réseau de distribution de l'ACRG » et les sources de la commune.

FORMATION

En accord avec l'Association du personnel, la formation individuelle pour les collaborateurs a été favorisée. Plus de 28 jours de cours ou d'amélioration de compétences dans les domaines respectifs ont été suivis. Cette baisse est due principalement au Covid-19 dont certaines formations n'ont pu être organisées, tout comme la formation continue du personnel.

PRIMES DE FIDÉLITÉ STATUAIRES 2021

35 ans de service	Pascal Hinni, Secteur des travaux
20 ans de service	Sophie Guinchard, Office de la population
	Sylvain Frey, Secteur des travaux
10 ans de service	Dominique Cruchaud, Secteur des travaux

Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

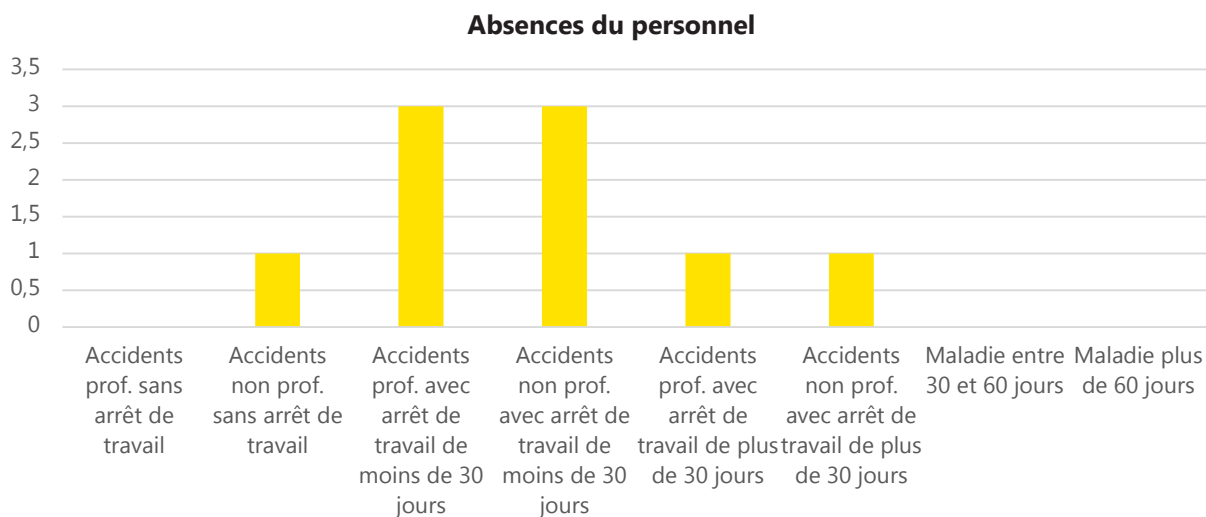
ABSENCES DU PERSONNEL

Pour rappel, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification et à chaque fois après trois jours d'absence.

Au nombre de cas relevés, l'année 2021 est stable par rapport à l'année dernière, mais le coût à la charge de la commune diminue car nous avons eu moins de jours de formations, de service militaire ou de protection civile par exemple.

Par ailleurs, nous pouvons relever qu'il y a eu peu d'accidents professionnels avec 4 cas et un seul avec une durée de plus de 30 jours, ce qui indique que les normes de sécurité sont respectées. Les jours de formations représentent 4.25% des absences.

Les absences maladie de moins de 30 jours, y compris les cas Covid-19, se sont élevés à 365.60 jours, soit env. 1.5 EPT sur l'année.



Nous avons comptabilisé les absences « Covid – cas contact/quarantaine » dans un compte spécial. Ces absences ont représenté 437.12 heures, ce qui équivaut à env. 0.25 EPT sur l'année.

ÉVALUATION DU PERSONNEL ET DIVERS

Des renforcements concernant divers secteurs ont été décidés par la Municipalité et ils ont été votés au budget 2022. Ceci est lié au développement de projets d'importance en cours et permettra de maintenir une offre de qualité de notre administration.

Dans son ensemble, les évaluations ne font pas ressortir de problème de fonctionnement. Les collaborateurs relèvent la bonne qualité du matériel mis à leur disposition. Ces deux dernières années ont demandé une grande adaptation, tant sur des sollicitations particulières des citoyens que des annulations de dernière minute par exemple.

Un cadeau de fin d'année a été reconduit par la transmission d'un bon de la SIC à tous les collaborateurs. Le repas en faveur du personnel n'a pas pu être organisé, tout comme la journée de formation continue.

La Municipalité ainsi que les ressources humaines restent attentives au bon fonctionnement de l'ensemble de l'administration et des différents secteurs dans le respect des collaborateurs.

3. BOURSE COMMUNALE - (cpt 200 à 220)

3.1 Synthèse de l'année

L'année 2021 était annoncée comme l'exercice de l'après COVID. Malheureusement, ce ne fut pas le cas, ce satané virus nous a empêché de vivre pleinement nos envies. La bonne nouvelle pour les finances communales est que le ralentissement des activités ne se fait pas trop ressentir au niveau des recettes fiscales. Le budget 2021 est tenu pour les impôts sur les revenus et dépassé pour les impôts conjoncturels, des frontaliers et de la fortune.

Des dépenses par préavis étaient prévues à hauteur de Chf 7'621'250.- en ligne du programme de législature 2016-2021. En finalité, les préavis n'ont été réalisés pour Chf 3'657'052.79.- avec Chf 903'805.03.- de recettes. La COVID n'explique pas tout ; certains projets se trouvent confrontés à des procédures plus conséquentes qui freinent leur réalisation.

Les différents éléments et l'utilisation des liquidités ont permis de réduire de Chf 3'234'800.- nos emprunts pour être ramenés à Chf 16'587'700.-. Certaines dépenses reportées et les futurs projets viendront grever les charges futures tels les travaux de la STEP, l'assainissement des Gittaz, la réalisation de la nouvelle salle de gym de la Gare, les escaliers du Temple, le mur de soutènement à la Villette.

Les préavis les plus significatifs réalisés en 2021 concernent la fin des études de la salle de gym et le début de sa réalisation, la fin des travaux de l'agrandissement de la caserne et de la salle de gymnastique de L'Auberson, et les infrastructures des pâtures. À noter que nous avons reçu les subsides pour le plan de gestion des pâtures (solde), la route forestière de L'Onglette, de la herse à bois de l'Arnon et de l'ECA pour l'agrandissement de la caserne. Les coûts directs de la pandémie sont regroupés dans le chapitre 131. Le montant réservé lors du bouclage des comptes 2020 pour les aides aux entreprises n'a pas été utilisé en totalité. Cette opération se reporte sur l'exercice 2022 pour des aides 2021 pour un montant de Chf 100'000.-.

Globalement, la marge d'autofinancement qui marque la capacité financière de la Commune à financer ces préavis est de Chf 4'531'720.90.-, un montant supérieur à 2020 (Chf 4'102'110.-) et aux prévisions du budget (Chf 2'337'550.-).

En sus des activités principales de la bourse que sont la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi financier et du budget en étroite collaboration avec les différents services communaux et la Municipalité, la bourse gère la partie financière de l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), de l'entente scolaire et des Trolls en Tablier Bleu, où nous relevons la bonne collaboration avec la nouvelle direction et son comité bénévole.

Nous sommes fortement engagés dans la coordination du projet des Musées et sommes très heureux que le comité de pilotage ait réussi à boucler le budget sans utilisation de la garantie accordée par le Conseil communal.

La bourse communale a établi 7'058 pièces comptables et suivi l'encaissement de plus de 15'300 factures comprenant l'envoi de 2'842 rappels et l'engagement de 413 procédures de poursuite.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire
- Le Marché Transfrontalier
- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, Tévenon et Grandevent
- Les conventions pour l'épuration régionale et la gestion des déchets avec Bullet
- L'Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS) dès 2019.

La bourse communale opère également dans le contrôle des comptes de diverses sociétés dont la SCRMBJV et fait l'objet de nombreuses demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux ou parapublics. Chaque semestre, un nouvel apprenti est formé à la bourse dans le cadre du tournus mis en place. Il est responsable de la gestion de l'allocation familiale communale sous forme de bons aux familles qui va du contrôle au droit à la distribution jusqu'aux paiements des commerces locaux.

Les gestions des salaires et des assurances sont placées également sous la responsabilité de la bourse communale.

LISTE DES BÂTIMENTS AVEC VALEUR ECA ET L'IMPUTATION

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	N° Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
1 Denéraz-Dessus Fiez	165	322	781'500	141'500	0	9123.00
2 Roches Ébouées - Fiez	167	322	333'760	141'500	0	9123.00
3 Mont-Cochet (couvert + citerne planches)	914	322	27'179	0	0	9123.00
4 Auges (écurie d'alpage)	927	322	203'996	4'800	0	9123.00
5 Mont-de-Baulmes Dessous (chalet alpage)	975	322	1'291'380	203'000	160'000	9141.15.08
6 Sécha (refuge)	1022	322	32'372	0	0	9123.00
7 Prise-Bornand (chalet alpage)	1351	322	339'797	7'200	0	9123.00
8 Prise-Bornand (remise alpage)	1352	322	37'094	0	0	9123.00
9 Prise-Bornand (dépendance alpage)	1992	322	23'975	0	0	9123.00
10 Avattes (citerne)	2392	322	41'667	0	0	9123.00
11 Grand-Borne (écurie Le Pirolet)	2419	322	195'400	0	0	9123.00
12 Granges-Jaccard (écurie alpage)	2469	322	207'690	0	0	9123.00
13 Gittaz-Dessus (citerne)	2669	322	42'308	0	0	9123.00
14 Layette (hangar forestier)	2514	326	222'222	0	0	adm
15 "Derrière La Layette" couvert forestier	2768	326	93'750	0	0	adm
16 Couvert à plaquettes	2878	326	328'021	9'000	279'000 + 90'000	9143.884 9143.21.05
17 Refuge forestier "La Combette verte"	2980	326	68'400	0	0	9123.00
18 PPE Sagne 17	2503	341	1'336'855	205'000	150'000	9123.476
19 Gare 12 bis 14 (La Conversion)	492	342	8'707'406	4'461'000	0	9123.00
20 Collège 2 (ancien collège)	333	343	2'963'160	1'189'000	0	9123.00
21 Bâtiment le Platon	2836	344	2'751'389	1'915'000	900'000	9123.838

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
22 Bâtiment administratif	2327	351.1	17'569'143	1'899'000	0	9123.00
23 Garage PPE Av. Gare (bâtiment communal)	2328	351.1	119'167	75'000	0	9123.00
24 Locaux Police	2327	351.2	1'449'432	650'000	0	adm
25 Salle communale	2327	351.3	5'055'571	0	0	adm
26 Métiers 3	2976	352	8'493'620	0	5'200'000	9143.15.06
27 Caserne des pompiers	2772	354	1'547'844	40'000	90'000	9143.19.07
28 Tyrol 54 Sainte-Croix	71	355	30'224	0	0	9123.00
29 Gare 20 22 Sainte-Croix (abattoirs)	498	355	1'720'641	190'000	0	adm
30 Gare (ancienne COOP)	522	355	136'010	0	0	adm
31 Mont-de-la-Mayaz (chalet)	929	355	853'333	104'000	0	9123.00
32 Mont-de-Baulmes (dépendance habitation)	972	355	30'240	0	0	9123.00
33 Mont-de-Baulmes Dessus (chalet)	973	355	669'792	250'000	0	9123.00
34 Hangar des pompes/WC L'Auberson	1158	355	222'051	0	0	adm
35 Franc-Castel La Chaux (salle gym)	1260	355	952'511	0	0	adm
36 Chalet "La Dryade"	1409	355	51'600	0	0	9123.00
37 Aiguillon 304 (chalet Aiguilles)	1464	355	267'094	0	0	9123.00
38 Mont-de-la-Mayaz (terrasse couverte)	1829	355	46'615	0	0	9123.00
39 Grand-Rue L'Auberson - (abri bus)	2036	355	24'359	0	0	adm
40 Vy-Jaccard (chalet)	2069	355	129'060	109'000	0	9123.00
41 Vestiaire - La Gittaz-Dessous	2096	355	242'708	0	0	9123.00
42 Château (salle gym)	2165	355	415'459	0	0	9123.00
43 Denériaz-Dessous	2190	355	359'829	14'000	0	9123.00
44 Vraconnaz 7 (dépôt déchets)	2213	355	64'263	0	0	adm
45 Local L'Auberson - patinoire	2250	355	115'769	0	0	adm
46 Vestiaire, douches, Gittaz-Dessous	2311	355	178'333	0	0	9123.00
47 Carre 15 L'Auberson (salle gym)	1074	356.1	1'341'218	0	90'000	9143.20.03

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
48 Grand-Rue 81 L'Auberson (collège)	1149	356.1	1'905'118	0	0	adm
49 Gare 21 Sainte-Croix (collège)	1767	356.1	8'529'274	0	0	adm
50 Gare 10 (Collège Poste)	412	356.2	7'471'770	0	0	Adm
51 France (salle gym)	485	356.2	1'553'120	0	0	adm
52 Stand 9 (Centre sportif)	2750	356.3	9'077'212	0	0	adm
53 Industrie 2 (Musée CIMA)	551	357.1	4'254'583	335'000	0	9123.00
54 Alpes 10 (Musée MAS)	563	357.2	2'754'688	0	0	9123.00
55 Industrie 13-15	2594	359	345'214	0	0	adm
56 Industrie 13-15	560	359	425'265	0	0	adm
57 Av. Gare 12/14 (garages SI)	494	434	178'020	0	0	adm
58 Hangar des pompes La Chaux	1250	434	32'436	0	0	adm
59 Bâtiment ex-Hurter	1402	434	59'706	40'000	0	9123.00
60 Gare 18 (Dépôts - Menuiserie-déchets)	1497	434	588'675	0	56'966	9141.851
61 Garages - Aiguillon 1	1554	434	1'054'063	0	0	9123.00
62 Gare 14 (Dépôts - ateliers)	1572	434	632'051	0	0	adm
63 Hangar - Aiguillon 1	1903	434	306'667	0	0	9123.00
64 Layettaz Sainte-Croix (Dépôts)	2061	434	332'511	0	0	adm
65 Layette (Dépôts voirie)	2137	434	115'680	0	0	adm
66 Garage + Atelier - Aiguillon 1	2201	434	432'083	0	0	9123.00
67 Garages privés - Pâquerettes	2572	434	148'438	0	0	9123.00
68 Vers-chez-Jaccard (local containers)	747	440	13'093	0	0	adm
69 Pl. Marché (WC public)	1550	440	18'000	0	0	adm
70 Gare (WC Public)	2002	440	60'897	0	0	adm
71 Combe de Ville (Déchèterie)	2756	451	231'570	4'000	164'911	9141.700
72 Combes - STEP L'Auberson	2680	461	2'338'547	9'000	0	adm

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
73 Temple Sainte-Croix	163	580	2'954'861	0	0	adm
74 Grand-Rue 126 L'Auberson - Temple	1058	580	1'350'075	0	0	adm
75 Clos-Bornand La Chaux (Église)	1280	580	1'260'983	0	0	adm
76 Noirvaux (station pompage)	1321	812	201'364	0	0	adm
77 Mouille-Mougnon (station pompage)	1408	812	196'591	0	0	adm
78 Charmilles (réservoir 2000 m3)	2080	812	1'511'136	0	0	adm
79 Étroits (réservoir desaffecté 500 m3)	2129	812	24'000	0	0	adm
80 Layette (réservoir 700 m3)	2130	812	603'409	0	0	adm
81 Layette (réservoir 500 m3)	2131	812	325'455	0	0	adm
82 Broutires (réservoir 3000 m3)	2132	812	2'002'273	0	0	adm
83 Crêt-Junod (station pompage)	2185	812	434'091	0	0	adm
84 Vers-chez-la Besse (station détente)	1452	832	49'167	0	0	adm
85 William-Barbey (station de gaz)	2149	832	293'397	0	0	adm
86 Neuchâtel (station détente)	2198	832	30'449	0	0	adm
87 L'Auberson (station détente)	2199	832	29'744	0	0	adm
88 La Chaux (station détente)	2200	832	28'045	0	0	adm
89 Sainte-Croix (station comptage)	2410	832	21'368	0	0	adm
Total des propriétés communales			116'290'291	11'996'000	8'473'560	
Épuration régionale						
90 Bâtiment STEP Vilette	2299	462.3186	849'160			
91 Local grille STEP Vilette	2300	462.3186	455'000			
92 Digesteur STEP Vilette	2301	462.3186	297'360			
93 Local digesteur et chaufferie STEP	2302	462.3186	375'550	900'000	21'300	9141.7
94 Local soufflantes + bassins STEP	2303	462.3186	847'900			
95 Hangar stockages boues STEP Villet	2696	462.3186	357'745			
Total des propriétés de l'épuration régionale			3'182'715	900'000	21'300	
TOTAL			119'473'006	12'896'000	8'494'860	

3.2 Conclusions

La situation financière de la Commune s'est améliorée en 2021. Les effets du COVID n'ont pas affecté les recettes de 2021. Les revenus globaux s'apprécient de + 5.15 % par rapport à 2020 alors que l'augmentation des charges se limite à 2.48 %. Cela a permis des amortissements complémentaires qui sont liés à une réduction des emprunts de Chf 3'234'800.- (Chf 16'587'700.- à fin 2021).

Les revenus fiscaux se renforcent et donnent une valeur par habitant de Chf 20.00.-. Nous restons bien en deçà de la moyenne cantonale qui est de Chf 44.50.- en 2020.

Il ne faut pas minimiser les effets bénéfiques de la péréquation qui compense une bonne partie de la faible capacité financière de nos revenus fiscaux. Notre plan d'investissements prévoit maintes interventions pour l'entretien de notre patrimoine, tant administratif (routes, écoles, épuration, eau, etc) que financier (piscine, téléskis, etc).

Avec ce bon résultat, la Municipalité se plaît à relever qu'il permet de préparer l'avenir avec plus de sérénité.

3.3 Travail Social de Proximité à Sainte-Croix

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Présent depuis 3 années sur le territoire de Sainte-Croix, c'est vraiment à compter de cette année 2021 que l'évolution du poste de TSP a pris un tournant significatif, en intégrant dans son public-cible les enfants en âge scolaire et les jeunes en formation. Dès 2020, la municipalité avait souhaité augmenter la présence du TSP auprès des jeunes dans une vision de prévention et de soutien, sauf que cette démarche avait été rendue très difficile voire impossible dans le contexte d'une première année face au Covid. Toutefois, les jours, les semaines, les mois se sont adaptés au rythme de la pandémie, le travail social a dû faire preuve d'inventivité pour persévérer dans ses missions et se rendre disponible à la population. Il est à noter que les différentes déprédations de biens publics causés à l'automne 2020, bien que causés par une minorité, n'ont pas manqué de rappeler la nécessité d'un lien avec la jeunesse.

La création d'une commission spéciale « Prévention/ Sécurité » en tout début d'année 2021, en concertation avec la Municipalité, le directeur des collèges, l'ASP, l'ESS et la gendarmerie a permis de condamner ces comportements inacceptables mais aussi de révéler les besoins des jeunes et d'acter l'importance de dédier du temps à l'accompagnement de cette génération. Malgré un programme de législature en pleine construction, l'idée de créer un groupe de travail jeunesse fait son chemin chez les municipaux et notamment Rachel Gueissaz, en charge de ce dicastère. Le partenariat avec la TSP, sa pratique de terrain et ses liens avec le réseau professionnel est venu tout naturellement pour forger les prémises d'un tel projet.

Le poste de TSP en lien avec la Pandémie Covid-19

Comme pour l'année 2020, la crise sanitaire et les mesures de confinement liées à la pandémie ont considérablement modifié l'approche du TSP. Ce que j'avais annoncé en NB dans le rapport précédent : « La péjoration des liens est presque plus flagrante maintenant en 2021 après une année écoulée, que durant le confinement » s'est clairement vérifié.

2020, 2021, le temps défile, on s'interroge, on espère, on se lasse, on ne voit plus l'issue des différentes interventions cantonales et fédérales. J'ai vraiment eu le sentiment que les personnes accompagnées subissaient lourdement les distanciations sociales, le port du masque, le pass Covid... c'est comme si finalement elles s'étaient résignées en se repliant sur elles-mêmes, sans réelles relations sociales à l'extérieur de leur domicile. Cette période a été vécue comme une forme de rejet, de mise à l'écart, avec l'expérimentation d'un regard nouveau posé sur l'autre.

Cette configuration a amené une remise en question de la notion de proximité-distance. En effet, la priorité a été de développer et/ou de garder le lien. Le travail social de proximité prend tout son sens en s'impliquant sur le terrain... c'est ainsi que le paradoxe s'est installé entre les besoins du territoire et le cadrage imposé par la crise sanitaire.

Malgré tout, le temps « libéré » a permis de développer d'autres perspectives de projets, davantage orientés sur la jeunesse.

L'atelier philo, l'art de Vivre ensemble

En matière de prévention de la jeunesse, c'est le projet le plus concret et le plus parlant qui a été initié sur l'année 2021. En effet, après avoir bénéficié de la formation de l'association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble), avec laquelle plusieurs cantons collaborent déjà, la mise en pratique avec la création d'ateliers philosophiques pour enfants sur mon lieu de travail m'est apparue comme une évidence. Un travail soutenu d'un groupe de travail pluridisciplinaire, composé d'une dizaine de personnes œuvrant sur le territoire de Sainte-Croix, s'est mis en place afin de définir les objectifs et bénéfices tant au niveau social que cognitif de ces ateliers où l'on donne la possibilité aux enfants de s'exprimer librement. Les ateliers philo prennent tout leur sens en permettant aux enfants et aux animatrices d'être installés en rond, tous au même niveau, pas un plus haut que l'autre, afin d'être en lien, en se regardant, en formant un tout. Son nom, L'atelier philo, l'art de vivre ensemble ne fait aucun doute, on y apprend clairement à vivre ensemble, en discutant, en considérant les arguments de l'autre comme une richesse même s'ils peuvent être différents, en progressant ensemble dans la bienveillance. Bien que cela demande une certaine rigueur et une écoute attentive, la discussion n'est pas seulement un exercice intellectuel, c'est aussi un excellent vecteur de démocratie et de reconnaissance des droits de l'autre.

Je co-anime donc les ateliers avec Deniz Ince, titulaire d'un master en philosophie et accompagnante pour les devoirs surveillés. Le fait d'être à deux est une précieuse ressource pour pouvoir préparer les ateliers en amont, réfléchir systématiquement sur les enjeux, le sens, les finalités... Notre rôle à Deniz et moi-même s'agit d'être grandement attentives au groupe d'enfants, cela demande beaucoup d'écoute, de sensibilité et d'attention pour les guider dans le développement de leur raisonnement, donner un sens à leurs questions du quotidien. Le but de cette démarche n'est pas que les enfants sachent ce que l'on pense savoir sur le sujet (on en donne pas notre avis), mais bel et bien qu'ils pensent de plus en plus et de mieux en mieux par eux-mêmes d'une manière critique et attentive.

C'est ainsi que, grâce au soutien de la Municipalité, des ateliers philo sont proposés depuis le 29 septembre 2021 et chaque mercredi, des enfants de 7 à 10 ans peuvent venir proposer leurs réflexions avec les autres. À chaque thématique, proposée par les enfants, nous utilisons une large variété de supports comme la littérature jeunesse, des courts métrages, des dessins...

Voici quelques exemples de questionnements qui ont été décortiqués ensemble :

- À quoi ça sert d'aller à l'école ?
- C'est quoi le bonheur ?
- Le harcèlement, est-ce que c'est grave ?
- Les amis, pour quoi faire ?
- Si j'avais un pouvoir magique, je m'en servais pour ?
- Les émotions

Nous avons également pu faire financer une « petite bibliothèque philosophique » grâce au budget d'activités du poste de TSP. Une vingtaine d'ouvrages sont mis à disposition des enfants à chaque séance et ils peuvent l'emprunter pour le lire tranquillement chez eux.

Suivis individuels

35 personnes ont été suivies individuellement durant l'année 2021. La précarité, la détresse psychologique avait encore davantage besoin d'être considérées pendant cette pandémie. Certains suivis ont été relativement courts mais la plupart ont été très intensifs avec des problématiques de précarité grandissantes. Aux situations précaires se sont mêlés des sentiments de peur, d'anxiété et d'impuissance.

Avec les distances, le port du masque, cela a représenté un véritable défi de leur offrir ce lien, tenter de les apaiser du mieux possible et les aider à raccrocher avec les autres services d'aide qui ont, eux aussi, adapté leurs pratiques. De nombreuses heures téléphoniques (appels, messages) ont été indispensables pour assurer le travail en réseau, mais aussi et surtout pour prendre des nouvelles des personnes que je ne rencontrais plus dans les espaces publics.

Trois suivis individuels se sont terminés et ne nécessitent plus de soutien de ma part. Pour deux d'entre eux, c'est le service social du CMS ou le CSR qui ont progressivement pris le relais. Il y a également trois autres suivis pour lesquels je n'ai plus eu de contacts, soit à la suite de la rupture du lien de confiance soit pour d'autres raisons que je n'ai pas à ma connaissance. C'est aussi à ce niveau qu'influe le principe de libre-adhésion dans le travail social de Proximité.

Analyse de la pratique entre pairs

La TSP fréquente régulièrement les plateformes TSP qui ont lieu chaque trimestre avec les travailleurs sociaux de l'ensemble du canton de Vaud. Ces rencontres sont l'occasion de faire un tour des régions, voir ce qui se passe dans d'autres villes, d'échanger sur les pratiques. Chaque session propose également l'intervention de partenaires professionnels, que ce soit dans le but de renforcer les liens du réseau socio-sanitaire vaudois ou de nous informer, sensibiliser à des problématiques que l'on rencontre dans nos accompagnements (addictions, aides sociales et mesures pour les jeunes majeurs, protection des mineurs...)

Depuis l'année 2021, une relation durable s'est installée entre la TSP et les collaborateurs du service JECOS d'Yverdon (Jeunesse et Cohésion Sociale). De manière régulière, des groupes de travail Hors Murs sont organisés entre les professionnels et ces moments de débriefing apportent une vraie dimension d'écoute, d'ouverture et d'analyse des situations rencontrées.

Les Assises de la Prévention

À l'initiative du Préfet, M. Etienne Roy, et dans le cadre du CRPS, (Conseil Régional de Prévention et de Sécurité) du district Jura-Nord Vaudois, Les Assises de la Prévention ont été organisées sur plusieurs journées au cours de l'année 2021. L'objectif : proposer le 24 novembre 2021 le Marché de la Prévention ouvert au public dans l'intention de promouvoir les possibilités d'implications des jeunes, identifier leurs besoins et leurs attentes, les mettre en relation avec les professionnels du secteur mais également donner des pistes aux autorités en matière de prévention. La TSP a participé activement à ces séances d'informations, World Café afin de contribuer à son niveau aux synergies essentielles de la prise en charge de la jeunesse.

PERSPECTIVES 2022

La TSP représente un soutien pour les autorités de Sainte-Croix et les services communaux ainsi que pour les autres partenaires associatifs. Par son travail, elle favorise les synergies et la mise en réseau des ressources et compétences disponibles à Sainte-Croix et dans sa région.

La rencontre de partenaires bénévoles et professionnels présents sur le territoire du Balcon du Jura qui a été programmée en avril 2021 a permis d'imaginer un répertoire du réseau d'aides mobilisables sur Sainte-Croix. Avec la présence de nouvelles permanences associatives sur Sainte-Croix mais aussi de l'éducatrice sociale et scolaire au profit d'un soutien pour les collégiens en décrochage scolaire, et de l'aumônière de la pastorale catholique, il est important de mettre à jour et d'informer tant les citoyens que les collaborateurs de la commune des forces mobilisables sur la commune. Un projet de répertoire est donc en cours de réalisation avec la médiamaticienne et devrait être disponible courant 2022.

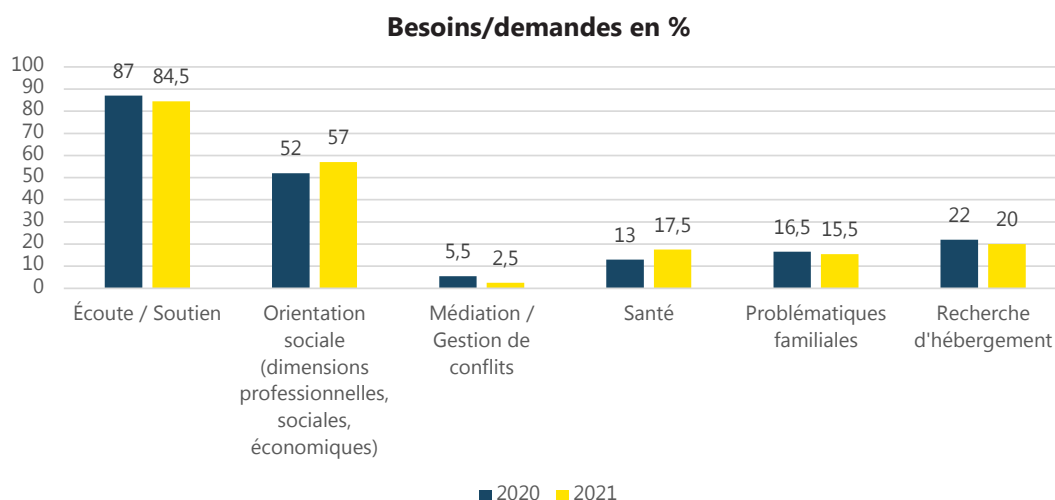
Conférence hyperconnectivité

À Sainte-Croix, comme ailleurs, on s'interroge sur la relation des jeunes avec les écrans, sur l'accès extrêmement facile à une multitude de contenus pas toujours adaptés et hiérarchisés...

En guise d'information et de prévention, la TSP proposera de convier M. Niels Weber, psychothérapeute en hyperconnectivité lors d'un atelier philo sur cette thématique et ensuite de proposer une conférence dans la ville de Sainte-Croix ouverte à toutes et tous. En effet, bien souvent, les familles ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir des conseils ou recevoir de l'aide et il est difficile de cerner le moment où cela devient une pratique addictive ou dangereuse.

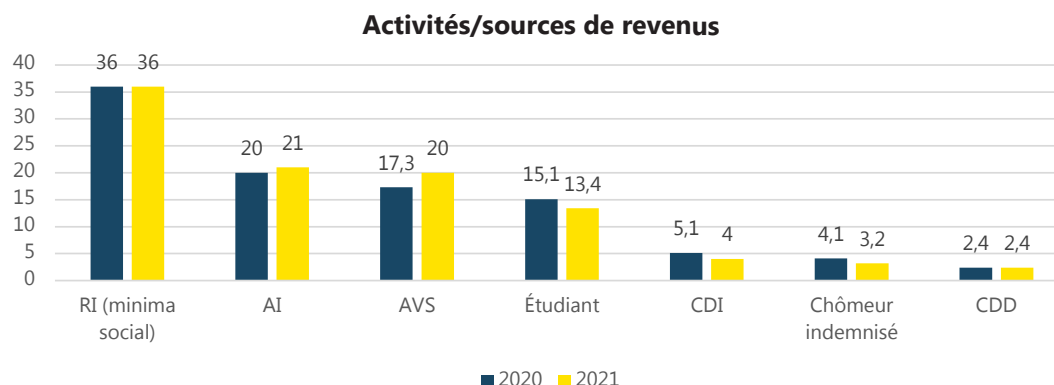
Projet micro-trottoir

Dans une vision intégrative, la TSP proposera un micro-trottoir destiné à consulter les jeunes de 10 à 20 ans en partenariat avec 2 collaborateurs de HStudio pour l'aspect technique. En allant directement à la rencontre des jeunes de Sainte-Croix, le micro-trottoir, sorte d'interview réalisée de manière impromptue, a pour but de récolter leurs opinions, leurs ressentis de façon très accessible et concrète et dans le même temps, cela permettra aussi de soutenir les orientations et choix politiques de la Municipalité en faveur de la jeunesse. Il s'agit de penser les actions, les projets de telle sorte que chaque génération se sente représentée contre les exclusions. Ce projet se mettra en place dans différents lieux stratégiques fréquentés par les jeunes dès le mois de mars 2022. (Collège de la Poste, CPNV, Maison des Jeunes et quai de la gare + trajet Sainte-Croix-Yverdon en train)



Ce schéma met en évidence les besoins des personnes exprimées à la suite d'un premier entretien. Si l'on additionne les totaux de chaque catégorie, cela dépasse bien évidemment le nombre de 100%, en effet, la plupart du temps, les problématiques des personnes accueillies, bien qu'elles passent tout d'abord par un besoin d'écoute et de soutien, recoupent plusieurs autres dimensions.

- L'orientation sociale sur le réseau (57%) correspond à la mise en lien avec des partenaires existants que ce soit à un niveau d'aide sociale, économique ou professionnelle. Ce n'est pas anodin si ce pourcentage a largement augmenté car avec la pérennité du poste, le travail de partenariat devient réellement ancré. Il se décroïsonne petit à petit en privilégiant des contacts efficaces avec certains partenaires.
- Dans la continuité de ce qui a pu s'observer sur les années précédentes, 2021 a été également marquée par plusieurs demandes d'aide et de soutien pour la recherche de logement : 20% des demandes relevaient de ce besoin ; tantôt à la suite d'une expulsion, tantôt pour espérer obtenir un meilleur cadre de vie ou encore dans des conditions urgentes où la personne se retrouve sans domicile du jour au lendemain.
- Les problématiques familiales (souvent la perte ou la difficulté des contacts ou des liens avec la famille) sont aussi assez fréquentes (15.5%).
- Les questions de santé à proprement parler ont augmenté à hauteur de 17.5%, c'est significatif du relais assuré par le CMS.



Les sources de revenus (ou activités) de ces personnes sont variées :

- Un large tiers des personnes bénéficient du RI
- 20% bénéficient de l'Assurance invalidité
- L'année 2021 a mis en évidence une augmentation des demandes de personnes à l'AVS et étudiantes
- Il y a également des personnes en emploi – avec des contrats à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD), qui peuvent aussi se retrouver en situation de marginalité.

4. URBANISME - (cpt 300)

4.1 Urbanisme

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1er mai 2014 la Loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton a dû adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagements (PGA, PPA et PQ).

Cette 4ème adaptation du Plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'État les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018. Par la suite, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1er septembre 2018.

Toutefois, et sur recommandation du Service du développement territorial (SDT), l'étude pour la mise en place d'une zone réservée communale a débuté en 2018 et s'est terminée par une mise à l'enquête publique au printemps 2019 (voir chapitre « zone réservée » ci-après).

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL « LIGHT » (PDR)

Le Plan directeur régional (PDR) est un document qui définit les orientations stratégiques et des mesures concrètes à un horizon de 15 ans, en traitant de manière coordonnée et prospective de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité, du paysage et des ressources naturelles.

Lors de l'Assemblée générale de l'ADNV du 18 juin 2014 à Bavois, les membres publics ont pris la décision de réaliser un PDR « light », se basant sur la stratégie régionale de 2006.

Plusieurs représentants de notre Commune sont impliqués dans le processus de ce PDR :

- M. Franklin Thévenaz, Président (jusqu'au 30 juin 2016) et membre du Comité de pilotage (jusqu'au 30 juin 2019).
- M. Cédric Roten, membre du comité de pilotage (dès le 1er juillet 2019)
- M. Jean-François Gander, membre du GT (Groupe technique).

Un atelier de concertation, avec 80 personnes représentant plus de 50 communes de la région, s'est déroulé le 30 septembre 2015 et un deuxième le 19 mai 2016 afin de définir les mesures et le programme d'actions.

Le début d'année 2017 a été consacré à la consultation intermédiaire des Municipalités et des services cantonaux du volet stratégique et des mesures opérationnelles.

En date du 22 août 2017, le Comité de pilotage a adopté le chapitre révisé concernant les réserves dans les centres et a fait parvenir le PDR pour examen préalable auprès des services cantonaux.

En date du 15 juin 2018, le SDT a fait parvenir auprès de l'ADNV le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier ainsi que les préavis des services cantonaux consultés.

Une fois les remarques traitées, un ultime contrôle auprès des services cantonaux a pu être effectué afin que le dossier complet soit soumis à une consultation publique du 19 décembre 2018 au 15 février 2019.

Lors de cette consultation publique, 14 avis contenant tant des remarques de fond que des corrections ont été émis. Le GT et le COPIL ont analysé ces demandes et ont validé le rapport de synthèse à fin mai 2019.

En fin d'année 2019, les premières communes, sur les 70 au total, ont débuté la validation de ce PDR par l'intermédiaire de leurs exécutifs et législatifs. Cette étape importante a été poursuivie en 2020 puis en 2021. Au 31 décembre 2021, il restait encore 3 municipalités qui devaient soumettre ce dossier auprès de leur législatif.

En ce qui concerne notre commune, le préavis n° 20-01 « Approbation du volet stratégique du plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois » a été approuvé par le Conseil communal lors de la séance du 29 juin 2020.

À la fin du processus qui est particulièrement conséquent, le PDR sera soumis auprès du Conseil d'État pour approbation.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL « BALCON DU JURA » (PDi)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCom)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'État nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le bureau Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé en début d'année 2011 d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement. Le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs préavis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée en principe des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législature.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, Team+.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Un deuxième préavis n° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il avait pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis n° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il avait pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015, le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation globale des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

En 2015, un quatrième préavis, n° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

Parallèlement, les changements du plan directeur cantonal et les nouvelles directives cantonales en matière d'aménagement ont nécessité des réorientations de projet, ainsi que la prise en compte de nouvelles procédures.

Ainsi, en 2018, en parallèle au dossier de zone réservée communale, la Municipalité a élaboré un dossier de demande de subvention auprès du canton, transmis en février 2019. La sollicitation de subvention a été transmise auprès du Canton avec la demande d'appliquer un effet rétroactif à la date de l'entrée en vigueur du crédit cadre cantonal, à savoir le 1er septembre 2015.

Après analyse de notre dossier, le SDT, désormais DGTL, a établi une convention entre le Canton et la Commune de Sainte-Croix réglant le versement de la subvention. Elle a été signée le 20 juin 2019 et mentionne une promesse d'octroi de Chf 52'757.00.-.

En mars 2019, le Conseil communal a approuvé un crédit de Chf 121'000.00.-, par l'intermédiaire du préavis n° 19-02, qui servira à poursuivre la procédure de révision de PGA.

Bien que chamboulé par le COVID, le travail de révision s'est poursuivi en 2020. Afin de se tenir informée de l'avancement et de participer aux débats, une délégation de la commission d'urbanisme du Conseil communal a participé aux séances du groupe de travail.

En date du 4 novembre 2020, le bureau Team+ a présenté une première analyse du calcul de dimensionnement de nos réserves à bâtir au groupe de travail et à la délégation de la commission d'urbanisme, sur la base du projet qui a été mené jusqu'à ce jour. Cette première variante indique que nous possédons encore un surdimensionnement et que des choix devront s'opérer afin de définir les secteurs à conserver comme potentiel constructible.

En 2021, les mandataires ont approfondi le dossier de planification de manière plus détaillée sur diverses thématiques au regard des nouvelles directives : zone agricole (dont forêt, hameaux, habitat traditionnellement dispersé), patrimoine bâti et centre de localités (zones centrales), analyse des planifications de détails (PPA, PQ), zone tourisme et loisirs (clarification et approfondissement), zone d'utilité publique (définition et clarification). Ces études plus détaillées et approfondies nécessitent du temps de travail plus que des séances de suivi ou de décisions. Elles permettent de consolider le dossier de planification.

En automne 2021, un crédit de Chf 101'000.00.- a été approuvé par le Conseil communal via le préavis n° 21-13. Il s'agit de la 6ème étape de ce processus de révision, dans laquelle est intégrée une étude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments.

Cette étude a pour but de trouver une approche entre l'aspect patrimonial (recensement ISOS – Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse) et l'aspect environnemental (loi sur l'Énergie). Ces deux thèmes ne se mariant pas souvent lorsqu'on parle, par exemple, de la pose d'une isolation périphérique sur les façades d'un bâtiment.

PLAN DIRECTEUR DES ZONES D'ACTIVITÉ DU NORD VAUDOIS (PDZA-NV)

Conformément à la législation fédérale (article 30a, al.2 OAT), le Canton doit mettre en place un système de gestion des zones d'activités. Ce système permettra de coordonner le développement de l'ensemble des zones d'activités et d'en assurer la gestion.

Il s'assurera que les zones d'activités légalisées répondent aux besoins avérés de l'économie en garantissant une offre foncière effective et répartie judicieusement dans le canton.

Les communes, en partenariat avec les organismes régionaux, les structures d'agglomération et le Canton, élaboreront une stratégie régionale de gestion des zones d'activités qui prendra la forme d'un plan directeur régional.

Dans l'attente des stratégies régionales, les démarches de planification visant à créer de nouvelles zones d'activités sont soumises à un moratoire.

C'est sous l'égide de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ci-après : ADNV) que le lancement de ce nouveau plan régional a débuté en été 2019.

La commune de Sainte-Croix est représentée par son syndic, M. Cédric Roten, au sein du Comité de Pilotage (ci-après : COPIL) et par son chef de service URBAT, M. Jean-François Gander, au sein du Groupe Technique (ci-après : GT).

Durant l'année 2019, un cahier des charges a été établi afin de lancer un appel d'offres de prestation auprès des bureaux d'urbanisme. Le consortium Urbaplan et MicroGIS a été choisi afin de mener les études permettant d'aboutir à ce plan directeur régional.

En 2020 s'est déroulé la phase de diagnostic menée par le GT auprès des 70 communes qui ont dû identifier leurs réserves de surfaces en zone d'activité.

Parallèlement à cette démarche de diagnostic, les services cantonaux ont soumis auprès des communes une consultation publique sur certaines mesures, en particulier celles touchant les zones d'activités, mises à jour par l'intermédiaire de la 4ème révision du Plan Directeur Cantonal.

En janvier 2021, l'État de Vaud a mis en place les évolutions du nouveau guide « Stratégies régionales de gestion des zones d'activités – guide pour le contenu des plans directeurs régionaux ou intercommunaux ». Dès lors, les mandataires ont apporté les modifications nécessaires au dossier afin de le soumettre au COPIL puis pour examen intermédiaire formel auprès des services cantonaux.

Il est à noter que suite aux élections communales, l'ADNV a dû recontacter les différentes communes afin de pouvoir reconstituer le COPIL. Pas de changement en ce qui concerne Sainte-Croix, notre Syndic M. Cédric Roten reste comme membre au sein du COPIL.

MISE EN PLACE D'UNE ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Parallèlement à la poursuite de la révision du PGA, la Municipalité a élaboré un dossier de mise à l'enquête pour la création d'une zone réservée communale.

La mise en place d'une zone réservée a pour unique objectif d'éviter la création de nouveaux logements. Ceci permet de réviser, modifier et élaborer les plans nécessaires au bon développement de ce secteur.

De plus, cela évite tout projet qui pourrait entraver l'établissement du futur plan d'affectation qui devra être conforme à la loi révisée et à la planification directrice.

Afin de traiter l'ensemble des propriétaires de manière équitable, la détermination des parcelles ou des portions de parcelles soumises au régime de la zone réservée a été effectuée selon des critères précis.

En janvier 2019, le projet a été déposé auprès du SDT pour ultime contrôle dans l'optique d'être mis à l'enquête publique.

L'enquête publique a été publiée du 6 mars au 4 avril 2019. Durant cette période le dossier a pu être consulté auprès du Service Urbanisme et Bâtiment durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que le samedi 9 mars, de 9h00 à 11h00, et le mercredi 13 mars 2019, de 17h30 à 19h30, en salle de Municipalité.

Cette publication a suscité 20 correspondances d'opposition et 1 courrier d'observation déposés auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Conformément à l'article 40 LATC, des séances de conciliations ont été organisées par la Municipalité. Les opposants, et leurs accompagnants, ont été reçus par une délégation municipale qui était accompagnée par Me Nicole, avocat conseil de la Municipalité. Un membre de la commission d'Urbanisme du Conseil communal était présent lors de ces séances afin d'assister aux échanges.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal n° 19-13.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département compétent en vue de son approbation cantonale.

Le Département du territoire et de l'environnement a approuvé, le 14 janvier 2020, la mise en place d'une zone réservée communale. Cette décision, accompagnée des voies de recours, a été notifiée auprès des opposants.

Aucun opposant n'a fait valoir son droit de recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Dès lors, la zone réservée est entrée en vigueur.

PRÉAVIS N° 15-02 CRÉATION DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) « GARE »

Idéalement placé géographiquement grâce à sa position proche de la gare et des transports publics, ce site sera amené à être l'un des points centraux de notre ville et il mérite un traitement urbanistique particulier.

Début 2014, la Municipalité a décidé de recourir à la pratique d'un Mandat d'études parallèles pour ce secteur.

Le 30 mars 2015, le Conseil communal a approuvé le crédit d'étude, préavis 15-02, pour l'élaboration du PPA « Gare ».

Une fois l'étude terminée, le dossier a été soumis auprès des services cantonaux pour examen préalable le 6 décembre 2017.

En date du 17 juillet 2018, le SDT nous a envoyé le résultat de l'examen préalable qui s'est avéré être négatif. Si plusieurs remarques et observations sont annotées sur ce document, la principale raison du préavis négatif est le surdimensionnement de ses zones à bâtir de notre commune. Le SDT demande de démontrer la conformité du projet de PPA en justifiant le dimensionnement de la zone à bâtir à l'échelle de la commune en coordonnant cette phase avec la révision du PGA.

Cette décision fait suite à l'introduction de la mesure A11 du Plan Directeur Cantonal (4ème adaptation approuvée le 31 janvier 2018 par la Confédération), qui impose un taux de croissance maximal pour les périmètres de centre alors qu'il n'y avait pas de quota auparavant.

Dès lors, la Municipalité a décidé d'interrompre le développement de ce dossier.

En 2021, et suite au résultat des premiers calculs de dimensionnement de la zone à bâtir dans le cadre de la révision du PGA, la Municipalité a décidé d'abandonner le PPA Gare sous cette forme.

En effet, le potentiel d'accueil du PPA se monte à 250 habitants supplémentaires dans ce secteur. Dès lors, cela signifie que si nous désirons poursuivre l'étude du PPA sous cette forme, nous devons compenser ce nombre par un déclassement de parcelles privées actuellement colloquées en zone constructible et situées dans le périmètre centre de notre localité.

La Municipalité a donc décidé de réfléchir sur l'avenir de ce secteur et donné mandat à son service URBAT pour établir des scénarios d'urbanisation.

PRÉAVIS N° 19-17 CRÉDIT D'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'AFFECTATION (PA) « RUE DU TEMPLE » L'AUBERSON

La Fromagerie Tyrode Sàrl à L'Auberson a approché la Municipalité en janvier 2019 afin de soumettre son désir d'agrandir ses locaux de production situés au chemin du Temple 4.

Cet agrandissement est projeté au nord du bâtiment existant. Dès lors un achat partiel du bien-fonds n° 1010, propriété de M. Philippe Jaccard, a été nécessaire.

L'entier de la parcelle n° 1010 était colloqué en zone agricole selon notre PGA de 1993. Dès lors, un changement de zone a été nécessaire afin que le projet d'agrandissement soit conforme aux réglementations cantonales et communales.

Le 5 février 2019, la Municipalité a obtenu un préavis positif de la part du SDT pour élaborer une première étude. À la suite de cet accord, un dossier d'examen préliminaire a été envoyé auprès des services cantonaux qui a répondu favorablement à cette demande en date du 1er juillet 2019.

Afin de poursuivre cette procédure, la Municipalité a obtenu un crédit d'étude d'un montant de Chf 30'000.00.- par le Conseil communal lors de la séance du 9 décembre 2019.

Pour rappel, une clé de répartition privée – commune a été établie d'un commun accord entre la Fromagerie Tyrode Sàrl et la Municipalité. Elle se concrétise de la manière suivante : 2/3 des frais seront supportés par la Fromagerie Tyrode Sàrl et 1/3 par la Municipalité.

Un dossier composé du plan et de son règlement, du rapport justificatif 47 OAT ainsi que d'une note technique sur les dangers d'effondrements a été envoyé auprès des services cantonaux en date du 14 janvier 2020 pour examen préalable.

Suite au retour positif des services cantonaux, la publication de l'enquête publique s'est déroulée du 13 juin au 12 juillet 2020. Elle n'a pas suscité de remarques et/ou d'oppositions.

Lors de la séance du 26 octobre 2020, le Conseil communal, via le préavis n° 20-09, a adopté ce nouveau Plan d'Affectation ainsi que son règlement. En date du 10 novembre 2020, un dossier complet a été remis au Département du territoire et de l'environnement en vue de l'approbation cantonale.

La Cheffe du Département a approuvé le Plan d'Affectation « Rue du Temple » le 20 janvier 2021.

PRÉAVIS N° 21-02 DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉALISATION DES MESURES DU PPA « LA CONVERSION »

Un premier montant de Chf 45'500.00.- a été octroyé le 28 octobre 2019, via le préavis n° 19-11, pour l'étude pour la mise en œuvre d'une partie des mesures inscrites dans le PPA « La Conversion ».

Faisant suite à cette étude, un deuxième crédit de Chf 529'000.00.- a été obtenu lors de la séance du Conseil communal du 22 mars 2021 et qui avait pour but de réaliser ces mesures.

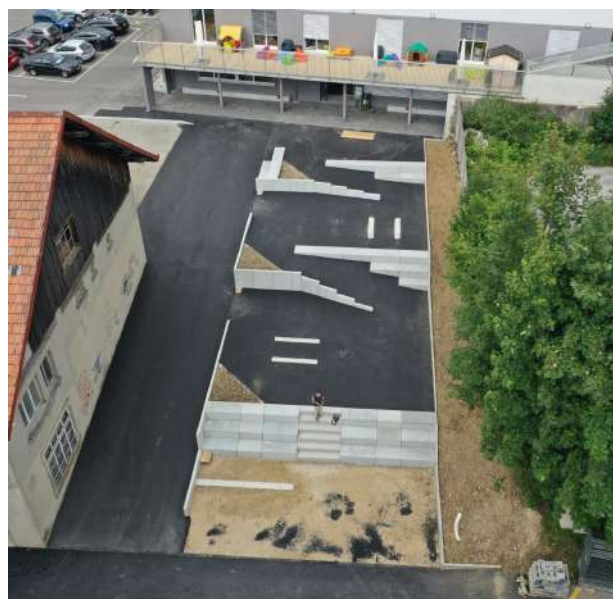
Les travaux portaient sur des mesures de protection contre les crues, la démolition d'un bâtiment existant et l'aménagement d'une place publique.

La mise en œuvre des mesures de protection contre les crues consistait, principalement, au rehaussement de divers murets et à la pose d'un portail étanche à l'entrée du bien-fonds n° 703 sis rue de France 1.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 22 août au 20 septembre 2020 et n'a pas suscité d'opposition ou de remarque. Dès lors, le permis de construire a été délivré le 26 octobre 2020.

Afin d'éviter le plus possible les nuisances sonores à l'intérieur de ce secteur où se situent des écoles ainsi que la garderie – UAPE, la démolition du garage existant s'est déroulée durant les vacances de printemps 2021.

Les travaux de mesures de protection ainsi que l'aménagement de la place publique se sont déroulés durant l'été 2021.



La Conversion

PRÉAVIS N° 21-06 ÉTUDE PRÉLIMINAIRE LIÉE À L'INTERFACE DE LA GARE

La Municipalité souhaite encourager les usagers à diminuer leur impact environnemental dû à l'usage de la voiture en favorisant l'utilisation des transports publics. Une des mesures consiste à réaménager la place de la gare de Sainte-Croix afin de la rendre plus performante et plus attractive.

Par le décret du 3 juillet 2019 sur la stratégie cantonale des interfaces de transport de voyageurs, l'État de Vaud s'est engagé à soutenir financièrement et techniquement les communes dans le développement d'interfaces de transports régionaux. De manière générale, le taux de subvention par le canton est de 45 à 50 % des coûts des études et de construction des aménagements éligibles.

Le développement d'une interface est découpé en trois étapes :

1. Étude préliminaire et avant-projet sommaire (objet du présent préavis)
2. Étude de projet, phases SIA 31 à 41 => avant-projet, projet d'ouvrage et demande d'autorisation
3. Réalisation de l'aménagement, phases SIA 51 à 53

L'organisation du mandat est axée par la création d'un groupe décisionnel (ci-après : GD) et d'un groupe technique (ci-après : GT).

Constitution du GD :

- État de Vaud - DGMR, Mme Leila Slama-Lambelet, Responsable du domaine réseau routier et espaces publics
- Travys, M. Daniel Reymond, Directeur
- Commune de Sainte-Croix, M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal en charge de l'Urbanisme

Constitution du GT :

- État de Vaud - DGMR, Mme Mathilde Beaud et M. Dominique Matthey, Cheffe / Chef de projets
- Travys, M. Jean-Luc Lecoultre, Sous-Directeur et Chef du département Développement et production
- Commune de Sainte-Croix, M. Jean-François Gander, Chef du service de l'Urbanisme

Un crédit de Chf 107'000.00.- a été accordé par le Conseil communal lors de la séance de juin 2021.

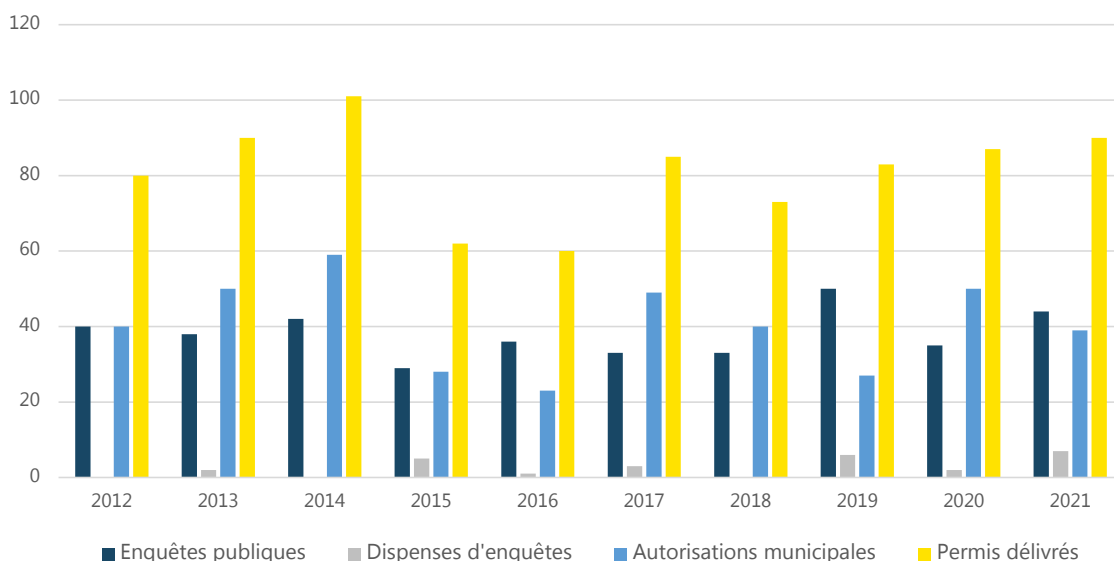
Durant l'automne, le travail a porté sur la phase diagnostic, à savoir l'identification des dysfonctionnements, des besoins (fonctions et dimensionnement de ceux-ci) et des contraintes de l'interface.

4.2 Police des constructions - Synthèse de l'année

Au cours de cette année, 44 demandes de permis de construire ont été publiées par l'intermédiaire d'enquêtes publiques.

7 dossiers ont pu être dispensés d'enquête publique. Il s'agit d'une procédure qui ne nécessite pas de publication au pilier public mais dont le dossier doit circuler dans les services cantonaux pour obtenir une autorisation spéciale. Il s'agit souvent de projets de minime importance situés hors des zones légalisées par notre PGA (par exemple en zone agricole).

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 39 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.



Malgré la situation particulière en 2020 et 2021 (Covid-19), on constate que le nombre de permis de construire délivrés, à savoir 90, est en augmentation par rapport aux dernières années. Seul le chiffre en 2014 est plus conséquent avec 101 permis de construire délivrés.

DOSSIER DOMAHABITARE

La Municipalité suit attentivement l'évolution du dossier lié au permis de construire octroyé à la Société coopérative d'habitation DomaHabitare sur la parcelle n° 118, sise Avenue des Gittaz 9.

En 2021, une quatrième mise à l'enquête publique s'est déroulée du 8 mai au 6 juin 2021. Elle portait sur les modifications des aménagements extérieurs et de la toiture du bâtiment existant. Un permis de construire a été délivré en date du 12 juillet 2021.

De plus, la commission de salubrité communale a effectué une visite le 28 septembre 2021 du bâtiment. Suite à son rapport, la Municipalité a pu délivrer un permis d'habiter provisoire en date du 4 octobre 2021.

RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BUREAUX TECHNIQUES

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bullet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre les Municipalités précitées et la Municipalité de Sainte-Croix.

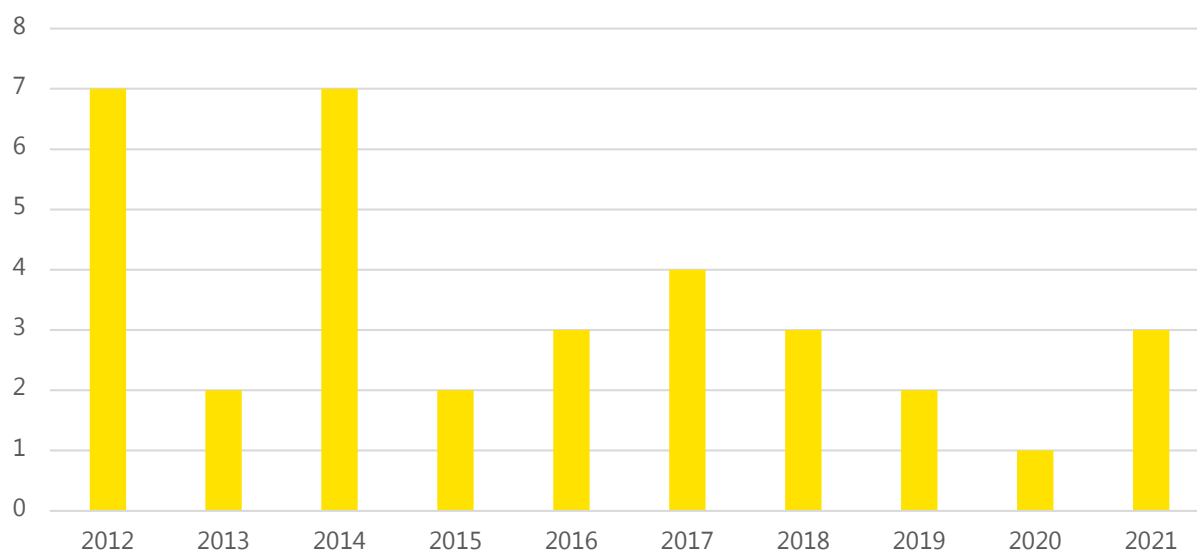
COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ

Un permis d'habiter/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans 90 % des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire et dans la synthèse CAMAC (services cantonaux) ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habiter/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec délais de réalisation sont mentionnées.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. À cette occasion, elle est intervenue à 3 reprises en 2021.

Interventions



PORTAIL CARTOGRAPHIQUE COMMUNAL

Le portail cartographique, appelé communément SIT, permet d'émettre une multitude de données géo-référencées du cadastre local. Une interface via internet permet de diffuser certaines couches auprès de la population afin d'informer quels sont les services présents sur notre territoire.

À ce jour, nous l'exploitons en majeure partie pour la diffusion des données de notre cadastre souterrain, à savoir les réseaux d'eau potable, de gaz, d'éclairage public et d'épuration (eaux claires et usées).

Le bureau technique communal dispose d'un appareil GPS qui permet de déterminer des positions en trois dimensions avec une précision de quelques centimètres. Les nouveaux services sont relevés de manière systématique avant le remblayage des fouilles et géoréférencés dans notre système informatique.

Anciennement hébergé chez ESRI Suisse, le SIT communal va rejoindre le géoportail du Nord Vaudois MAPNV. En 2021, une partie des données a pu être migrée vers cette nouvelle plateforme et l'ensemble des informations pourront être mises à disposition du public en 2022.

TÂCHES DU BUREAU TECHNIQUE

Sans en faire une liste exhaustive, les principales missions du bureau technique sont les suivantes :

- Traitement des dossiers liés à la police des constructions
- Visite et délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- Relevés des services, mise à jour SIT et diffusion des données
- Délivrance des permis de fouilles et des occupations du domaine public
- Contrôle des projets de fractionnements
- Établissements des demandes d'homologations en matière de signalisation routière
- Traitement des demandes liées au subsidie communal pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables
- Traitement des demandes de procédés de réclame
- Tenir à jour le registre des citernes à mazout
- Suivi des locations des terrains d'aisances
- Établissements de projets de minimes importances.

RESSOURCES EN PERSONNEL

Le bureau technique communal se compose de 1.7 EPT et d'un(e) apprenti(e) de commerce.

- 1 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT)
- 0.7 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux cités ci-dessus

En août 2021, le bureau technique a accueilli un stagiaire en lieu et place d'un(e) apprentie(e) de commerce. Cette personne réalise sa maturité professionnelle suite à l'obtention de son CFC d'employé de commerce, il est à disposition du bureau technique à un taux de 60 %.

Suite au congé maternité d'une collaboratrice, un engagement via un contrat à durée déterminée a été réalisé le 1er novembre 2021.

4.3 Conclusions

Malgré la situation sanitaire particulière due à la pandémie COVID-19 nous constatons que la délivrance des permis de construire est en légère hausse par rapport aux dernières années.

Diverses adaptations ont été mises en place pour les collaborateurs en raison de la situation sanitaire tels que le télétravail, l'aménagement des réceptions d'accueil, la mise à disposition de solution hydroalcoolique et de masques, etc...

De facto, les visites organisées par la commission de salubrité en vue de la délivrance du permis d'habiter / d'utiliser ont été stoppées durant certaines périodes. Elles ont pu reprendre durant les phases moins perturbées sanitaires.

5. SECTEUR FORÊTS - (cpt 320 à 326)

5.1 Synthèse de l'année - Forêts

GÉNÉRALITÉS

L'année 2021, contrairement aux précédentes, bénéficia d'intenses périodes pluvieuses durant l'été. Cet apport d'humidité permit l'amélioration de l'état sanitaire des peuplements. Toutefois, cette embellie est à relativiser au vu des déficits hydriques accumulés durant les quatre années précédentes. Ces précipitations parfois orageuses provoquèrent également des dégâts à la desserte. Le chemin agricole situé en aval du Platon fut presque entièrement emporté, nécessitant de lourds travaux de remise en état des parcelles alentours. Le sentier des gorges de Covatannaz fut emporté par la montée des eaux de l'Arnon. Plusieurs jours de fermeture ont été nécessaires aux travaux de sécurisation et de remise en état.

Les attaques de bostryche furent en légère diminution par rapport à l'année précédente. Le volume de bois atteint s'éleva à 700m³.

PARCS ET ARBRES D'ORNEMENT

En collaboration avec le secteur des travaux, des travaux de taille furent entrepris au Pâquier aux Veaux ainsi que le long des rues du Chasseron et du Cochet. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour tailler les arbres autour du restaurant du Mont de Baulmes et le long de la Rue des Gittaz.

COUPES DE BOIS

Outre les coupes normales d'éclaircie et de mise en lumière planifiées durant l'année, l'équipe forêt et les entreprises locales furent très occupées dans le traitement des chablis dont le volume s'éleva à 1100m³.

FORÊTS PROTECTRICES



Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme
« BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés FSC 100 % - certificat
n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat
n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.



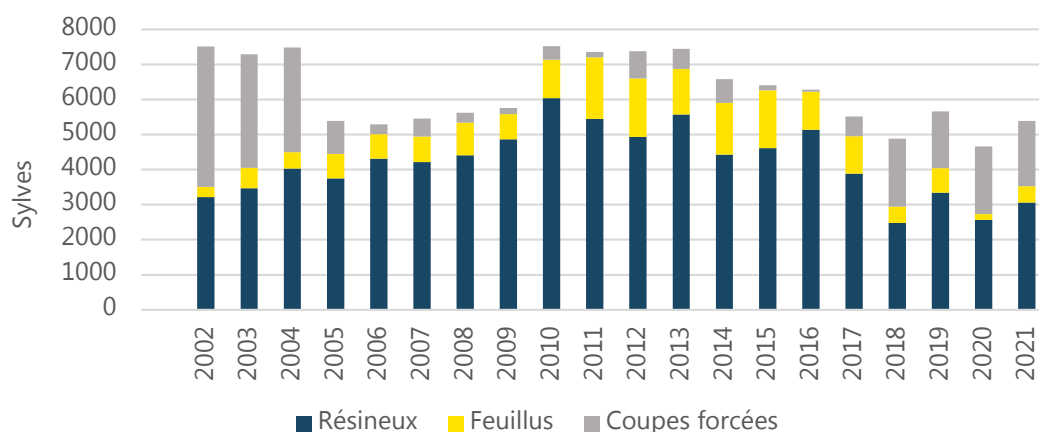
La marque de la
gestion forestière
responsable

MARTELAGES

Le tableau des martelages est exprimé en «sylve» (m³ forestier).
La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de **6'360 sylves**.
(4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus)
Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

MARTELAGES 2021 PAR SÉRIES

	Coupes normales		Coupes forcées		Total
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	R+F
Série 1	1374	66	284	0	1724
Série 2	1022	17	654	181	1873
Série 3	408	336	449	54	1247
Série 4	255	53	211	27	546
Séries 1-4	3058	471	1597	262	5389



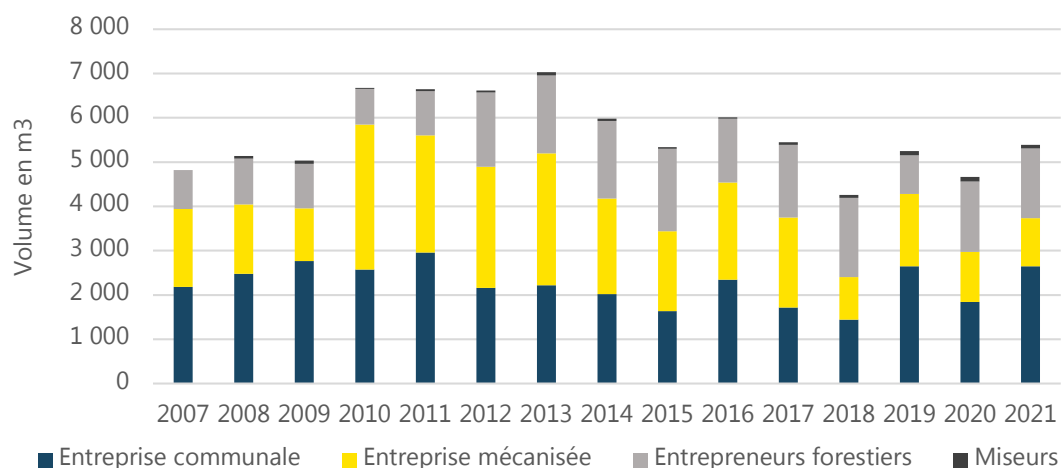
EXPLOITATION - PRODUCTION DE BOIS / VOLUME RECONNU EN M3

Assortiments	2017	2018	2019	2020	2021
Bois de service	3'728.0	2'945.0	3'781.0	3'227.0	3'332.0
Bois pour la CAD - Résineux	291.0	577.0	696.0	821.0	801.0
Bois pour la CAD - Feuillus	1'038.0	428.0	442.0	127.0	442.0
Bois d'industrie	275.0	255.0	151.0	134.0	42.0
Bois de feu (y.c. bois sur pied)	88.0	57.0	181.0	131.0	252.0
Bois non débarqué - ancré	29.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Volumes / m3 net	5'449.0	4'262.0	5'251.0	4'440.0	4'869.0

RÉPARATION DU FAÇONNAGE ET DÉBARDAGE DES BOIS (EN M3)

Façonnage-débardage	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Entreprise communale	2'347	1'713	1'441	2650	1844	2647
Entreprise mécanisée	2'192	2'036	963	1629	1129	1085
Entrepreneurs forestiers	1'440	1'640	1'785	874	1591	1576
Miseurs	31	60	73	98	102	81
Total m3 faconnés-débardés	6'010	5'449	4'262	5'251	4'666	5'389

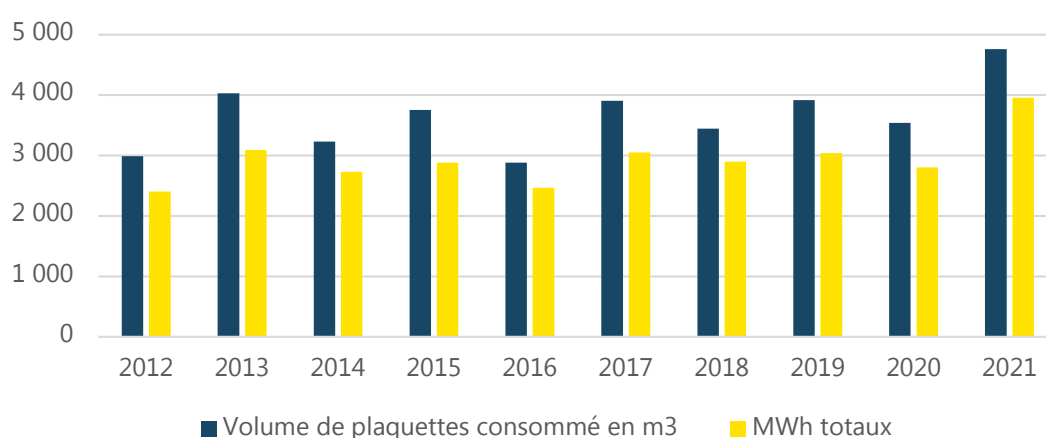
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet, les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus donnent un ordre d'idée du volume exploité par les différents acteurs mais ne reflète pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s'explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



FOURNITURE ANNUELLE DE PLAQUETTES DE CHAUFFAGE CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s'étale de septembre à juin. La consommation s'élève à 4'760 m³ de plaquettes ce qui représente environ 2000 m³ de bois rond. L'augmentation de la consommation de plaquettes d'environ 1'200m³ supplémentaires correspond au raccordement de l'hôpital et de l'EMS.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume de plaquettes consommé en m ³	2'880	3'908	3'446	3'916	3'542	4'760
KWh par m ³	857	781	842	777	791	831
KWh totaux	2'468'250	3'052'970	2'902'530	3'041'200	2'803'050	3'956'340



Suite à l'acceptation du préavis no 21-05 par le conseil communal, l'agrandissement du couvert à plaquettes a débuté début septembre. Il permettra de stocker les volumes supplémentaires nécessaires à l'approvisionnement du chauffage à distance. Les travaux de génie civil sont terminés. Le chantier reprendra après l'hiver et se terminera en 2022.



Agrandissement du couvert à plaquettes : Mise en place des piliers

VÉHICULES

Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l'année, aucun arrêt n'est à signaler en dehors des entretiens courants.

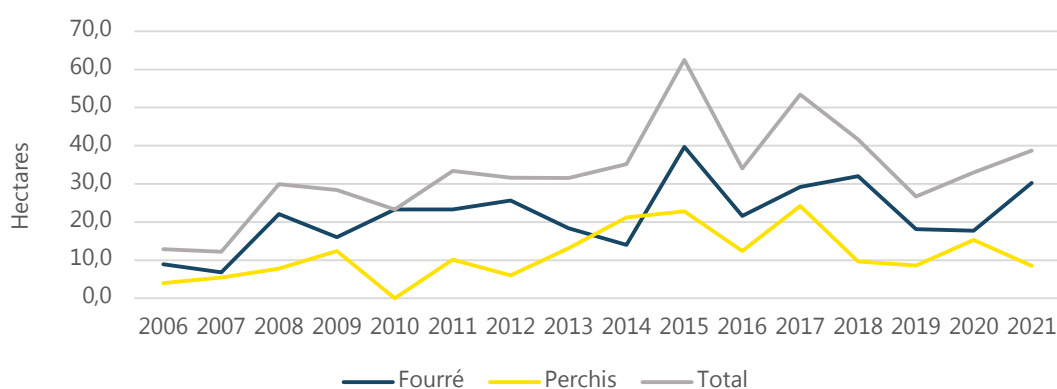
- Heures effectuées par le chenillard : 294
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 659.

5.2 Aménagement du domaine forestier

SOINS À LA JEUNE FORÊT 2021

	Fourrés (hectares)	Perchis (hectares)	Total (hectares)
Série 1	9.7	2.8	12.5
Série 2	11.3	0.0	11.3
Série 3	4.3	0.0	4.3
Série 4	4.9	5.7	10.6
Séries 1-4	30.2	8.5	38.7

Évolution des surfaces de soins cultureux



PLANTATIONS

130 plants dont 40 sapins, 40 douglas, 30 tilleuls et 20 érables en godets type «Robin», en provenance de la pépinière de Genolier ont été mis à demeure sur les pâturages afin d'assurer la pérennité des structures boisées souvent vieillissantes.

5.3 Infrastructures

ROUTES ET CHEMINS FORESTIERS

Préavis no 20-14

Le chemin forestier de l'Onglette a été entièrement rénové et élargi au gabarit permettant un trafic sécurisé des poids lourds. Ces travaux ont bénéficié du subventionnement cantonal et fédéral couvrant le 70% des coûts totaux.



La route de L'Onglette après la pose de l'enrobé bitumineux

ENTRETIENS COURANTS

Les chemins graveleux de la Dunant et de la Villette (descente de l'ancien cimetière) ont été rechargés et équipés de renvois d'eau.

ACCUEIL DU PUBLIC

Les tables de pique-nique situées vers l'ancien terrain de foot de la Gittaz et à côté de la salle de gymnastique de L'Auberson ont été changées. Deux bancs ont été remplacés, l'un à la Route à Dominique et l'autre à la piscine des Replans.

La passerelle pédestre enjambant le marais à Entreroches a été réparée.

Une nouvelle grille métallique réglable en hauteur a été installée sur le foyer de la place de pique-nique du refuge de la gare d'Olten.

Enfin en octobre, le sentier pédestre des gorges du Saut de L'Eau a été fermé suite à la rupture d'un tronc supportant l'un des ponts. Les travaux de rénovation seront entrepris en 2022.

BIODIVERSITÉ ET FAUNE

Un traitement de lisière a été réalisé aux Replans. Cette opération vise le maintien de structures arborées et buissonnantes diversifiées.

DÉLITS FORESTIERS ET SURFACES

RAS

5.4 Ressources

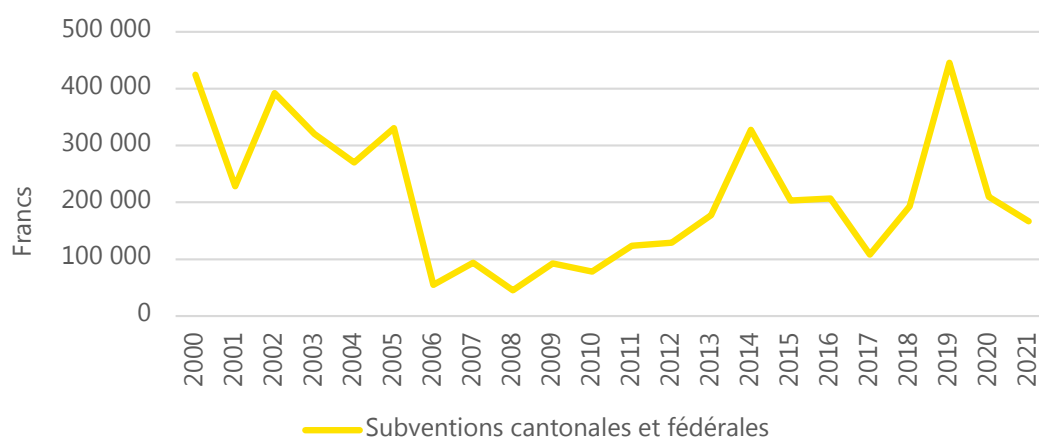
VENTES DE BOIS

Le volume des ventes de bois conduites par la Forestière représente 4102 m³ net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à Chf 74.- par m³, soit Chf 13.- de plus que l'année précédente. Le marché du bois, et plus généralement celui des matières premières, a bénéficié durant l'automne d'un très fort accroissement de la demande qui s'est traduit par une augmentation du prix d'achat des bois ronds. Cette progression, bien qu'importante, reste modeste en regard du prix de vente des produits finis qui a augmenté dans des proportions bien supérieures.

SUBVENTIONS

Subventions	2021 (en CHF)
Soins aux jeunes peuplements	Chf 85'184.-
Entretien des pâturages boisés	Chf 43'439.-
Entretien de la desserte	Chf 38'170.-
Entretien des biotopes naturels	
Total	Chf 166'793.-

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS FORESTIÈRES DEPUIS 2000



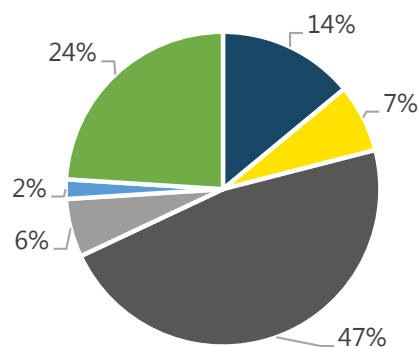
PERSONNEL FORESTIER COMMUNAL EN 2021

- Benoit MARGOT, garde-forestier, activité à 100%.
- Patrick BERNSHAUS, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Alexandre BOURGEOIS, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Raphaël GRAF, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Nicolas SANDOZ, apprenti forestier-bûcheron
- Léonard GUEISSAZ, apprenti forestier-bûcheron.

ÉQUIPE FORÊT - HEURES PRODUCTIVES 2019-2021

Heures 2021	Forts et domaines	Autres S.techniques	2021	2020	2019
Fôrestiers-bûcherons	3'502.0	1'689.0	5'191.0	5'047.0	5'522.0
Apprentis	3'302.0	266.0	3'568.0	2'583.0	1'563.0
Totaux	6'804.0	1'955.0	8'759.0	7'630.0	7'085.0

Activités par natures



- Sentiers, refuges, travaux divers
- Pâturages et chalets
- Exploitation forestière (y.c. CAD)
- Soins cultureux et plantations
- Aménagement du domaine forestier
- Service technique (y.c. neige)

5.5 Synthèse de l'année - Domaines

GÉNÉRALITÉS

Le projet de deuxième étape du PGI (Plan de gestion intégrée des pâturages) est en cours de finalisation. Une première consultation du service cantonal des améliorations foncières a été sollicitée en fin d'année.

ALIMENTATION EN EAU

RAS.

CHALETS

Loge de traite des Auges

Le sol en béton de l'étable présentait de nombreux trous et fissures. Une nouvelle dalle a été coulée aux endroits abimés et les tuyaux d'évacuation du purin ont été remplacés. Enfin, l'accès extérieur a été amélioré par la création d'une aire bétonnée surplombée d'un renvoi d'eau. Ce dernier évitera que des eaux de surface viennent remplir inutilement la fosse à lisier.

Chalet du Corbet

Le secteur des forêts a livré des matériaux graveleux provenant de la carrière du Col des Étroits afin de permettre un accès plus aisé au bétail qui rentre tous les jours au chalet pour la traite.

CANADIENS

Un canadien a été remplacé sur le pâturage de la Sécha et un autre a été supprimé sur la route de la Cigogne.

COUPES DE BOIS SUR PÂTURAGE

Pâturage de la Dénériaz Dessus

500m³ de bois ont été extraits sous les Roches blanches et la Cédille. Malgré la forte déclivité, le recours au chenillard communal a permis de limiter les coûts d'exploitation en évitant le recours au câble grue ou à l'hélicoptère. Outre le maintien du pâturage, ces travaux ont permis l'exploitation des nombreux arbres secs et dépérissants du secteur.

Pâturage de Chez La Besse

500m³ de bois ont été extraits durant les mois de février et mars. Profitant du gel, les dégâts au sol ont été évités dans une zone de pâturage très humide.



Les travaux de coupe à la Dénériaz Dessus

6. SECTEUR BÂTIMENTS - (cpt 340 à 359, 580, 581)

6.1 Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, le Secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

Le secteur fait aussi partie intégrante du service de garde neige plusieurs semaines par hiver, il est engagé régulièrement pour renforcer l'effectif du Service des Travaux.

Cette année, la priorité a été mise sur l'entretien de l'enveloppe des bâtiments et plus particulièrement des façades, fenêtres et toitures.

Des réfections de salles et d'appartements ont également fortement sollicité le secteur Bâtiments.

Le volume de travail concernant la planification et le suivi des chantiers était conséquent et a atteint les limites du secteur.

Le responsable du secteur bâtiments a été occupé une grande partie de l'année par des projets de travaux de rénovation (étude, élaboration de préavis, dossier de soumission en marchés publics, plans, demandes de subvention, conduite des travaux, contrôle et établissement de décomptes, garanties, etc..).

La situation particulière due au Covid-19 a modifié considérablement les tâches de chacun ainsi que les différents travaux programmés.

A cause de la crise du Covid-19, certaines fournitures n'étaient pas disponibles dans les délais habituels et les prix ont fortement augmenté.

Grâce à un planning rigoureux, les travaux programmés par le secteur entretien ont pu être réalisés comme prévu et les budgets ont été tenus en cherchant des solutions plus économiques.

Le secteur conciergerie a été fortement sollicité pour le nettoyage et la désinfection systématique de tous les lieux publics encore ouverts au fil des restrictions imposées.

La désinfection des locaux a occasionné une surcharge de travail nécessitant le renfort d'une personne en mission temporaire durant 9 mois et d'une personne en mesure CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion) durant 6 mois.

Dans les établissements scolaires, la désinfection des tables, pupitres, sols, poignées, WC, vestiaires et corridors a dû être assurée selon les directives en vigueur.

La mise en place de nombreux plans de protection demandés par les autorités lors des périodes de réouverture des salles en location a aussi été une tâche importante du secteur.

Afin de respecter les normes sanitaires, la salle de spectacle de l'Hôtel de Ville a accueilli les séances du Conseil Communal. L'établissement des plans de protection ainsi que la préparation des salles ont demandé plus de temps qu'à l'accoutumée.

Quelques chiffres liés au Covid-19

Heures secteur bâtiment imputées	450 heures
Serviettes papier	96'000 pièces
Désinfectants, solutions hydroalcooliques	500 litres
Savon liquide	200 litres
Masques	8'000 pièces

6.2 Énergies

AIDES COMMUNALES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le fonds prévu par le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Energie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

À son introduction, le 1er juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1er mai 2017.

L'ancien règlement donnait la possibilité uniquement aux propriétaires fonciers d'obtenir une subvention et pas aux locataires alors que le prélèvement du fonds s'obtient sur l'ensemble des consommateurs d'électricité. Face à ce constat, la Municipalité a entrepris la révision du règlement ainsi que son annexe « Conditions cadres pour l'octroi d'une aide ».

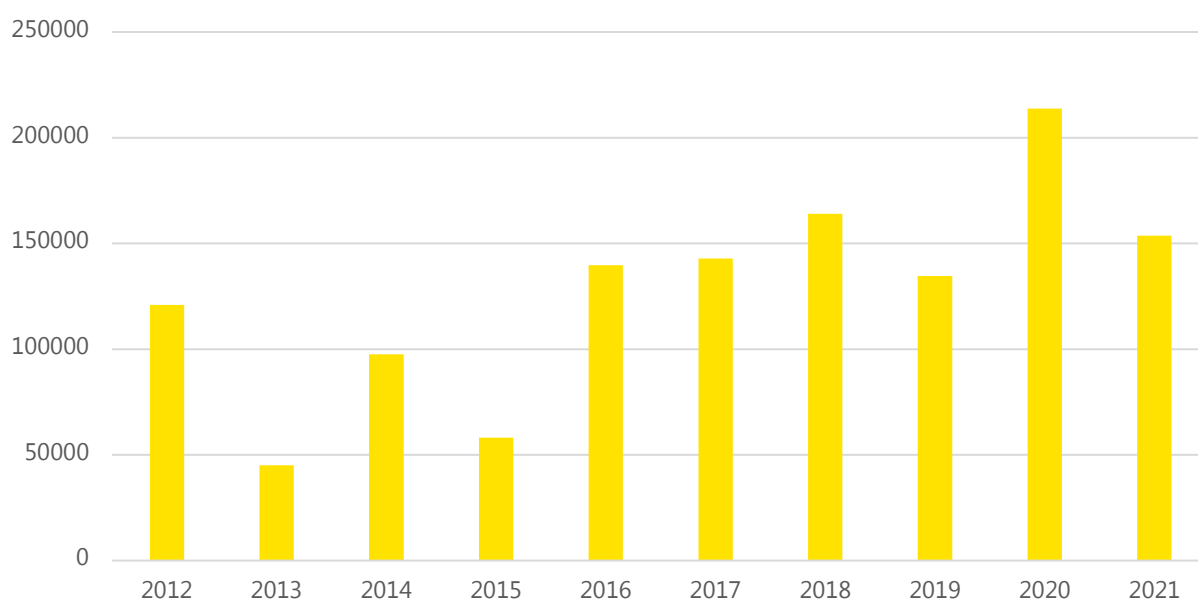
Par l'intermédiaire du préavis municipal n° 18-07, le Conseil communal a approuvé cette révision le 29 octobre 2018. La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a approuvée en date du 30 novembre 2018 et son entrée en vigueur s'est réalisée le 1er janvier 2019.

Durant l'exercice 2021, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

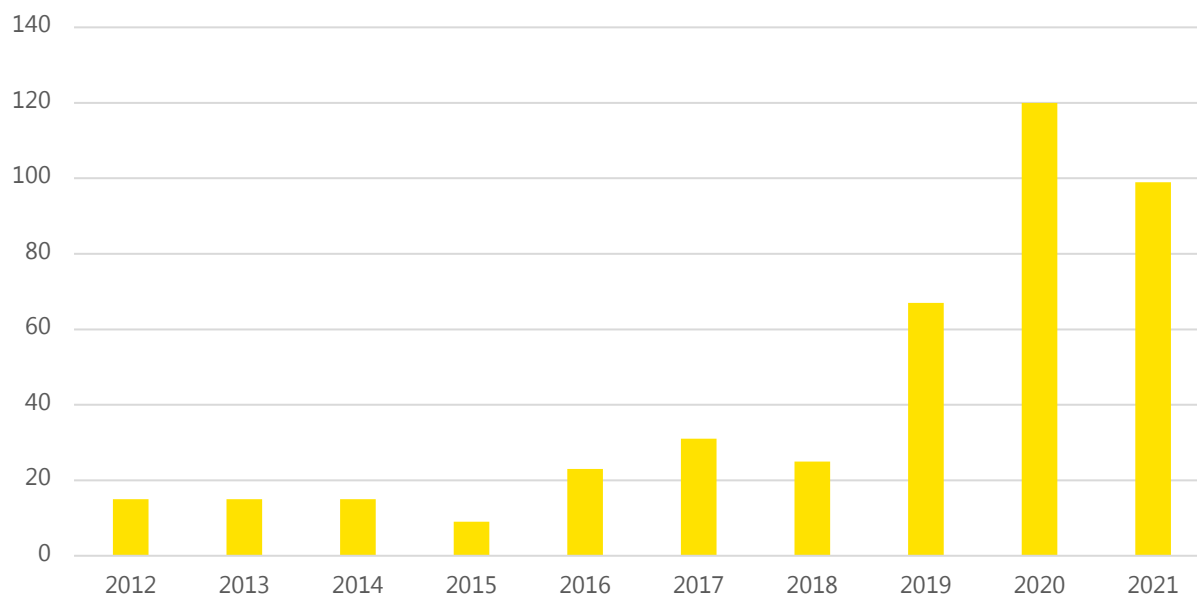
- 19 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 1 installation de panneaux solaires thermiques
- 3 installations de chauffage central à pellets / bois
- 5 raccordements pour une borne de recharge électrique
- 35 subventions pour achat de vélo électrique / scooter électrique
- 32 subventions pour achat de l'abonnement CFF ½ tarif
- 3 subventions pour remplacement de gros appareils ménagers
- 1 action en faveur de l'efficacité énergétique (installation système de récupération de chaleur).

L'addition des aides financières promises représente un montant total de Chf 153'750.95.- prélevé sur le compte n° 300.3657 alloué à cet effet.

Promesses d'octroi en CHF



Promesses d'octroi en unités



COMMISSION COMMUNALE « ÉNERGIE »

La commission s'est réunie deux fois durant le début de l'année 2021 et a pris congé de son président M. Olivier Guignard, Municipal sortant.

6.3 Situation des préavis et autres travaux importants

PRÉAVIS N° 19-04

Crédit d'étude (CHF 620'000.00) en vue de la réalisation des modifications et de la muséographie du nouveau musée unique de Sainte-Croix déterminée par le concours d'architecture - parcelle N°691

La phase 2 du projet de regroupement des 3 collections des Musée Baud, du MAS et du CIMA est en voie de finalisation. Les études jusqu'à l'envoi des soumissions financées par ce préavis sont placées sous la responsabilité d'un nouveau bureau, soit eo architectes à Lausanne. Les travaux débiteront dans le 2ème trimestre 2022.

Le comité de pilotage du projet a réussi à réunir l'entier du budget des travaux de cette 3ème étape, Ainsi, la ligne de crédit ouverte par la Commune (préavis 21-01 – Regroupement des musées – participation et garantie communales) ne sera pas utilisée en finalité.

PRÉAVIS N°17-11, N°20-08 ET N°21-07

N°17-11 : Crédit d'étude (CHF 695'000.00) pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare et modification partielle du Plan Général d'Affectation (MPGA) «École de la Gare - parcelle n°713»

N°20-08 : Crédit complémentaire (CHF 210'000.00) pour les phases d'études du projet de réaliser une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare

N°21-07 : Crédit de construction (CHF 6'115'000.00) pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare

À ce jour, il nous manque une salle de sport pour les écoles de Sainte-Croix. Cette situation est due principalement au fait que les élèves du secondaire des communes de Baulmes et Vuiteboeuf viennent étudier à Sainte-Croix suite au regroupement scolaire. L'établissement regroupe les élèves des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf, ce qui représente environ 800 élèves. À ceci s'ajoute également que la population de Sainte-Croix s'agrandit d'environ 100 personnes par année.

Par l'intermédiaire du préavis, un crédit de Chf 695'000.00.- (dont Chf 17'500.- dévolus pour le changement de zone) a été obtenu en décembre 2017.

Il est à noter qu'une première demande de crédit qui mentionnait la construction d'un garage souterrain de 60 à 70 places sous la future salle de gym avait été refusée par le Conseil communal en octobre 2017.

Dès juillet 2018, le jury du concours d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation d'une salle de gymnastique scolaire et de locaux PPLS (bureaux pour psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue) a analysé en détail 55 dossiers.

Différents critères, tels que l'intégration dans le site, les matériaux, la distribution des différents locaux, etc... ont permis au collège d'experts de porter un choix sur le consortium d'architectes ERBAT de La Sarraz et Mue de Paris. Ces derniers ont réalisé leur projet en concordance avec le bureau d'Ingénieurs-conseils CHABLOZ & PARTENAIRES SA.

En 2019, le consortium d'architectes a élaboré l'avant-projet du bâtiment en tenant compte des remarques émises par la groupe de travail communal.

Durant cette phase, et faisant suite à des sondages réalisés sur place, il a été identifié que le sous-sol représentait un problème de pollution ainsi qu'une éventuelle présence d'eau souterraine. Il est à noter que ce site ne figurait pas dans le cadastre cantonal des sites pollués.

Afin de traiter ces différents points, une étude géotechnique a été demandée auprès du bureau d'ingénieurs De Cerenville basé à Ecublens. À la réception de cette dernière, une séance a été organisée auprès des services cantonaux afin qu'ils nous indiquent les mesures légales à prendre pour la poursuite du projet.

Les résultats concernant les eaux de surface et souterraines et l'air interstitiel sont plutôt positifs et ne créent pas de complication. Concernant les sols pollués, hormis l'inscription du site à l'inventaire, seuls les matériaux excavés devront être traités.

L'estimation sommaire, d'un montant de Chf 5'145'000.00.- (+/- 25%) annoncé dans le préavis n° 17-11, à la lumière des nouveaux éléments connus semble avoir été sous-estimée. Un comparatif de salles VD2 construites sur le canton indique que le coût des travaux prévus était dans une fourchette basse et ne prenait que partiellement en compte les particularités du programme avec des locaux PPLS, les contraintes géotechniques et de dépollution du site avec un projet architectural qui, en contrepartie de la qualité de son implantation et de sa volumétrie, impliquait d'excaver une partie importante du terrain.

Au vu de ces éléments, la Municipalité a présenté une demande de crédit complémentaire via le préavis n° 20-08 qui a été accepté par le Conseil communal lors de la séance du 26 octobre 2020.

Durant l'année 2020, le consortium d'architectes a travaillé sur la phase « Projet de l'ouvrage » afin de pouvoir soumettre le dossier à l'enquête publique. La publication s'est déroulée du 21 novembre au 20 décembre 2020 et a suscité une opposition de Romande Energie (qui a été retirée le 19 février 2021).

Suite aux préavis positifs des services de l'État via la synthèse cantonale, le permis de construire a été délivré par la Municipalité lors de sa séance du 8 mars 2021.

En début d'année 2021, l'envoi des soumissions a été réalisée par l'intermédiaire de procédures « sur invitation » sauf pour les codes des frais de construction (ci-après : CFC) suivants qui ont été réalisés au moyen de la procédure « ouverte » :

- CFC 201 Terrassements
- CFC 211 Maçonnerie
- CFC 214 Charpente
- CFC 230 Électricité

Le 21 juin 2021, le Conseil communal a accordé un montant de Chf 6'115'000.- via l'acceptation du préavis n° 21-07 afin de pouvoir réaliser la construction de ce nouveau bâtiment.

Dès lors, le chantier a pu débuter à la fin du mois d'août et il s'est poursuivi jusqu'à l'arrivée de la saison hivernale. Il a porté sur les travaux de terrassement, l'évacuation des matériaux pollués, les travaux spéciaux (sécurisation des talus d'excavation) et bétonnage du radier.

Concernant les travaux de terrassement et de dépollution des sols, le bureau spécialisé De Cernville géotechnique a établi un rapport à la fin de ceux-ci. Il fait mention que 5'838 m³ de matériaux ont été évacués du site alors que la projection théorique était de 5'615 m³.

En chiffre cela donne 2'690 m³ non pollués qui ont été évacués auprès de la décharge communale, 2'286 m³ de roche qui a été valorisée, 808 m³ de matériaux pollués qui ont été acheminés en décharge de type B et E ainsi qu'en centre de traitement et 54 m³ d'enrobés qui ont été évacués auprès d'une filière spécialisée.

Le volume théorique de matériaux pollués était estimé à 990 m³ soit 182 m³ de plus que le volume effectivement évacué. Comptablement, les volumes inférieurs de matériaux pollués sont compensés par la quantité supérieure du volume total évacué (+223 m³).

Concernant le planning prévisionnel, la mise à disposition de la nouvelle salle devrait pouvoir s'effectuer à la rentrée scolaire d'août 2023.



Chantier nouvelle salle de gym de la Gare

PRÉAVIS N° 19-07

Caserne de pompiers / Agrandissement et transformations intérieures (CHF 553'850.00)

La caserne construite en 2003 a été dimensionnée de façon à répondre aux besoins du service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) pour le territoire de notre commune.

Suite à une réorganisation en 2014, le SDIS Sainte-Croix est devenu le SDIS régional Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte. Il regroupe les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, Tévenon et Grandevent et possède deux casernes situées à Villars-Burquin et à Sainte-Croix.

Le cahier des charges du SDIS Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte a été revu à la hausse et ces diversifications d'interventions engendrent une augmentation de véhicules et d'agrégats. Les locaux étaient devenus trop exigus et n'étaient plus à même de permettre au SDIS Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte d'être réactif et performant, d'où un agrandissement de la caserne.

Face à ce constat, un crédit de Chf 553'850.00.- a été accepté par le Conseil communal en date du 24 juin 2019. À noter que l'ECA subventionne ces travaux à hauteur de Chf 213'298.00.-.

L'agrandissement porte sur la création d'une travée supplémentaire pour garage abritant les véhicules et agrégats et de deux locaux (décontamination et déchets).

Dans le volume existant, les travaux consistent en la création de différents locaux (vestiaires, local vélo, local radio et locaux administratifs).

Publiée du 16 novembre au 15 décembre 2019, la mise à l'enquête n'a suscité aucune opposition et le permis de construire a pu être délivré le 13 janvier 2020.

La procédure d'appel d'offres auprès des entreprises, établi par le bureau Gueissaz & Lopez architectes à Sainte-Croix, s'est déroulée au printemps 2020.

Les travaux ont débuté à la fin du mois d'août 2020 par la réalisation de la travée supplémentaire et par le local décontamination et déchets afin que ces derniers soient hors d'eau avant l'arrivée de la saison hivernale. Les travaux intérieurs ont débuté en début d'année 2021 pour être terminés durant l'été.



Caserne SDIS, nouveaux locaux décontamination et déchets



Caserne SDIS, travée supplémentaire

PRÉAVIS N° 20-03

Salle de Gymnastique de L'Auberson (CHF 420'000.00)

Travaux de rénovation de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques, réfection des façades et de la cuisine

La salle de gymnastique de L'Auberson a été construite en 1901, les dernières rénovations importantes des façades et de la toiture datent de 1985, respectivement 1951. La fréquence des fuites en toiture et des fissures dans le crépis augmentant chaque année, il était temps d'entreprendre des travaux de rénovation.

Parallèlement, le remplacement de la cuisine par un modèle plus fonctionnel s'avérait nécessaire afin de pouvoir accueillir des événements avec un repas cuisiné sur place.

Le crédit, d'un montant de Chf 420'000.00.-, accepté par le Conseil communal le 29 juin 2020 a permis de réaliser les travaux de remplacement de la cuisine durant l'année 2020. Quant aux travaux de la toiture et des façades, ils ont été réalisés en 2021.

Il est à noter que les subventions pour ce projet se montent à Chf 12'750.00.- et que la Société de Développement de L'Auberson a fait un don de Chf 20'000.00.-.



Local de Gym de L'Auberson

PRÉAVIS N° 21-08

Chauffage à distance (CHF 390'000.00)**Adaptation des chaufferies de 6 bâtiments raccordés au chauffage à distance**

La Commune de Sainte-Croix possède plusieurs bâtiments alimentés en énergie par deux réseaux de chauffage à distance. Certains sont raccordés par des conduites appartenant à Groupe E (réseau communément appelé CroixCad et réalisé en 2011) et d'autres sont reliés par un réseau communal construit en 1971 et géré par la Commune de Sainte-Croix jusqu'à ce jour.

La fourniture d'énergie de ces deux réseaux provient de la centrale de chauffe à plaquettes appartenant à Groupe E, qui est implantée au nord du bâtiment de La Conversion.

Consécutivement aux problèmes de fuites rencontrés sur notre réseau communal ces dernières années, des négociations ont été menées avec Groupe E afin d'effectuer un transfert de propriété.

Dès lors, la fourniture de l'énergie primaire jusqu'à un échangeur de chaleur situé à l'entrée de chaque bâtiment est dorénavant sous leur responsabilité.

Aussi, des adaptations ont été nécessaires sur les installations intérieures situées après les échangeurs afin d'assurer une circulation et une régulation indépendante pour chaque groupe de chauffe.

La 1ère partie des travaux (Collège de La Poste, salle de gym de La Poste et Métiers 3) s'est déroulée entre les mois de juillet et octobre 2021.

La dernière partie des travaux (Hôtel de Ville, La Conversion) sera réalisée en 2022.



Travaux partie secondaire Chauffage à distance



Travaux partie secondaire Chauffage à distance

PRÉAVIS N° 21-19

Ancien Collège (CHF 100'000.00)**Rénovation d'un appartement à la rue du Collège 2**

Ce bâtiment, situé à la rue du Collège 2 à Sainte-Croix, a été construit en 1850 pour y faire des classes d'école. Il a été utilisé pour l'enseignement jusqu'en 1951, bien qu'une classe de l'orientation professionnelle fut maintenue jusqu'en 1965.

L'affectation des volumes intérieurs a évolué au fil du temps, plusieurs phases de travaux de transformation et de réfection ont eu lieu, actuellement seul un appartement n'a pas encore été rénové depuis 1975.

Les locaux ont ensuite été progressivement transformés pour répondre aux nouveaux besoins tels que les bureaux de la police et de la protection civile, un local pour les samaritains, une salle de répétitions pour les sociétés locales, des locaux commerciaux (bureaux) ainsi que des appartements.

Les principaux travaux d'entretien ont été réalisés en 1975 avec la réfection de la toiture et des façades ainsi qu'en 1993 pour le remplacement du système de chauffage.

Il faut également souligner que des travaux d'entretien sont régulièrement réalisés par le biais du budget annuel.

Cet appartement de 2,5 pièces situé au 1er étage n'a bénéficié d'aucun entretien particulier depuis 1997 hormis la réfection de la salle de bain.

Il faut relever que l'ancien locataire y résidait depuis 1977 et ne souhaitait pas de rénovation dans son logement.

Le préavis a été accepté par le Conseil communal lors de la séance du 13 décembre 2021 et la réalisation des travaux est planifiée pour le début de l'année 2022.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

151 / Bâtiment de la Place du Pont 1

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC.

342 / Bâtiment de La Conversion

- Pose de tablettes de fenêtres en aluminium côté cour
- Réfection des embrasures en béton côté cour
- Remplacement du système de sonneries et alarme
- Remplacement de luminaires dans 3 salles de classes
- Pose d'un nouvel escalier extérieur en béton (cf. Préavis 21-02)

344 / Bâtiment Le Platon

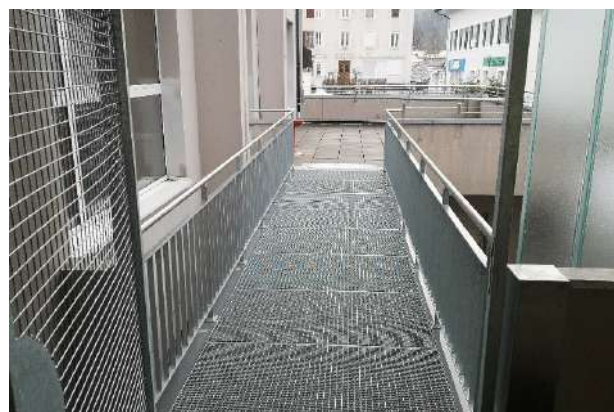
- Installation des 2 cylindres électroniques

351.1 / Hôtel de Ville

- Création d'une passerelle pour accès à la salle du « Mont-des-Cerfs »
- Transformation d'un appartement en cabinet médical
- Le secteur conciergerie est intervenu à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).
- Le secteur conciergerie a également procédé au nettoyage et réparation suite à des actes de vandalisme.



Nouvel escalier à La Conversion



Passerelle à l'Hôtel de Ville

352 / Métiers 3

- Remplacement du système d'alarme de l'ascenseur 2G par un 4G
- Travaux du chauffage à distance. (cf. préavis 21-08)

351.3 / Hôtel de Ville, salle de spectacles

- Remplacement des rideaux à la salle Alexei Jaccard
- Remplacement des haut-parleurs de retour

355 / Autres Bâtiments

Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus

- Remplacement d'une partie de la tuyauterie d'eau potable
- Taille des arbres du jardin
- Remplacement d'une fenêtre
- Réfection d'une partie de la toiture avec ferblanterie
-

Chalet du Mont-de-la-Mayaz

- Création d'un drainage périphérique de façade
- Réfection des façades et de la devanture

Abris bus L'Auberson

- Réfection de l'intérieur

Refuge de La Vy-Jaccard

- Réfection totale de la toiture
- Peinture des façades
- Installation de 3 tables et bancs pour le pique-nique à l'extérieur

Chalet des Dénériaz-Dessous

- Réfection des peintures intérieures



Rideaux à la salle de spectacles



Drainage des façades Mont-de-la-Mayaz



Rénovation des façades Mont-de-la-Mayaz



Rénovation des façades de la Vy-Jaccard

356.1 / Collèges de la Gare et de L'Auberson

Collège de la Gare

- Remplacement des poubelles extérieures
- Remplacement du boiler d'eau chaude sanitaire
- Travaux suite à des actes de vandalismes (vitrages)
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Le secteur conciergerie a procédé à de nombreux nettoyages et réparations suite à des incivilités presque hebdomadaires lors des beaux jours

Collège de L'Auberson

- Réfection de la salle de couture au rez inférieur
- Remplacement d'un moteur de store
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

Local de gym de L'Auberson

- Travaux façades et toiture, (cf. préavis 20-03)
- Remplacement des fenêtres côté Nord
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

356.2 / Collège de la Poste

- Réfection de la peinture dans les WC et les locaux matériels au sous-sol
- Remplacement des fenêtres au sous-sol
- Création d'une rampe d'accès extérieure pour chaises roulantes
- Remplacement du système d'alarme de l'ascenseur 2G par un 4G
- Installation d'émetteurs WIFI dans les classes côté Nord (financée par l'entente scolaire)
- Travaux de remise en conformité électrique dans la salle de gym de la Poste
- Travaux du chauffage à distance, (cf. préavis 21-08)
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Réfection de la salle de couture au Collège de L'Auberson



Rampe d'accès Collège de la Poste

356.3 / Centre sportif

- Pose d'une peinture anti-graffitis sur la façade Sud
- Pose d'un enrobé sur la partie herbeuse côté rue du Tyrol
- Réfection complète du gazon du terrain de foot suite à des dégâts de hannetons
- Remise en état d'un talus suite à un glissement de terrain (Cas ECA)
- Entretien de la place de sport et alentours : il y a constamment des débris de bouteilles en verre et des déjections animales sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine.



Glissement de terrain Centre Sportif

357.1 / Musée du CIMA

- Remplacement des canalisations des eaux usées extérieures.

358 / Réseau de chauffage à distance (CAD)

- Travaux du chauffage à distance, (cf. préavis 21-08)
- Le secteur conciergerie exécute les contrôles périodiques et les relevés de consommation ainsi que les dépannages urgents
- Un contrôle systématique de la température et la purge des radiateurs ont dû être mis en place suite aux nombreuses pannes rencontrées

359 / Bibliothèque

- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

580 / Temples

- Contrôle et entretien des orgues
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

Temple de Sainte-Croix

- Traitement contre les mouches par un spécialiste
- Réfection de ferblanterie en toiture
- Remplacement du banc public extérieur
- Peinture sur une partie des façades
- Remplacement d'une fenêtre de la tour

Temple de La Chaux

- Remplacement de 4 fenêtres côté Sud

Église Catholique

- Réfection d'une partie de la toiture avec ferblanterie

DIVERS

- Gestion des accès (cylindres, clés) : en 2021, le secteur entretien y a consacré environ 300 heures.
- Malgré nos recommandations, trop d'utilisateurs perdent encore leur clé, ce qui occasionne un important travail de remplacement et de programmation pour le secteur.
- Aide aux autres secteurs pour divers travaux, fourniture de matériaux.
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc...
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc...
- 12 contrôles de conformité électrique (OIBT) demandés par Romande Energie, qui ont pour la plupart généré des travaux de remise en état.
- Contrôle annuel de toutes les toitures des bâtiments selon liste (remplacement de tuiles, curage des chéneaux, contrôle des charpentes et ferblanteries extérieures, contrôle des façades, fenêtres et portes).
- 50 extincteurs ont été contrôlés ou remplacés.
- Entretien périodique des luminaires de secours.
- Entretien périodiques des chaudières.
- Purge d'air dans les radiateurs.
- Remplacement de robinet d'éviers et de buses de douches.
- Réfections de joints d'étanchéité.
- Remplacement d'ampoules et tubes néons (souvent par du Led quand cela est possible).

INCIVILITÉS

On dénombre 11 effractions et actes de vandalisme pour lesquels une plainte a été déposée :

Métiers 3	Graffitis sur mobilier urbain
Centre sportif	Graffitis sur murs et sol en tartin, poubelles et escaliers Taches d'hydrocarbure au sol Bouteilles brisées Déchets abandonnés suite à tentative d'incendie Déprédations sur barrières et sur système d'arrosage automatique
Buvette de La Gittaz	Plusieurs effractions sur les portes et fenêtres
Collège de la Gare	Vitre de la porte d'entrée brisée Vitre de la porte de la salle de Gym brisée Cylindre électronique brûlé Bouteilles brisées et déchets abandonnés
Gym de la Poste	Graffitis supplémentaires sur une porte
Hôtel de Ville	2x Graffitis dans le passage souterrain (anciens congélateurs)

Des déchets sont fréquemment laissés aux abords des bâtiments du collège de la Gare et du Centre Sportif. De facto, cela représente une surcharge de travail qui se fait au détriment des travaux normalement prévus.

Lors de la présence de bris de verre, nous nous appuyons sur le secteur de la voirie qui intervient rapidement (avant l'ouverture du collège) au moyen de la balayeuse.



Graffitis au Centre Sportif



Déchets incendiés au Centre Sportif



Vitre cassée au Collège de la Gare



Graffitis au Centre Sportif

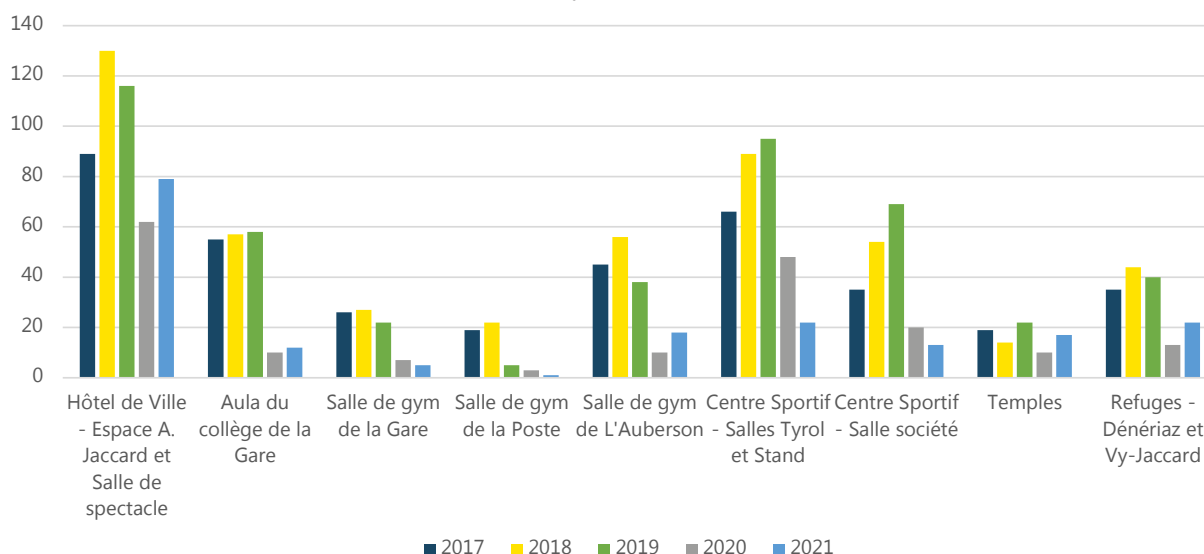
MANIFESTATIONS ET LOCATION DES SALLES

Le nombre de locations a fortement diminué en raison du Covid-19. Par contre, les locations maintenues ont demandé une préparation complexe ainsi que des nettoyages accrus.

Nombre de jours de location par salle (hors réservations sportives et scolaires à l'année) :

Salles	2017	2018	2019	2020	2021
Hôtel de Ville - Espace Alexei Jaccard et salle de spectacle	89	130	116	62	79
Aula du collège de la Gare	55	57	58	10	12
Salle de gym de la Gare	26	27	22	7	5
Salle de gym de la Poste	19	22	5	3	1
Salle de gym de L'Auberson	45	56	38	10	18
Centre Sportif - Salles Tyrol et Stand	66	89	95	48	22
Centre Sportif - Salle société	35	54	69	20	13
Temples	19	14	22	10	17
Refuges - Dénériaz et Vy-Jaccard	35	44	40	13	22
Totaux	389	493	465	183	189

Nombre de jours de location, par salle
(hors réservations sportives et scolaires à l'année)



SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES IMMEUBLES

Depuis 2012, les différentes données de nos principaux immeubles sont introduites via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ».

Dès lors, un suivi de l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable est assuré via ce logiciel. En raison du Covid-19, certaines données ne sont pas comparables aux années précédentes car certains bâtiments ont été moins utilisés.

Les trois tableaux suivants montrent les consommations rapportées au m² de la Surface de Référence Énergétique (ci-après : SRE)

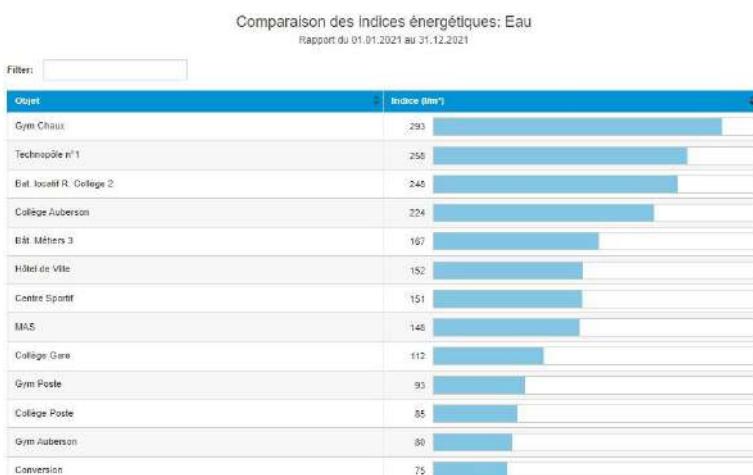
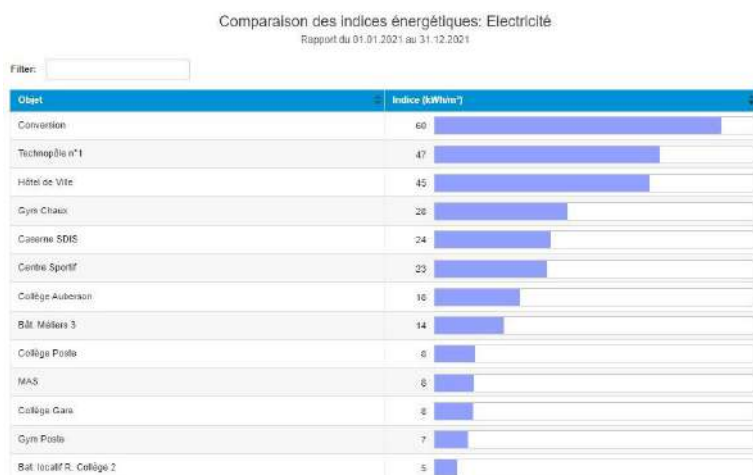
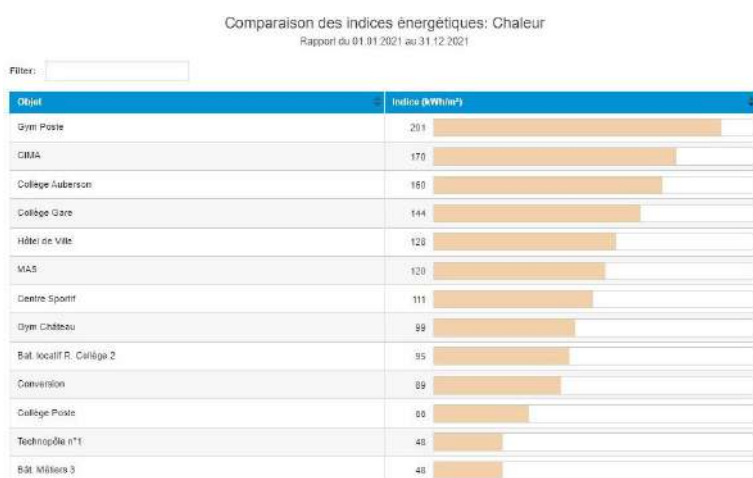
Le 1er tableau « Chaleur » reflète la qualité de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment.

La comparaison est un peu faussée car ce ne sont pas des bâtiments de même catégorie d'utilisation : par exemple le Technopôle n'a pas les mêmes besoins de chauffe que les appartements de l'Hôtel de Ville.

Il y a aussi une grande différence de SRE comptabilisée par rapport au volume, ceci entre bâtiments.

Exemple : la hauteur d'étage de la Gym de la Poste est de 7m alors que celle du Vieux Collège est de 3m, ce qui donne un volume à chauffer beaucoup plus grand pour la salle de gym de la Poste par rapport à la SRE entrée dans le logiciel.

Afin de comparer ces différentes affectations, les consommations devraient être rapportées au m3 du bâtiment, mais le logiciel n'est pas prévu pour cela.

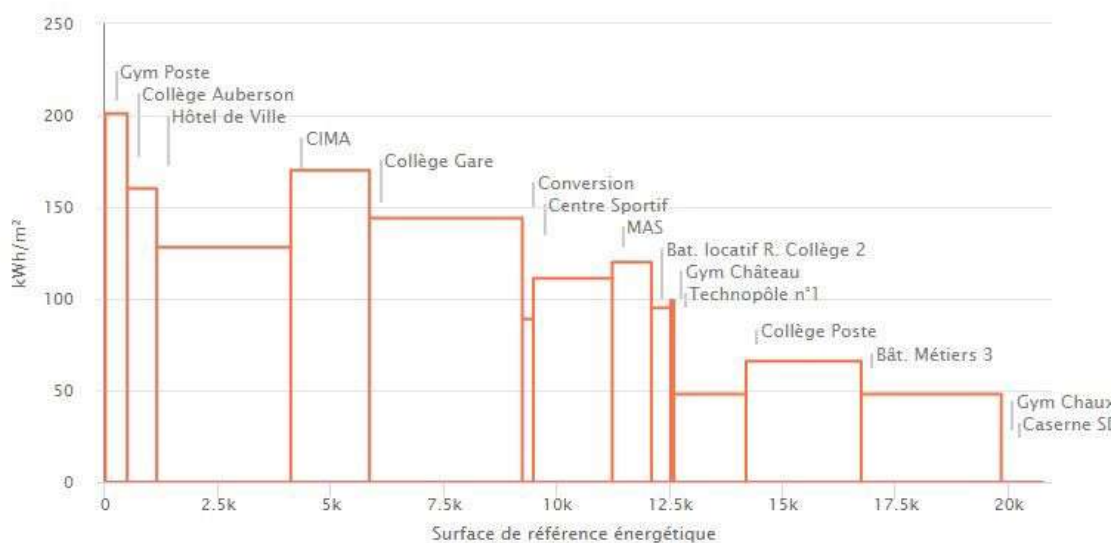


Le graphique suivant montre les consommations rapportées par m² de surface de planchers (en vertical) et en Surface de Référence Énergétique (horizontal).

La consommation d'énergie totale par bâtiment est proportionnelle à la surface du rectangle correspondant. Nous constatons par exemple que les plus gros consommateurs sont le Collège de la Gare et l'Hôtel de Ville.

Indices énergétiques versus Surfaces de référence énergétique

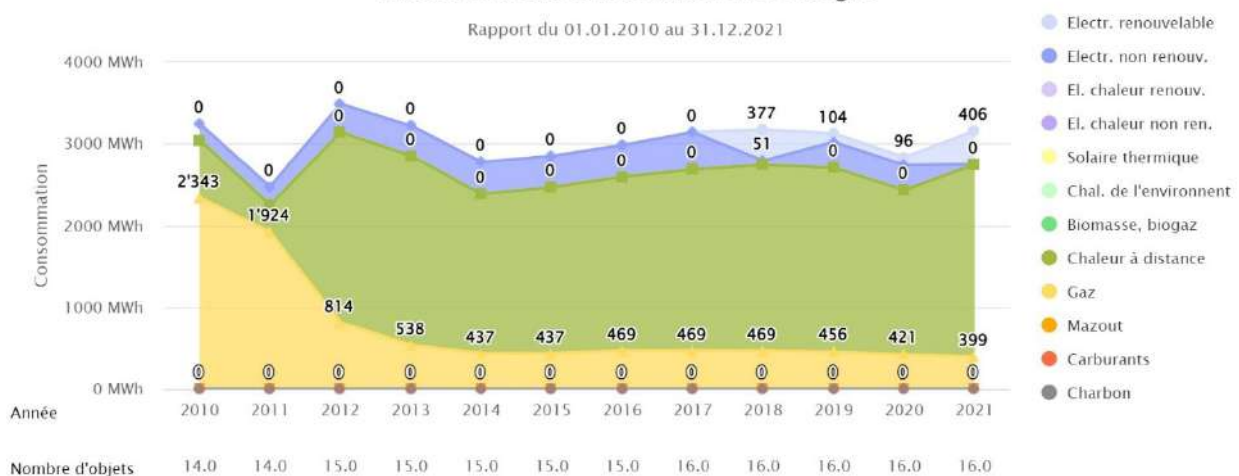
Rapport du 01.01.2021 au 31.12.2021



La consommation d'énergie totale est un peu plus grande que l'année précédente. Cela correspond toutefois à la moyenne des dix dernières années.

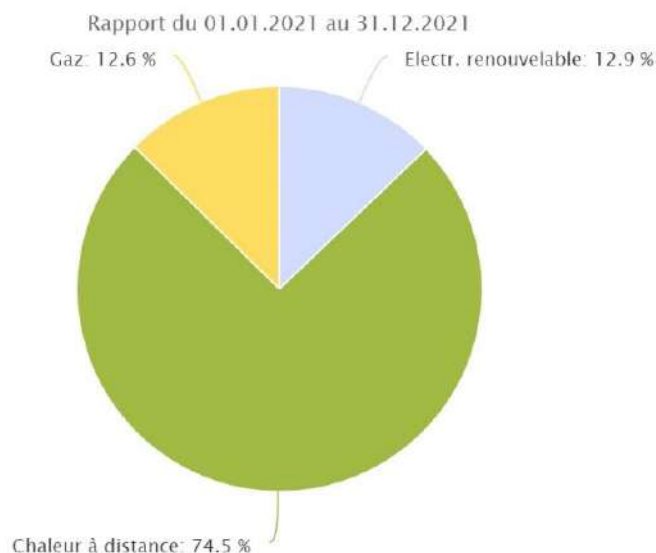
Evolution de la consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2010 au 31.12.2021



Le graphique suivant indique la part selon le type d'agent énergétique consommé. Près des trois-quarts sont issus du chauffage à distance qui lui-même est alimenté à 70 % par des plaquettes de bois.

Répartition par agent énergétique – Consommation d'énergie



6.4 Ressources en personnel

Le secteur bâtiment se compose de 9.4 EPT et de deux apprentis.

- 3 EPT sont dévolus au secteur « entretien »
- 6.4 EPT sont dévolus au secteur « conciergerie » y compris la salle de musculation + 1 apprenti agent d'exploitation
- 1 EPT au secteur « conciergerie » pour un contrat de durée déterminée (du 1 janvier au 30 septembre 2021)
- 1 personne en mesure CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion) durant 6 mois

La grande majorité des cours et des journées d'informations ont été annulées cette année pour cause de Covid-19 et sont reprogrammés pour 2022.

6.5 Conclusions

Malgré la pandémie, cette année 2021 a été remplie de projets d'envergure.

Pour le secteur bâtiment, il a fallu s'organiser de façon rigoureuse pour tenir les délais prévus et jongler avec les disponibilités restreintes des entreprises et de l'ensemble du personnel.

Nous avons dû réfléchir en amont aux diverses solutions et nous adapter rapidement aux mesures édictées par le Canton et la Confédération.

Nous avons pu compter sur notre personnel qui a su mettre toute son énergie là où elle était nécessaire afin de permettre une utilisation sécurisante des salles de classe et de gym, de la bibliothèque, des bureaux de l'administration ainsi que de la tenue des séances du Conseil communal.

Des stigmates des deux dernières années seront certainement visibles à l'avenir. Toutefois, l'espoir de revoir un public nombreux dans nos salles à l'occasion des différentes manifestations locales nous apporte un élan d'optimisme pour l'année 2022.

7. SECTEUR TRAVAUX - (cpt 400 à 465)

7.1 Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, les activités du secteur se sont concentrées sur les missions principales relatives à la collecte et au traitement des déchets, à l'entretien et au déneigement des routes et des espaces publics, au renouvellement du réseau d'éclairage public et à la mise en séparatif progressive de notre réseau d'évacuation des eaux.

Dans le cadre du préavis 19-05, 3 herse à bois à l'entrée des voûtages de l'Arnon et du Petit Arnon ont été installées ainsi qu'un ouvrage de rétention sous forme de diguette, permettant de diminuer la potentialité de voir se former un embâcle au niveau de l'entrée des voûtages et éviter ainsi le risque de débordements dans la traversée de Sainte-Croix.

Par voie de préavis, une nouvelle chargeuse de type Liebherr L509 a été achetée afin de répondre aux besoins de manutention sur les chantiers ainsi qu'aux opérations de déneigement.

Une fraiseuse à neige a quant à elle été acquise sous forme de location à l'entreprise Zaugg. Il s'agit d'une Rolba500 qui s'est avérée être un engin pleinement adapté à nos exigences.



Fraiseuse Rolba500, de chez Zaugg

7.2 Réseau routier

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. En sus des travaux de réparations ponctuels indispensables, l'accent est mis sur des rénovations ciblées de tronçons de routes par des entreprises spécialisées et permettant des résultats durables.

RÉFECTION DE TRONÇONS DE ROUTES

Après préparation de la chaussée existante, par rabotage et reprises sectorielles de la fondation, un tapis de 7cm d'épaisseur a été posé sur les tronçons suivants :

- Rue de la Charmille (150 mètres linéaires)
- Ruelle de la Charmille (140 mètres linéaires)
- Chemin de la Grangette-Bellevue (425 mètres linéaires)
- Chemin du Couchant (105 mètres linéaires)
- Chemin des Cerfs (130 mètres linéaires)
- Chemin des Hêtres (230 mètres linéaires)
- Rue du Franc-Castel (430 mètres linéaires)
- Rue des Anémones (255 mètres linéaires)
- Rue du Midi (305 mètres linéaires)

REFLACHAGES, RÉPARATIONS DIVERSES

- Reprofilage des détériorations de la chaussée avec matériaux bitumineux sur l'Avenue des Alpes et la Rue des Rasses
- Pose de 194 tonnes d'enrobé bitumineux pour les réparations de fouilles, nids-de-poule et réfections de places
- Pose de 325 mètres linéaires de cunettes en granit à L'Auberson, le long de la route cantonale en traversée de localité
- Réfection complète des deux dos d'âne en entrée de localité et élimination d'un dos d'âne à L'Auberson
- Rénovation de 100 mètres linéaires de files pavées le long de l'Avenue de la Gare par la pose de bordures granit
- Rabotage et pose d'enrobé sur 50 mètres linéaires de trottoir à l'Avenue des Alpes
- Rabotage et pose d'enrobé sur 320 m² à la Rue des Pâquerettes, devant le nouveau dépôt TRAVYS
- Réfection du trottoir au droit des bâtiments de la Rue Neuve 6-8-8a (30 mètres linéaires)
- Réfection des enrobés du parking au Chemin de Mon Repos

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIEN

Le réseau d'éclairage public nécessite des contrôles bimensuels nocturnes de fonctionnement, découlant sur des travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et de matériels défectueux.

Un effort particulier est mis ces dernières années afin d'assainir le réseau d'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres équipés de luminaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie.

- À La Chaux, ce sont 10 lampadaires qui ont été adaptés à technologie LED et 14 à La Vraconnaz.
- À Sainte-Croix, 6 nouveaux lampadaires ont été installés aux chemins des Hêtres et de Grangette-Bellevue.
- 4 lampadaires ont été remplacés à L'Auberson.
- Pose d'un lampadaire solaire à l'abris-bus des Replans.

Dans les quartiers périphériques où l'alimentation ne dépend pas des installations de la Romande Energie, la programmation de l'extinction a été maintenue de façon pérenne dans la tranche horaire 00h30 – 04h30.

TRAVAUX COURANTS

Durant l'année	Entretien de la signalisation Pose et dépose de la signalisation hivernale
Janvier-mars	Élagage des arbres en bordure des routes communales
Mai - septembre	Fauchage et éparage des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins ainsi que les cimetières
Fin juin	Entretien du solde des bords de routes
Avril - octobre	Nettoyage, balayage, entretien courant Entretien habituel du marquage des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus, en partenariat avec des entreprises spécialisées Réparation des chaussées, trous, fissures
Décembre-mars	Élagage des arbres en bordure des routes communales Mise en place de l'éclairage de Noël

7.3 Déblaiement de la neige

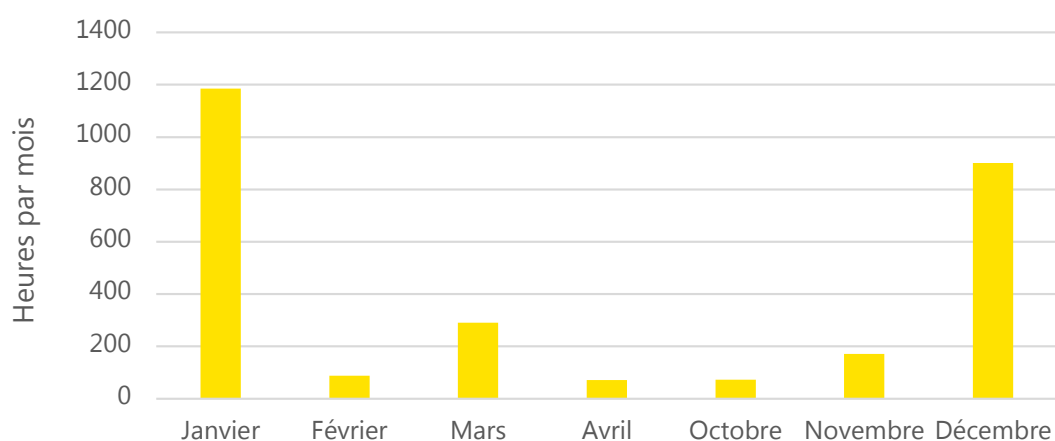
En janvier, de fortes précipitations neigeuses se sont succédées durant 3 jours consécutifs, de sorte qu'une équipe de nuit a été créée afin de pouvoir désengorger le village des amas de neige, cela en s'affranchissant de la circulation automobile qui complique passablement les opérations de chargement de la neige. Ce ne fut qu'au mois de mars que de nouvelles précipitations se sont déclarées.

Dans la seconde partie de l'année, c'est en décembre que de fortes précipitations neigeuses ont été dénombrées. Étant à ce moment en possession de la nouvelle fraiseuse Rolba500 de chez Zaugg, il a pu être confirmé que l'engin correspondait pleinement à nos besoins.

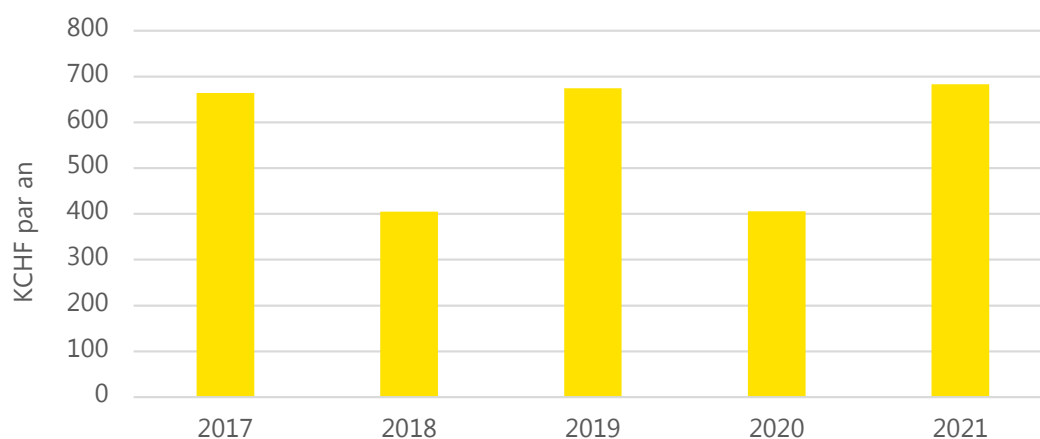
HEURES D'INTERVENTIONS MACHINES

	2017	2018	2019	2020	2021
Communales	2'866 h	1'565 h	2'852 h	1'562 h	2'780 h
Privées	572 h	397 h	667 h	346 h	787 h
Totaux	3'438 h	1'962 h	3'519 h	1'908 h	3'567 h

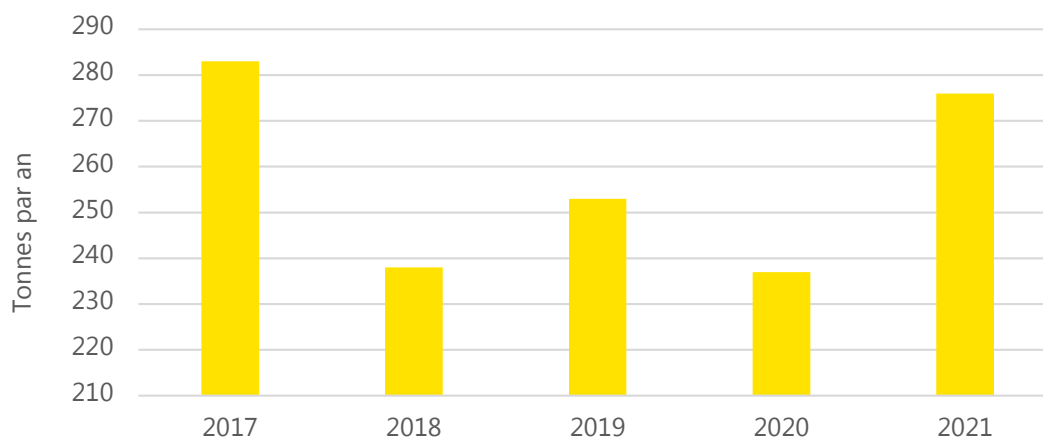
Répartition mensuelle des heures d'intervention des véhicules communaux



Comparatif des coûts totaux du déneigement



Salage - comparatif des tonnages



Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'État de Vaud est conjointement utilisé. À partir de janvier 2019, le sel nous est vendu par le canton avec, comprise dans le prix à la tonne, une part locative du silo.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 276 tonnes de sel ont été épandues sur les voies communales.

7.4 Parc véhicules

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par le budget, acquisition en location d'une fraiseuse à neige de type Rolba500 de la maison Zaugg.

Par voie de préavis, achat d'une nouvelle chargeuse Liebherr L509.

Le parc de véhicules communaux se compose à ce jour de la sorte :

• Camion à ordures SCANIA	• Chenillard Alther RT65
• Camion-grue MAN	• Tractopelle Volvo
• Camion MAN, transport et déneigement	• Dumper Raco
• Fraiseuse Meili 1400	• Balayeuse Boschung S3
• Fraiseuse Rolba 500 (location)	• Tondeuse Ferrari
• Meili BEAT	• Pick-up Toyota Hilux
• Meili 7000	• Pick-up Isuzu D-Max
• Bücher Ladog	• Utilitaire VW Crafter
• Chargeuse Liebherr L509	• Utilitaire VW Caddy
• Rétropelleuse Kobelco	• Utilitaire Fiat Doblo (2x)
• Tracteur John Deere	• Utilitaire Fiat Panda
• Tracteur Valtra	• Utilitaire Dacia Duster

7.5 Parcs et jardins

Avril - mai	Mise en place de la décoration estivale : environ 6'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements. Taille des haies et tonte des espaces verts, entretiens des massifs. Eliminations des souches d'arbre au parc de la Gare.
Octobre	Retrait de la décoration estivale

Entretien général de l'ensemble des 110 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

Pose de 15 vasques à fleurs suspendues à des candélabres. Installation d'un mât floral au carrefour rue Neuve / Avenue de la Gare. Installation d'une pyramide florale au carrefour rue de la Sagne / rue de l'Industrie.

7.6 Cimetières

Entretien courant des chemins, taille des haies, maçonnerie.

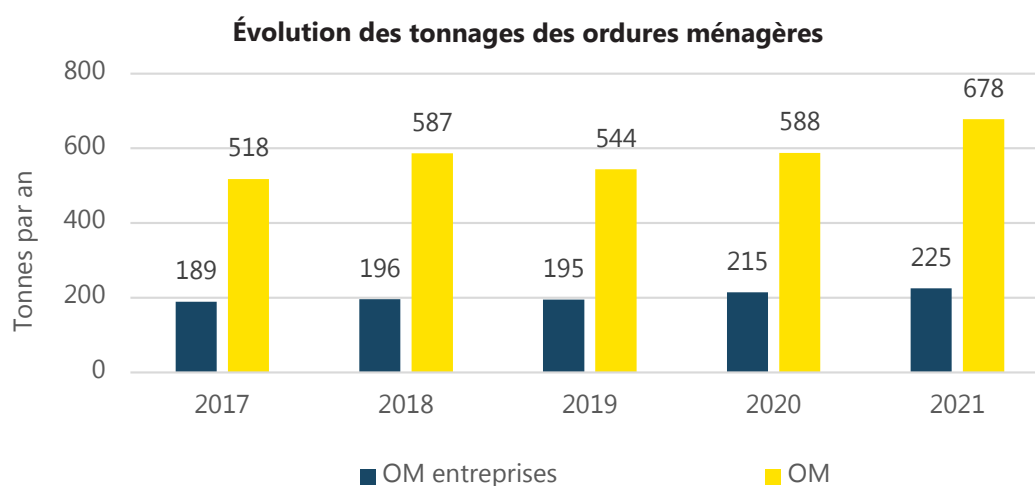
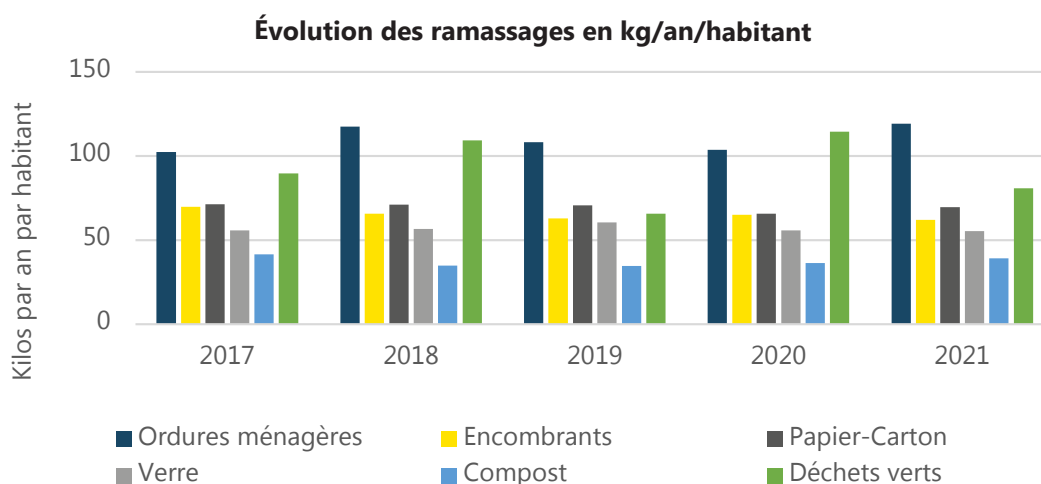
Démarrage des travaux en vue de la création d'un nouveau jardin du souvenir.

Réfection complète du mur d'enceinte au cimetière des Granges, sur 35 mètres.

7.7 Collecte et traitement des déchets

Sont à disposition de la population :

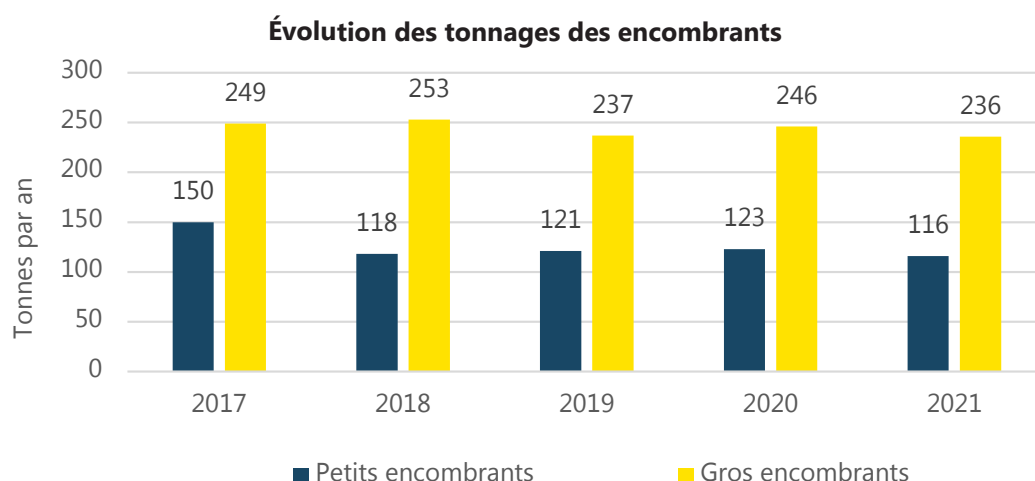
- 1 déchèterie intercommunale
- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost



Suite à l'application de la gestion commune des déchets, les tonnages en provenance de Bullet sont dès lors comptabilisés.

Le tonnage se répartit comme suit :

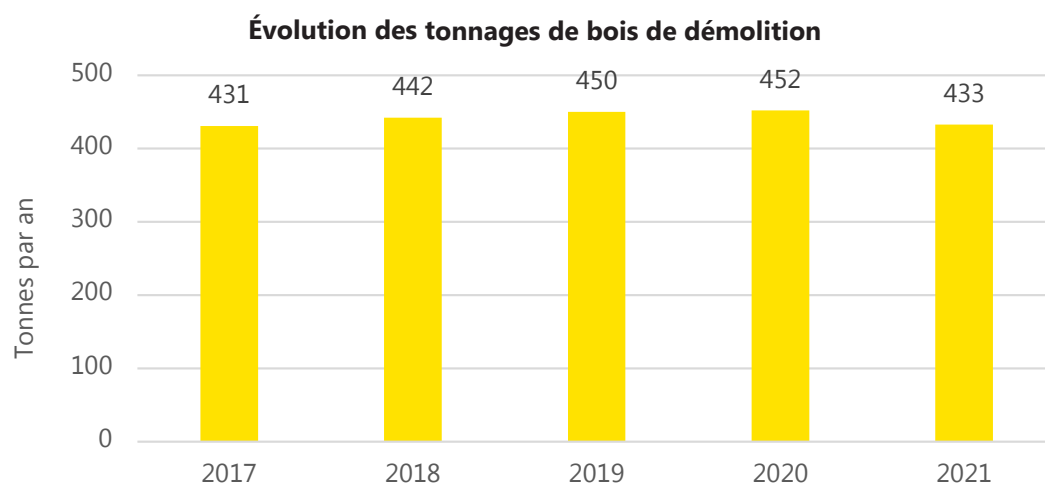
- Sacs taxés : 678 tonnes (75 %)
- Entreprises : 225 tonnes (25 %)



Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets encombrants incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 352 tonnes (369 tonnes en 2020).

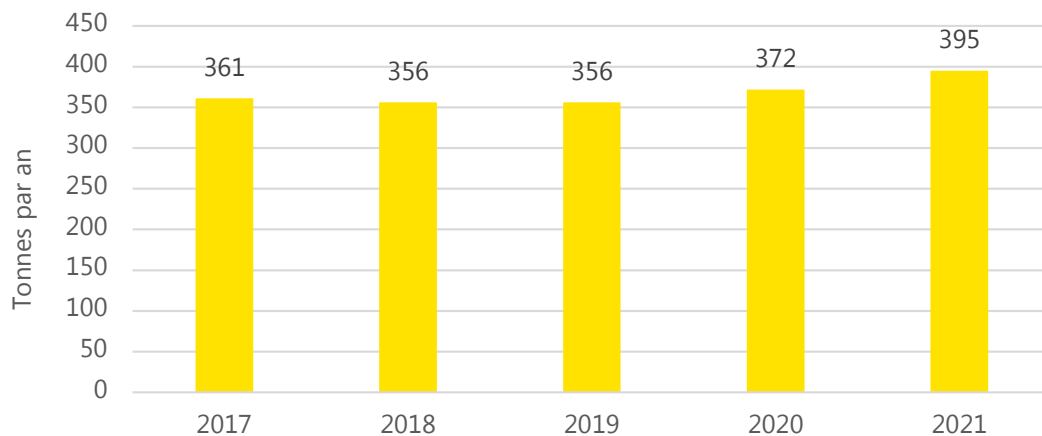
Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelques 151 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.

Une nouvelle benne compactrice a été acquise afin de traiter les petits encombrants et réduire les transports de ces derniers à la Strid à Yverdon.



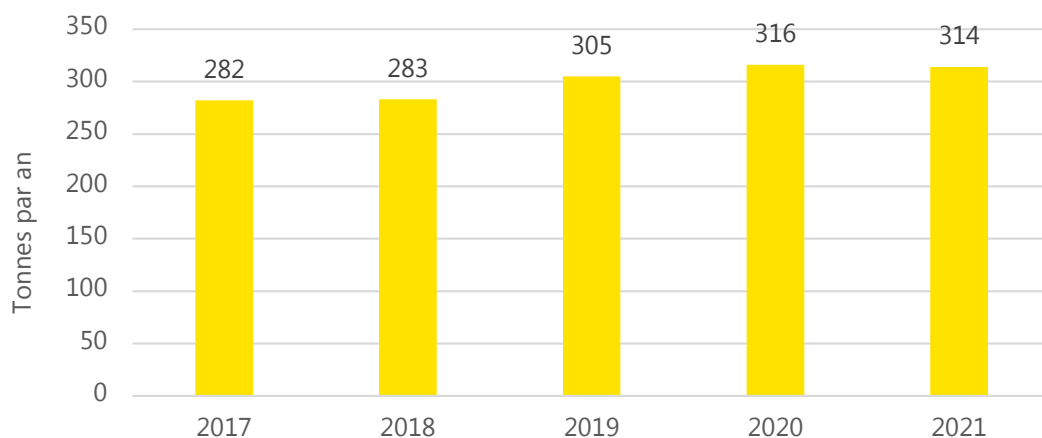
Ces sont 433 tonnes de bois de démolition qui ont été récupérées, puis dirigées vers La Poissine, sur le site géré par l'entreprise Cand-Landi SA.

Évolution des tonnages de ramassage de papier



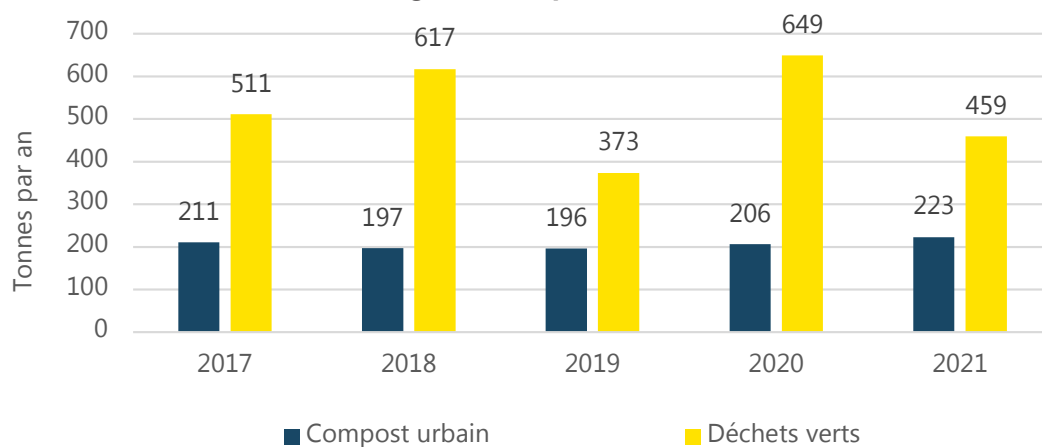
À partir des deux points de dépôt permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 395 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

Évolution des tonnages de récupération du verre



Résultat sensiblement identique aux exercices précédents, avec 314 tonnes de verre récupérées.

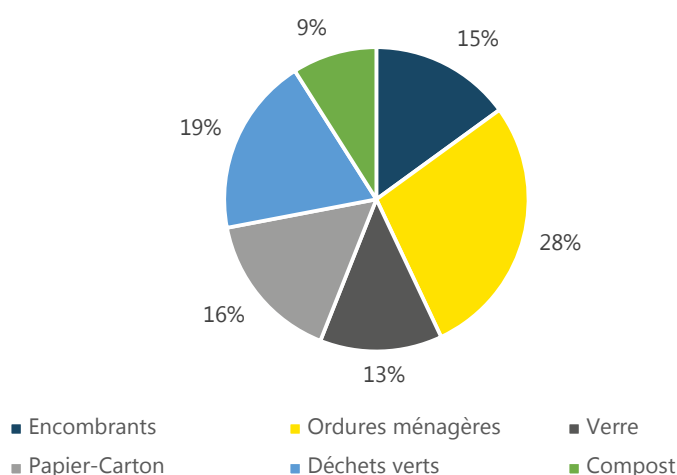
Évolution des tonnages de compost urbain et déchets verts



682 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été collectées à la déchèterie. Cela représente un tonnage inférieur à l'exercice précédent, que l'on peut principalement imputer aux conditions météorologiques.

Les déchets verts sont broyés sur place puis transportés, tout comme le compost urbain, à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

Répartition de la production de déchets par habitant (en kg/an/habitant)



ÉLIMINATION DES FRIGOS ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Ce sont 443 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que 41 tonnes d'appareils et machines électriques qui ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

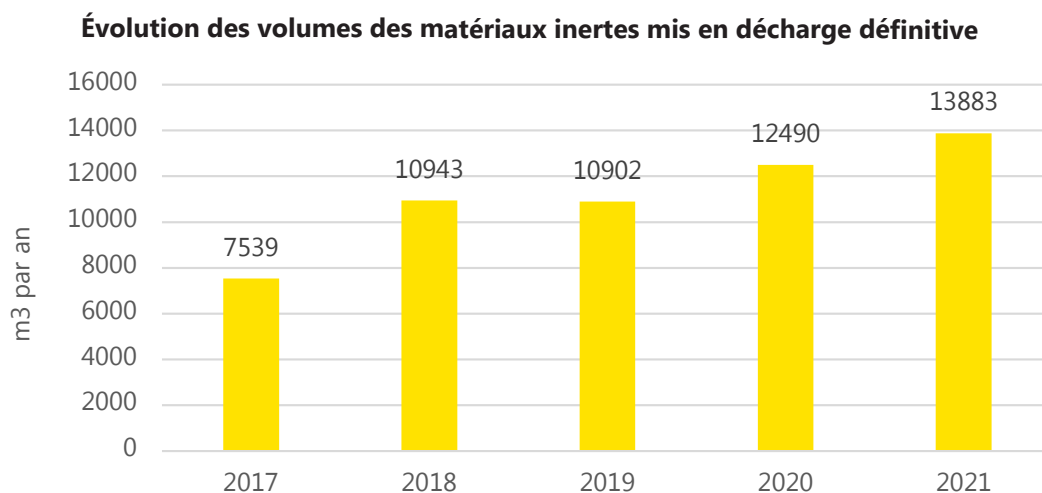
ÉLIMINATION DES PNEUS

383 pneus, dont 61 avec jantes, ont transité par la déchèterie avant d'être acheminés chez STRID SA.

RÉCUPÉRATION DE LA FERRAILLE

144 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

DÉCHARGE CLASSE INERTE ET TERREUSE « AUX COMBES »



Les travaux liés à la création d'une nouvelle salle de gymnastique au collège de la gare ont généré des volumes d'excavation importants mis en décharge terreuse.

7.8 Réseau d'égouts et collecteurs

Curage des sacs de grilles et renvois d'eau.

Au printemps et en automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages.

Pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux de ruissellement au bas du chemin des Mouilles, sur un tronçon de 220m, permettant le raccordement aux conduites de la zone du Platon et réduisant de la sorte l'apport d'eau parasite à la Step de la Villette.

Installation de 4 grilles de route à la Rue du Midi et de 3 au Crêt-Martin.

Un nouveau collecteur d'eaux claires et 3 grilles ont été installés au droit des bâtiments de la Rue Neuve 6-8-8a.

Création de 3 herses à bois aux embouchures des Arnons.



Herse à bois à l'embouchure du Petit Arnon

8. INSTRUCTION PUBLIQUE - (cpt 500 à 530)

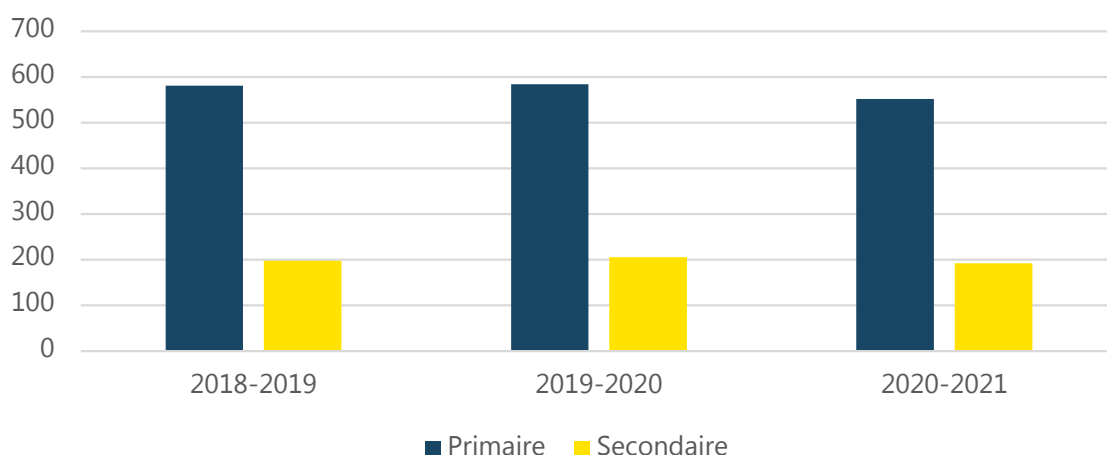
8.1 Écoles - Année scolaire 2020-2021

SECTEUR P		32 classes	557 élèves
5ème et 6ème année de l'école primaire			16 élèves
5-6P/4	16	Ferrari Janique, Duprey Delphine	Bullet
Classes enfantines		7 classes	122 élèves
1-2P/1	18	Baron Florence, Rademaker Laurette	Gare
1-2P/2	17	Barnéoud Laure, Reymondin Aurélie	Gare
1-2P/3	16	Valmy Nirmala, Wieland Céline	Bullet
1-2P/4	20	Haarpaintner Mireille, Wieland Céline	L'Auberson
1-2P/5	18	Mestik Julien	Gare
1-2P/B1	16	Bossert Corinne, Jaccard Carole	Baulmes
1-2P/B2	17	Guerry Pauline, Tarallo Alfredo	Baulmes
3ème année de l'école primaire		4 classes	61 élèves
3P/1	16	Aellen Arabi Frédérique, Duprey Delphine	Gare
3P/2	16	Duprey Delphine, Perez Burgos Malorie	Gare
3P/3	14	Courret Yvert Muriel, Tarallo Alfredo	L'Auberson
3P/B1	15	Perrin Fanny, Michoud Valérie	Baulmes
4ème année de l'école primaire		4 classes	75 élèves
4P/1	19	Busnello Jobin Patricia, Tarallo Alfredo	Gare
4P/2	19	Lauria Tagliati Maria, Tarallo Alfredo	L'Auberson
4P/3	19	Darbon Géraline, Duprey Delphine	Gare
4P/B1	18	Lang Monika, Michoud Valérie	Baulmes
5ème année de l'école primaire		4 classes	68 élèves
5P/1	18	Christe Patricia, Suter Vanessa	Gare
5P/2	18	Chavey Isabelle, Fleury Monique	L'Auberson
5P/3	17	Isler David, Fleury Monique	Gare
5P/B1	15	Goedecke Sandrine, Schädler Sophie	Baulmes
6ème année de l'école primaire		4 classes	71 élèves
6P/1	17	Fernandez Sabrina, Bugnon Clément	Gare
6P/2	17	Joseph Brigitte, Piguët Leticia	Gare
6P/3	19	Renaud Sophie, Suter Vanessa	Gare
6P/B1	18	Lugt Cyrane, Schädler Sophie	Baulmes
7ème année de l'école primaire		4 classes	73 élèves
7P/1	21	Isler Morane	Métiers 3
7P/2	20	Schmid Romain	Métiers 3
7P/3	19	Pillonel Jessica	Métiers 3
7P/B1	13	Perrin Fanny	Baulmes

8ème année de l'école primaire		4 classes	71 élèves
8P/1	18	Weisser Yaël	Métiers 3
8P/2	19	Bigler Mathieu	Métiers 3
8P/3	19	Schmutz Michael	Métiers 3
8P/B1	15	Rossetti Virginie	Baulmes
SECTEUR S		13 classes	217 élèves
E année		1 classe	1 élève
9	1	Vulliemin Magaëlle, Monnier Nicolas	Poste
9ème année		5 classes	77 élèves
9VG/1	16	Anibal Alexandre	Poste
9VG/2	15	Gentizon Hélène	Poste
9VG/3	13	Alves Joana	Poste
9VP/1	16	Govi Vanna	Poste
9VP/2	17	Carnet Nathanaël	Poste
10ème année		3 classes	59 élèves
10VG/1	21	Alicajic Adnan	Poste
10VG/2	20	Amstutz Dominique	Poste
10VP/1	18	Rossel Benoît	Poste
11ème année		3 classes	63 élèves
11VG/1	23	Haarpaintner Frédéric	Poste
11VG/2	23	Fenu Angelo	Poste
11VP/1	24	Wolfsberger Denise	Poste
Accueil		1 classe	10 élèves
ACC/PS	10	Berille Julia	Poste
TOTAL		45 CLASSES	774 élèves

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNE

	Primaire	Secondaire	Total
Baulmes	91	24	115
Bullet	32	11	43
Mauborget	11	2	13
Sainte-Croix	357	139	496
Vuiteboeuf	61	16	77
Évolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2020-2021	552	192	744
Nombre d'élèves en 2019-2020	584	206	797
Nombre d'élèves en 2018-2019	581	198	779



CONSEIL DE DIRECTION

Le Conseil de direction est composé de :

M. David Isler	Doyen primaire, cycle 1-4P
Mme Sabrina Fernandez	Doyenne primaire, cycle 5-6P
M. Paul-André Joseph	Doyen secondaire, cycle 7P-11S
M. Fabian Zadory	Directeur

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés sont organisés par les communes de résidence des élèves.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE - CHOIX DES ÉLÈVES EN JUILLET 2021

Apprentissages avec CFC	21 élèves
Études au gymnase	13 élèves
Raccordement 1	8 élèves
Raccordement 2	1 élève
École de la transition T1	2 élèves
CPNV	14 élèves
ECG	8 élèves
Solution inconnue	1 élève
Semestre de motivation	1 élève
École privée de stylisme	1 élève

ANIMATIONS CULTURELLES

Séance cinéma	1P à 2P Plaine et Balcon
Séance cinéma	1P à 6P Plaine et Balcon
Spectacle cirque	1P à 6P Plaine et Balcon
Concert Germanofolies	5P à 6P Plaine et Balcon
Contes « En voyage »	1P à 4P Plaine et Balcon
Séance cinéma	1P à 6P Plaine et Balcon

SPORT FACULTATIF

Dans le cadre du sport facultatif, les élèves ont pu suivre les cours suivants :

- | | | | |
|-------------------|---------------|-------------|----------|
| • Tennis de table | • Ski de fond | • Danse | • Tennis |
| • Mur de grimpe | • Uni-hockey | • Gym-agrès | |

CAMPS SCOLAIRES

Du fait des consignes sanitaires liées au COVID-19, les camps d'été et de ski ont dû être annulés et remplacés par des activités d'une journée pour le primaire et secondaire.

8.2 Conseil d'établissement

Du fait des consignes sanitaires liées au COVID-19, il n'y a pas eu de séance.

8.3 Bibliothèque scolaire

La situation sanitaire de l'année 2021 a permis un fonctionnement presque normal de la bibliothèque scolaire. Les classes viennent régulièrement emprunter des ouvrages ou assister à des animations pédagogiques. La fréquentation est stable et nous sommes heureux d'avoir pu garder la bibliothèque ouverte malgré l'augmentation des cas COVID-19. Les règles sanitaires sont bien acceptées et respectées par les élèves et les enseignants.

Après avoir été reportés l'an dernier, les 10 ans de la bibliothèque n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année non plus. En effet, la situation sanitaire trop incertaine ne permettait pas de les organiser dans les conditions souhaitées. Il a été décidé d'annuler cette manifestation.

Les classes de 1H à 6H ont pu (ou pourront prochainement) profiter de la venue de conteuses professionnelles, tandis que les classes de 7H à 9H profiteront également d'une animation spéciale début 2022.

Le renouvellement du fonds s'est poursuivi avec de nombreuses acquisitions, ce qui représente un gros travail de sélection, de catalogage et d'équipement. Parallèlement, la suppression des ouvrages en mauvais état ou obsolètes se poursuit également.

8.4 Synthèse de la direction

Comme en 2020, impossible de ne pas parler de l'impact de la situation sanitaire sur la vie scolaire. En 2021 encore, nombre d'activités auront dû être reportées voire annulées. La vie culturelle et de loisirs des élèves aura ainsi été fortement perturbée même si la bonne collaboration avec le cinéma Royal aura permis d'organiser quelques événements de même que notre proximité avec la nature nous aura donné un accès rapide à des activités extérieures bienvenues pour échapper au masque.

Les élèves ont suivi de manière admirable les diverses consignes imposées mais nous devons rester attentifs aux effets à long terme de cette pandémie. En effet, malgré des soutiens pédagogiques et psychologiques mis en place, nous constatons une certaine fragilité qu'il conviendra de ne pas négliger. Il est probable que toutes les conséquences de ce que nous avons vécu restent encore peu visibles.

En marge de ces éléments, il convient également de relever la baisse globale du nombre d'élèves. Si l'effet de vague est habituel en démographie scolaire, il est à remarquer que la tendance à scolariser son enfant à domicile a pris de l'ampleur. Dans notre zone de recrutement, ce n'est pas moins d'une trentaine d'enfants qui restent à la maison pour suivre une scolarité alternative mais ce phénomène n'est pas propre à notre région.

Toutefois, la loi sur la scolarité à domicile, qui est en cours de révision au niveau cantonal, devrait certainement influencer le choix fait par les familles.

Au-delà de la question pédagogique, ce constat doit être pris en compte comme un élément qui complexifie l'anticipation des besoins au niveau des infrastructures puisque qu'il n'est pas rare que ces élèves reviennent en classe après quelques années, voire quelques mois.

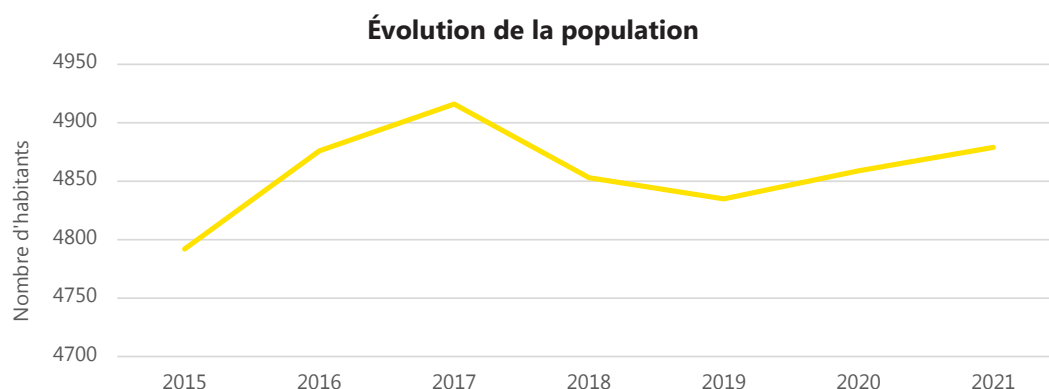
9. OFFICE DE LA POPULATION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE - (cpt 610 à 671)

9.1 Office de la population

La population de notre Commune a augmenté de 20 habitants pour s'arrêter à 4'879 citoyens au 31 décembre 2021. Ces chiffres comprennent les Suisses et l'ensemble des permis d'établissement et de séjour.

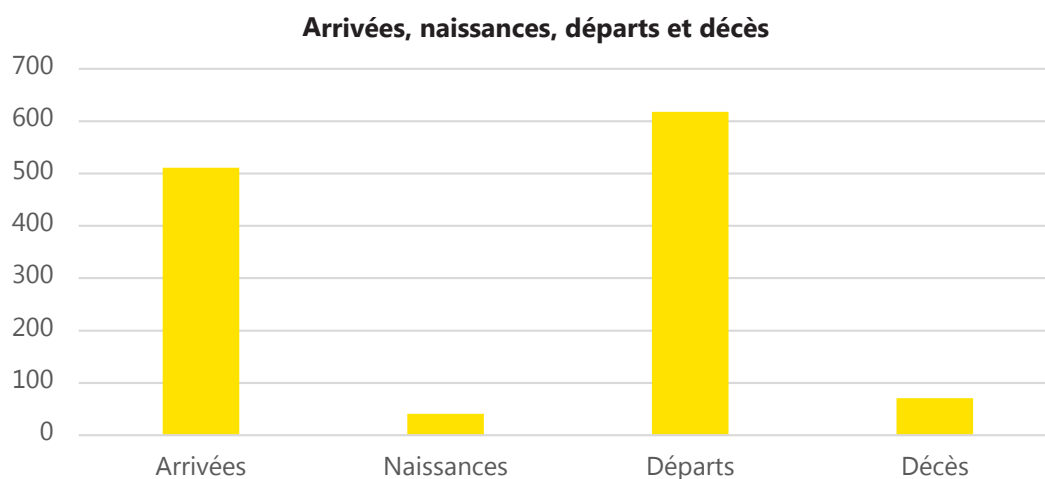
L'occupation du centre EVAM (Établissement vaudois d'accueil pour les migrants) a légèrement diminué. Le centre compte 122 migrants à la fin de l'année (-8).

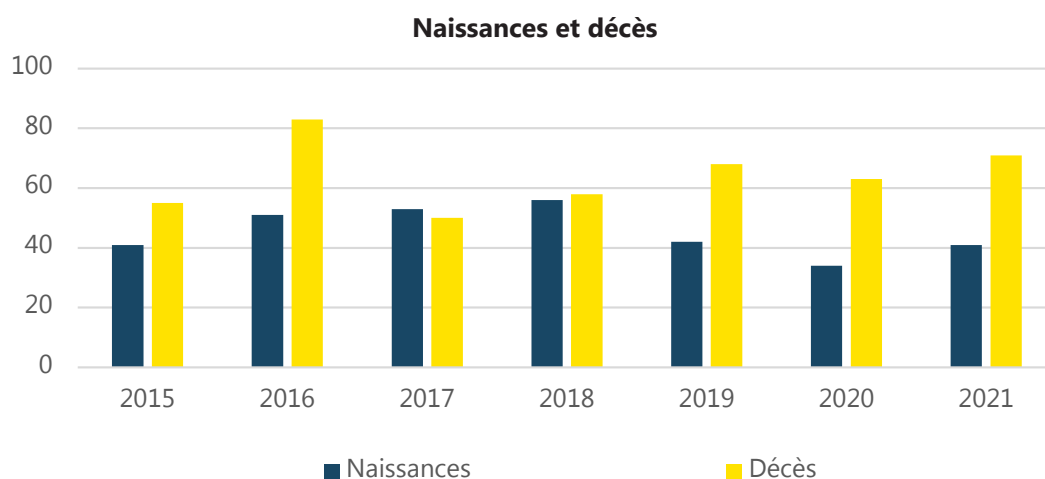
On dénombre 573 frontaliers à la même date.



STATISTIQUES - ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 2015 À 2021

Année	Arrivées	Naissances	Total	Départs	Décès	Total
2015		51			83	
2016		53			50	
2017		56			58	
2018		42			68	
2019	424	34	519	473	63	529
2020	502	39	541	441	73	514
2021	511	41	552	618	71	689





	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bourgeois	854	839	849	840	834	814	786
Vaudois	1'415	1'414	1'432	1'425	1'435	1'448	1'421
Confédérés	1'632	1'676	1'676	1'669	1'683	1'697	1'724
Étrangers	891	947	959	919	883	900	948
Total	4'792	4'876	4'916	4'853	4'835	4'859	4'879
Migrants	177	174	120	113	126	130	127
Frontaliers	492	464	457	501	513	570	573

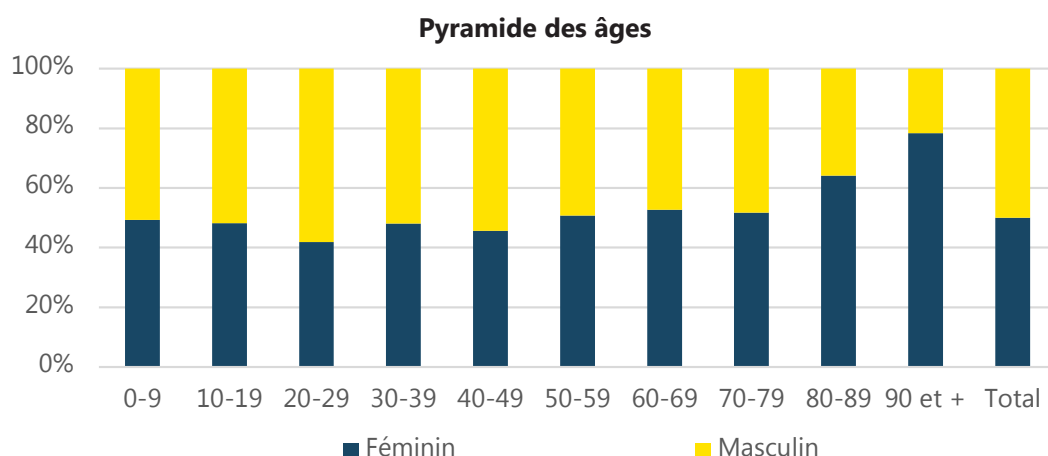
Ces chiffres sont repris des statistiques de l'Office de la population et peuvent différer des chiffres officiels du SCRIS.

POPULATION EN ÂGE AVS

Total	Hommes	Femmes	Total de la population	Rentiers AVS hommes	Rentiers AVS femmes
1'300	544	756	25.97%	41.85%	58.15%

PYRAMIDE DES ÂGES

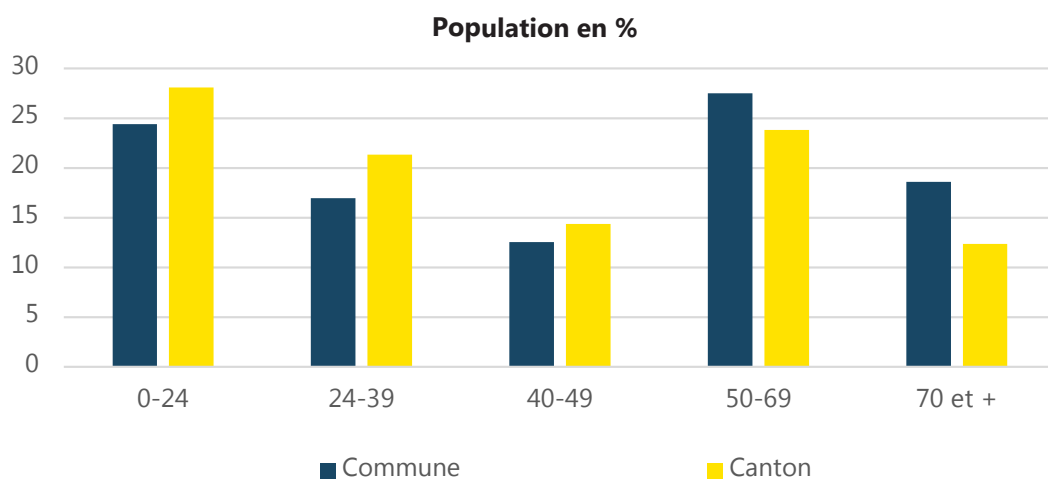
Âge	Total	Sexe	
		Masculin	Féminin
0-9	440	223	217
10-19	504	261	243
20-29	538	313	225
30-39	588	305	283
40-49	628	341	287
50-59	719	354	365
60-69	658	311	347
70-79	578	279	299
80-89	265	95	170
90 et +	88	19	69
Total	5'006	2'501	2'505
Âge moyen	45.11	43.16	47.07



COMPARAISON COMMUNE / CANTON

Âge	Commune	Canton	Commune		Canton	
			Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
0-24	1'221	231'412	641	580	118'878	112'534
25-39	849	175'938	461	388	88'377	87'561
40-49	628	118'435	341	287	58'480	59'955
50-69	1'377	196'337	665	712	96'457	99'880
70 et +	931	101'759	393	538	42'468	59'291
TOTAL	5'006	823'881	2'501	2'505	404'660	419'221

Âge	Commune	Canton	Commune en %	Canton en %
0-24	1'221	231'412	24.391	28.088
25-39	849	175'938	16.960	21.355
40-49	628	118'435	12.545	14.375
50-69	1'377	196'337	27.507	23.831
70 et +	931	101'759	18.598	12.351
Total	5'006	823'881	100.00	100.000



9.2 Sécurité publique

ACTIVITÉS DU SERVICE

L'Assistant de Sécurité Publique, communément appelé ASP, assure le service de police administrative.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5ème processus). Ces activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, naturalisations, rapports de domicile, police du commerce).

L'ASP organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins et fait appliquer le règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

L'année 2021 a suivi les mesures mises en place en lien avec la pandémie. Notamment des passages réguliers à proximité des places de pique-nique et des zones propices au camping sauvage lors du printemps et de l'été. Puis, des contrôles d'établissement et un accompagnement pour l'application des mesures.

La notification des commandements de payer a repris en début d'année.

Durant l'été, une entreprise de sécurité privée a renforcé la présence les soirées de week-end.

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux.
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires.

SERVICE DE PATROUILLEURS SCOLAIRES

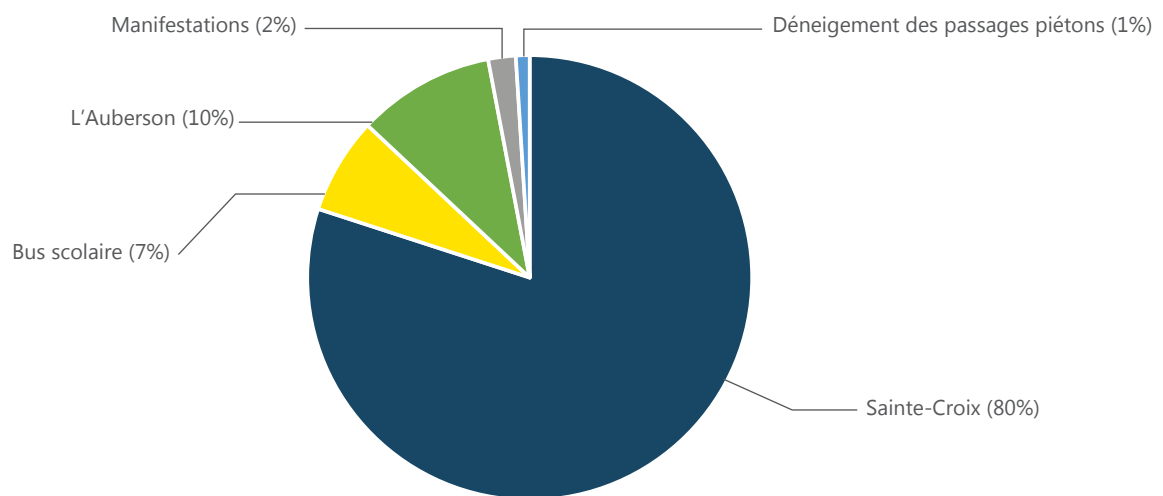
L'effectif des patrouilleuses scolaires se compose au 31 décembre 2021 de 3 personnes. Elles assurent la sécurité des enfants à 4 endroits spécifiques de la Commune :

- Le passage piéton à la hauteur de la gare de Sainte-Croix
- Le passage piéton à la hauteur de la Migros
- Le passage piéton à la hauteur du CPNV
- Le préau scolaire de L'Auberson.

De plus, une patrouilleuse surveille plusieurs fois par semaine le comportement des élèves dans les transports publics sur les trajets avec les écoliers. Elles sont occasionnellement requises pour la fermeture des routes lors des manifestations et parking hivernal aux Replans.

Les patrouilleuses scolaires sont présentes tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Elles sécurisent les passages à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour. En hiver elles s'occupent de libérer la neige et la glace des passages dont elles ont la charge.

Présence des patrouilleuses

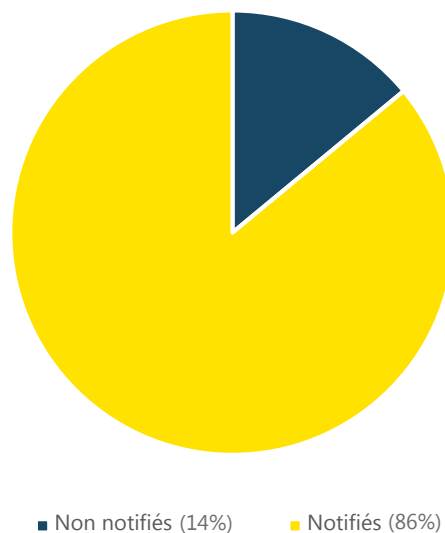


NATURALISATIONS

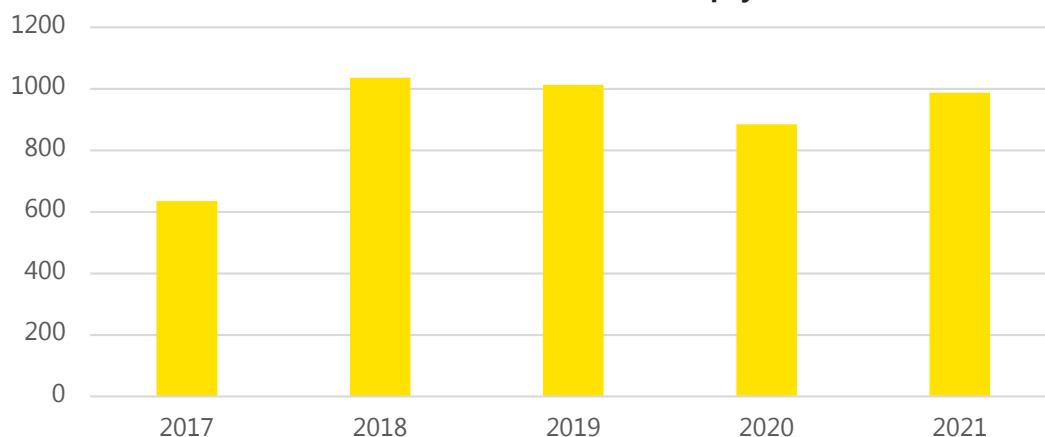
En 2021, six naturalisations ordinaires ont été traitées.

COMMANDEMENTS DE PAYER

Nous avons reçu 988 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, 850 ont pu être notifiés.



2017-2021 : Commandements de payer



RÉSULTATS DES CONTRÔLES RADAR SUR LA COMMUNE

Radar gendarmerie

Environ une fois par mois la commune reçoit un rapport détaillé du bureau du radar de la gendarmerie qui fait état des contrôles effectués sur la commune.

Au total, 7'038 véhicules ont été contrôlés et 140 conducteurs dénoncés.

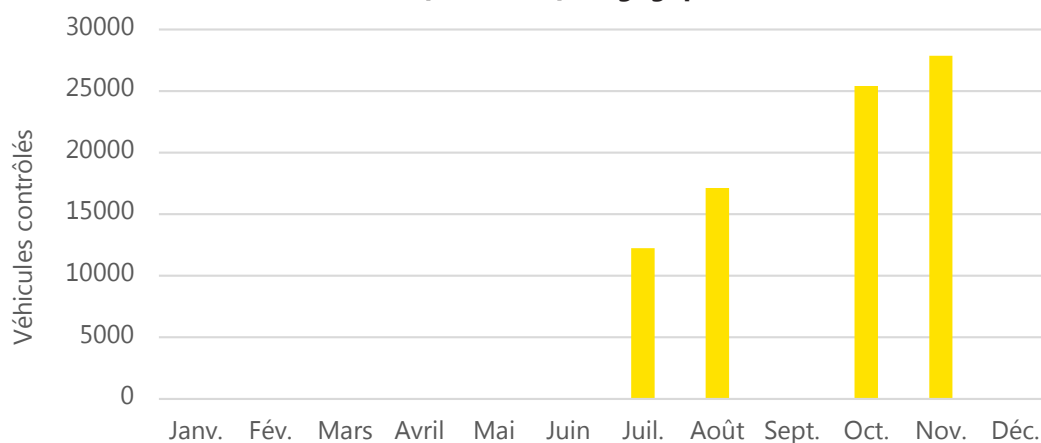
Radar pédagogique

Ils ont été placés à plusieurs reprises à divers endroits cités ci-dessous. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée limitée, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée.

- Avenue des Alpes
- Les Replans
- Rue des Métiers
- Grand'Rue, L'Auberson

Les lieux privilégiés pour la pose du radar sont les endroits proches des écoles, des passages piétons, les routes rectilignes en descente et à fort trafic.

Statistiques radar pédagogiques



AMENDES D'ORDRE

Sur l'ensemble de l'année 2021, 272 contraventions de stationnement ont été infligées, pour un montant de Chf 12'00.00.-.

Dans la majorité des cas, du dépassement de durée de stationnement, ensuite l'absence de disque de stationnement puis le stationnement sur une interdiction de stationner. Aucune opposition n'a été enregistrée.

ORDONNANCES PÉNALES ET COMMISSION DE POLICE

En 2021, suite à la réception de rapports de dénonciations pour infractions aux divers règlements communaux, 94 ordonnances pénales, appelées anciennement sentences municipales, ont été prononcées, dont :

- 9 ordonnances pénales à des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, pour un montant de Chf 1'375.00.-. Au vu des éléments reçus et du doute apporté par un opposant, l'une d'elles a été annulée par la Commission de Police.
- 6 ordonnances pénales ont été annulées par la Commission de Police.
- 13 sont des avertissements.

Le montant total des ordonnances pénales prononcées se monte à Chf 9'120.00.-.

Aucun mandat de comparution n'a été délivré par la Commission de Police.

Nombre d'ordonnances pénales prononcées		Montant des ordonnances pénales		Envois à l'office d'exécution des peines		Auditions par la Commission de Police	
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
64	94	9'235.00	9'120.00	19	8	0	0

Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf 21'120.00.- pour 2021, alors qu'il était de Chf 15'835.00 en 2020.

POLICE DU COMMERCE

Dans le cadre de l'application des mesures Covid, différents contrôles de magasins et d'établissements ont été effectués.

9.3 Autres activités

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Monsieur Raymond Gummy, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 13 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l'Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

Récoltes contrôlées	10
Récoltes contenant des champignons impropres à la consommation	4
Récoltes contenant des champignons vénéneux	2
Récoltes contenant des champignons mortels	-
Quantité totale contrôlée	2.480 kg
Quantité de champignons comestibles	1.485 kg
Quantité de champignons impropres à la consommation	0.635 kg
Quantité de champignons vénéneux	0.360 kg
Quantité de champignons mortels	-

TAXES DE SÉJOUR - PROVENANCE ET ÉVOLUTION

	2019	2020	2021
Propriétaires	28'572.20	29'834.10	36'182.50
Locataires	5'715.00	5'231.50	4'500.00
Camping	452.40	205.50	67.50
Autres nuitées (Jolie Brise)	1'166.10	375.60	114.00
Location de vacances	6'264.20	5'890.40	5'111.60
Nuitées hôtels	16'053.20	19'089.60	21'045.00
Interhome	4'437.60	5'011.37	5'592.82
	62'660.70	65'638.07	72'613.42
Bénéficiaires			
Office du Tourisme local	37'596.45	39'382.84	38'911.25
Commune Sainte-Croix	25'064.25	26'255.23	33'702.17
	62'660.70	65'638.07	72'613.42

10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS - (cpt 650)

10.1 Ressources humaines

ÉTAT-MAJOR

- Major Eisler Jan (Commandant du SDIS)
- Cap Adj. Guinchard Cyril (Commandant du DPS Chef formation et service APR)
- Cap Manzini Mario (QM)
- Cap Roulet Stéphane (Responsable du DPS et DAP Pied-de-la-Côte)
- Cap Müller Allan (Responsable administratif opérationnel)
- Cap Addor Fabien (Fourrier EM)
- Plt Petitpierre Alexis (responsable matériel et véhicules)

En 2021, l'État-Major a tenu 10 séances ordinaires.

En complément des séances d'État-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants
- 1 journée technique des DPS
- 1 journée technique des commandants
- 2 séances d'Officiers
- 1 séance de la commission consultative

EFFECTIF

	Off	S.off	Sap	Total
DPS + EM	11	16	36	63
DAP	0	3	9	12
Total	11	19	45	75

ADMISSION DÉTACHEMENT PREMIER SECOURS

Sap Bourgoin Simon	DPS F
Sap Daniel Remi	DPS F
Sap Ennaji Mouslim	DPS F
Sap Jaquier Valérie	DPS F
Sap Gschwind Anouck	DPS F
Sap Sandona Mickael	DPS F
Sap Laperrouza Julien	DPS B
Sap Muzette Mélanie	DPS B
Sap Roulet Johann	DPS B

DÉMISSIONS

Causes professionnelles et autres

Maj Eisler Jan	Après 21 ans de service	Retraite SDIS
Cap Addor Fabien	Après 17 ans de service	Retraite SDIS
Sgt Guye Patrick	Après 27 ans de service	Retraite SDIS
Cpl Consorti Bryan	Après 5 ans de service	Déménagement
Cpl Piguet Ambre	Après 4 ans de service	Déménagement
Sap Dufaux Theo	Après 4 ans de service	Personnelle
Sap Dugon Vivien	Après 3 ans de service	Déménagement
Sap Hänni Johann	Après 5 ans de service	Déménagement
Sap Previtali Yves-Alain	Après 14 ans de service	Personnelle

10.2 Cours cantonaux suivis

Les membres du SDIS de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte ont participé à 48 jours (soit 384 heures) de cours cantonaux dans divers centres afin de suivre les formations requises par l'ECA.

AUTRES ACTIVITÉS

- 5 cours cadres officiers
- 4 cours cadres officiers et sous-officiers
- 3 exercices DAP
- 23 exercices DPS (effectif réduit cause COVID)
- 8 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires (effectif réduit cause COVID)
- 8 exercices désincarcération (effectif réduit cause COVID)
- 3 exercices de refresh véhicules
- 2 ½ journées au simulateur RAMA à Cugy
- 2 gardes de feu 1er août
- 2 gardes de feu de l'Avent

10.3 Nominations

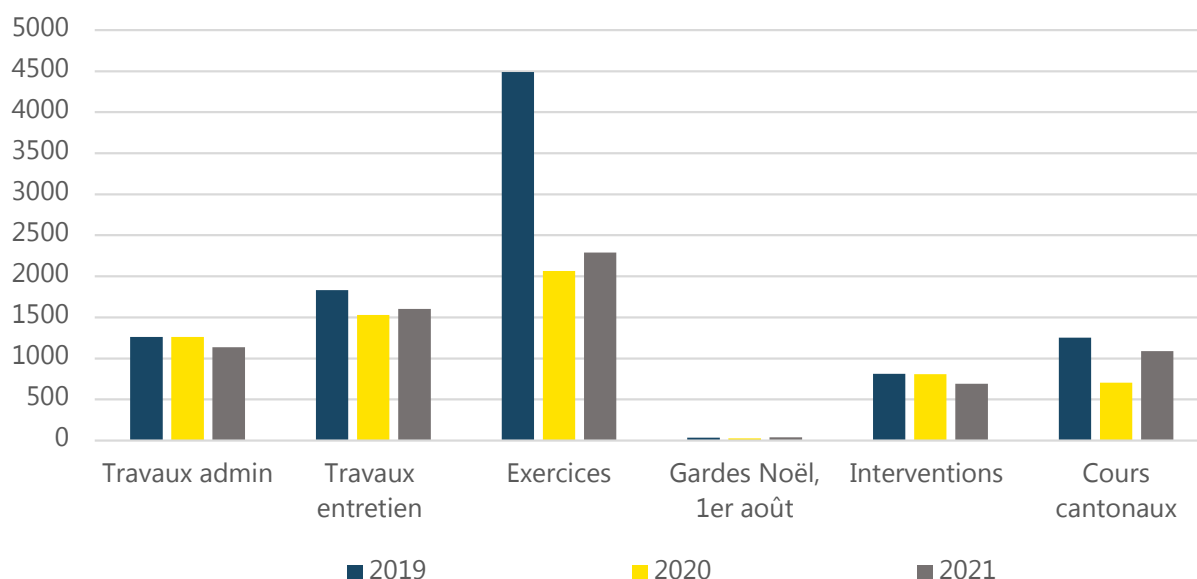
Sont promus :

4 Appointés	Amstutz Dominique
	Merminod Kim
	Silveiredo Antonio
	Monnier Adrien
5 Caporaux	Joseph Quentin
	Consorti Bryan
	Frésard Alain
	Moroni Romain
	Piguet Ambre
1 Sergent	Cornuz Stéphane
1 Premier-Lieutenant	Petitpierre Alexis
2 Capitaines	Müller Allan
	Addor Fabien
1 Capitaine-Adjudant	Guinchard Cyril

10.4 Activités du SDIS

Travaux d'État-Major et administratifs		1'135.50
Travaux d'entretien	APR (heures en dehors des rétablissements lors d'exercices)	45
	Matériel	365.75
	Nettoyage complet des casernes (inclus dans les heures matériel)	-
	Travaux et gardes week-end	1127
	Véhicules	64
Exercices	Cours de cadres Off et Soff	374
	APR	463
	DPS	1385.5
	DAP	68
Gardes du 1er août, Noël		39
Divers, autres activités		6.75
Interventions (60)		693
Cours cantonaux		1088
Totaux		7243 heures

Comparaison sur 3 ans



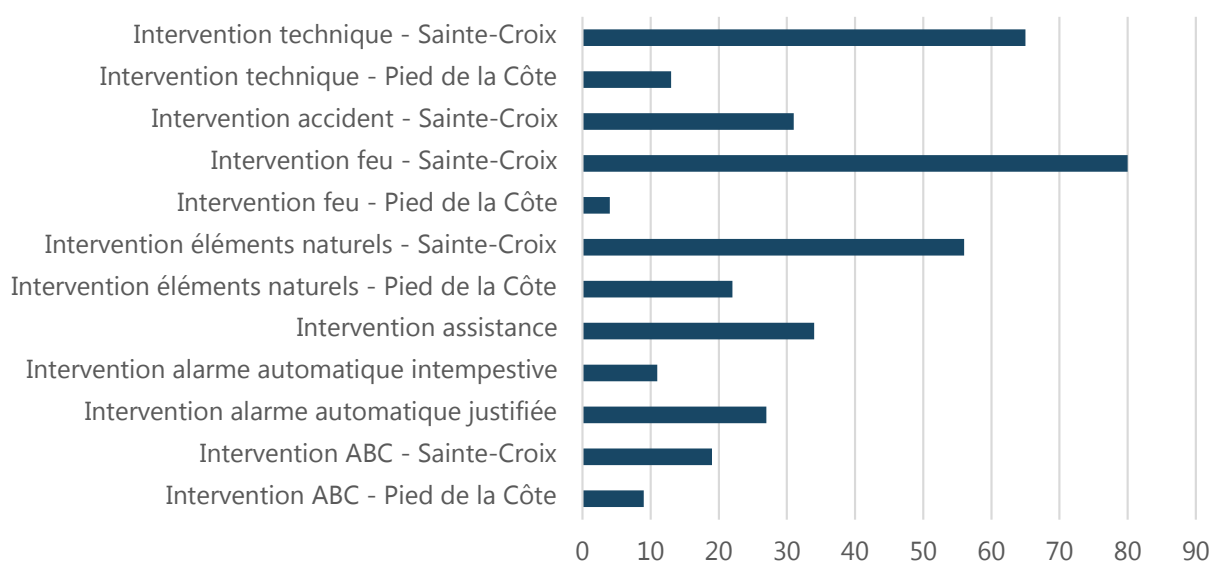
10.5 Interventions

60 interventions en 2021 (61 interventions en 2020).

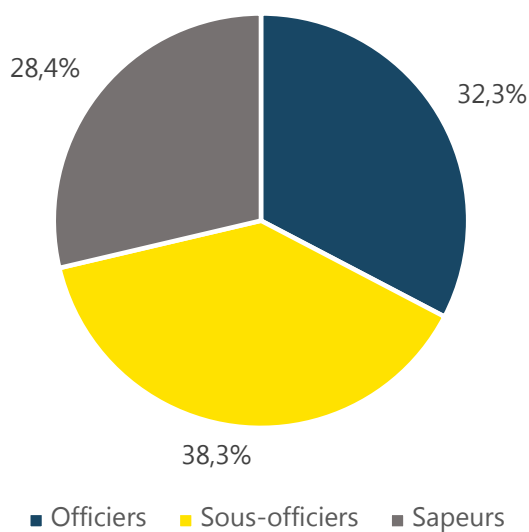
Répartition des sorties			Nb de sapeurs engagés
INT ABC	Intervention ABC	Intervention DPS pour PdIC	9
		Intervention DPS pour Sainte-Croix	19
INT ALF	Intervention alarme automatique justifiée		27
INT ALI	Intervention alarme automatique intempestive		11
INT ASS	Intervention assistance		34

INT EN	Intervention éléments naturels	Intervention DPS pour PdIC	22
		Intervention DPS pour Sainte-Croix	56
INT FEU	Intervention feu	Intervention DPS pour PdIC	4
		Intervention DPS pour Sainte-Croix	80
INT PIO	Intervention accident	Intervention DPS pour Sainte-Croix	31
INT TEC	Intervention technique	Intervention DPS pour PdIC	13
		Intervention DPS pour Sainte-Croix	65
			371

Interventions par type 2021 (nombre de sapeurs engagés)



Heures d'interventions par grades 2021



10.6 Matériel et véhicules

Voici quelques chiffres qui résument notre activité pour l'année écoulée

- C'est 11 personnes entre Sainte-Croix et le Pied-de-la Côte
- 453.25 heures de travail entre le matériel et les véhicules
- 71 heures de formation véhicules
- 3 permis C1/118 obtenus
- 3 machinistes échelle automobile formés
- 12 bons d'échange
- 48 bons de réparation
- 4'577 km parcourus avec des véhicules privés
- 8'430km parcourus par nos véhicules du SDIS

L'ECA nous a équipés de nouveaux pagiers de mobilisation et échangé plusieurs agrégats vieillissants dans les véhicules.

10.7 APR

Au vu de la situation, nous avons axé la formation pour les porteurs d'appareil respiratoire sur le maintien des acquis et des automatismes ainsi que sur les standards cantonaux édictés par l'ECA ce qui a généré 260 heures lors d'exercices du SDIS. Nos porteurs ont aussi suivi 11 cours organisés par l'ECA. Les passages à la piste d'entraînement ainsi que les tests d'ergométrie ont été annulés et remplacés par un test vélo en caserne. Malgré les conditions, nos porteurs ont pu aller à la maison de feu de la RAMA afin de pratiquer l'attaque du feu dans différentes situations réelles. En 2021, 4 nouveaux porteurs ont pu être formés, ce qui porte l'effectif actuel à 36. Il est à noter que la majeure partie des sapeurs ont atteint les heures minimales de portage.

Les préposés ont effectué les rétablissements après exercices et interventions ainsi que les contrôles périodiques biannuels en respectant l'ensemble des prescriptions imposées pour garantir un engagement sécuritaire des pompiers en présence de poison respiratoire ou de fumée.

10.8 Instruction

Nous avons fait 2303.25 heures réparties sur plus de 77 exercices. Les cours cantonaux ont été suivis avec un taux de participation de 81.13%, ce qui nous place à nouveau en tête de la région. Le thème de l'année était les transports d'eau. Suite à la planification faite par les officiers, nous avons mis en application le concept en amenant de l'eau de La Chaux jusqu'à Vers-chez-Henri avec un débit stabilisé de 1100 l/min. Ce transport de 1560 mètres mis en place en 60 minutes a nécessité l'engagement de tout le personnel et des véhicules du DPS 770F1 ainsi que 4 MP. Un transport d'eau a aussi été effectué à Tévenon avec le personnel du DPS 770B1. Tout au long de l'année, les exercices ont été adaptés afin de maintenir le niveau de formation des sapeurs en respectant les mesures imposées par la situation. Nouveauté en 2021, la majeure partie de la formation de base a été faite lors des exercices de garde du samedi matin. Cette façon de faire a permis de diminuer les exercices en soirée. Les formations spécifiques ont été dispensées par l'équipe formation et les officiers.

10.9 Quartier-maître

La gestion 2021 a été réalisée par 5 personnes, le Quartier-maître est secondé par 4 personnes qui se partagent plusieurs tâches. D'une part l'opérationnel avec la planification des tournus de garde et des permanences. Toutes ces tâches sont renseignées sur la plateforme d'engagement ProSDIS.

D'autre part la gestion administrative du SDIS continue à augmenter, le constat reste le même que l'année précédente par un travail administratif conséquent et devrait correspondre pour ouvrir un poste pour un emploi à temps partiel de façon à décharger l'équipe administrative milicienne.

La plateforme ProSDIS ayant subi encore une fois plusieurs mises à jour, ceci nous a ajouté une charge supplémentaire.

10.10 Site du Pied-de-la-Côte

Tout se passe bien sur le site après deux années sous la conduite du Capitaine Stéphane Roulet.

En ce qui concerne les interventions, le site a été mobilisé 10 fois sur diverses missions (2 pollutions sur route, 4 inondations par éléments naturels, 3 inondations par accident ou usure et un feu avec renfort de la caserne de Sainte-Croix).

Les réaménagements prévus dans la caserne (création d'un vestiaire pour les dames) ont été effectués et l'ECA a doté ce site d'une nouvelle motopompe de dernière génération.

10.11 Jeunes sapeurs

Pour l'année 2021, l'Association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix a encadré pas moins de 23 jeunes (19 garçons et 4 filles), âgés de 10 à 17 ans.

Pour détailler cet effectif : 1 JSP venait du Pied-de-la-Côte et 22 JSP de Sainte-Croix.

Au total, 8 moniteurs et 5 aides-moniteurs se sont relayés au fil de l'année pour leur donner l'instruction sur des thèmes de base tels que : l'hydraulique, les nœuds, la motopompe, le sanitaire, l'extinction, les échelles, etc...

L'année 2021 a été (malgré ce qu'on pourrait croire) pleine d'activités :

- 8 exercices (qu'on a réussi à maintenir malgré toutes les directives ordonnées par le canton ou la confédération, qui changeaient au fil des saisons)
- Les révisions & passages de Flammes
- 1 journée d'instruction JSP à Vallorbe (avec comme thèmes : les échelles, la caméra thermique, la ventilation & déploiements hydrauliques)
- L'Assemblée générale du GVJSP
- Le téléthon sur 1 site uniquement (Celui de Villars-Burquin)
- Etc...

Les Flammes sont un système de validation des acquis pour les JSP.

L'année dernière, nous avons réussi à faire passer :

- 8x Flamme 1
- 1x Flamme 2
- 2x Flamme 3

Malgré les restrictions, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Le meilleur niveau obtenu est celui de la Flamme 3, qui permet l'intégration d'un JSP au DPS, dès l'âge de ses 18 ans. Ce canal de recrutement est un réel atout qui permet au SDIS d'engager des jeunes motivés et passionnés, possédant toutes les exigences requises pour un sapeur-pompier volontaire.

D'ailleurs, en 2022, le SDIS a intégré 1 JSP ayant obtenu sa Flamme 3 en 2021.

Ce fût satisfaisant d'avoir pu faire passer les Flammes et de continuer à faire nos exercices, même si parfois, il fut un peu compliqué de s'adapter à toutes les mesures requises.

Avec la situation connue actuellement, il est encore plus important que jamais de former ces jeunes à la base de l'activité de pompier, mais aussi de pérenniser nos activités futures.

Attirer les jeunes dès leur plus jeune âge crée souvent des vocations. C'est pourquoi il est important de se donner les moyens de continuer dans cette dynamique.

10.12 Conclusions

L'année 2021 s'est poursuivie sur la lancée de l'année précédente. Sans surprise, les mesures à observer pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont à nouveau fortement influencé la marche du service. L'expérience acquise en 2020 a permis à notre responsable de l'instruction d'adapter l'agenda des formations internes en conséquence. Ce dernier a été distribué à la troupe par trimestre.

Soumis aux mêmes règles que le secteur professionnel, nous avons pu former notre personnel sans interruption. Il a fallu néanmoins organiser, dans la majeure partie des cas, les exercices en les séparant en deux dates afin d'éviter de dépasser le maximum de personnes autorisées sans certificat Covid (30 pers.).

Nous tenons à relever ici la souplesse et la parfaite implication de nos cadres et de notre personnel qui ont su s'adapter en permanence à l'évolution des mesures.

Nous avons également dû renoncer, durant l'année écoulée, à la majeure partie des activités conviviales et récréatives qui forment l'esprit de camaraderie essentiel au bon fonctionnement de notre service.

Ces dispositions ont permis de protéger au maximum notre personnel face à la pandémie, ont limité les risques d'un foyer de contagion en interne et ont donc permis de garantir que notre service reste opérationnel et puisse assumer ses missions de protection de la population.

L'État-Major a pris la décision de soutenir les choix de chacune et chacun en lien avec la vaccination pour lutter contre le Covid-19. Il a notamment décidé de financer les tests antigéniques, devenus payants en cours d'année, des membres non-vaccinés devant suivre des cours ECAFORM. Ces cours cantonaux, essentiels à la bonne formation de notre personnel, étaient accessibles uniquement sur présentation d'un certificat COVID. Trois tests ont ainsi été financés par le SDIS.

En 2021, nous avons également pris possession des locaux agrandis de la caserne de Sainte-Croix. Il reste encore néanmoins des aménagements à réaliser afin de pouvoir les utiliser avec efficacité. Ceux-ci devront certainement être financés par le biais d'une augmentation extraordinaire du budget du SDIS.

Notre service, à l'image de la société, se digitalise de plus en plus. Nous avons acquis, grâce au soutien financier de l'ECA, un logiciel de gestion interne, nommé MIR, qui facilite grandement la communication et la gestion du personnel du SDIS.

Nous avons pris congé au 31 décembre de notre commandant, le Major Jan Eisler, qui a fait valoir son droit à la retraite. Nous tenons à saluer son investissement au service de la population des cinq communes couvertes par le SDIS et ceci depuis 21 années.

Nous enregistrons également le départ du Capitaine Fabien Addor, fourrier de l'État-Major, entré au SDIS le 1.1.2005. Le Capitaine-Adjudant Cyril Guinchard, remplaçant du Commandant et responsable de l'instruction et du service APR, quitte également l'État-Major. Engagé comme Inspecteur régional de la Division Incendie et Secours de l'ECA au 1er mai 2021, le Capitaine-Adjudant Guinchard ne peut plus rester membre de l'État-Major en raison d'un conflit d'intérêts potentiel entre ces deux fonctions. Il reste néanmoins incorporé dans notre SDIS et actif, notamment, au service de la formation.

Nous tenons à remercier chaleureusement le Major Jan Eisler, le Capitaine-Adjudant Cyril Guinchard et le Capitaine Fabien Addor pour leur énorme implication, leur motivation sans faille, leur amitié et la passion qu'ils ont affichée dans leurs tâches dirigeantes au sein du SDIS Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte.

Sept autres départs dans la troupe viennent s'ajouter aux deux retraités de l'État-Major. Nous avons recruté quatre nouveaux sapeurs ainsi qu'incorporé un Jeune sapeur-pompier dans l'effectif du DPS en 2022. En outre, nous avons revu le rôle du DAP de Sainte-Croix/Bullet qui sera, dès 2023, la première étape d'intégration dans notre SDIS. La plupart des membres de ce détachement ont donc accepté de rejoindre les rangs du DPS au 1er janvier 2022 affichant ainsi leur motivation à poursuivre leur engagement et développer leur savoir-faire au profit de notre service. Nous les en remercions.

Le recrutement de forces vives reste évidemment la préoccupation première de l'État-Major. La fonction de sapeur-

pompier volontaire requiert un niveau élevé de compétences, ceci en regard avec la diversité des missions confiées à notre corporation. La formation de base d'un sapeur-pompier représente entre 4 et 5 ans de travail. Le turn-over est assez important, l'engagement dans la durée est donc plus court. Cette situation va poser des problèmes dans la nomination des futurs cadres. La relève est présente mais en nombre insuffisant. La situation est préoccupante, notamment sur notre OI du Pied-de-la-Côte.

Nous comptons sur le soutien des autorités locales pour nous appuyer au maximum dans nos démarches de recrutement. Pour rappel, c'est à celles-ci qu'appartiennent de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les SDIS couvrant leur territoire soient suffisamment dotés en personnel.

Il est indispensable de continuer à développer la collaboration et l'échange d'idées entre la direction du SDIS et nos autorités afin de trouver des solutions pour maintenir nos effectifs en suffisance. Nous sommes confiants et persuadés que nous trouverons une oreille attentive et l'appui nécessaire pour relever ce défi.

11. SERVICES INDUSTRIELS - (cpt 810 à 832)

11.1 Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, dans le cadre des missions principales liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été particulièrement orientées sur les objets suivants :

- Appel d'offres de groupement de mandataires pour la finalisation d'un avant-projet, l'établissement d'un projet d'ouvrage, la mise à l'enquête, les procédures d'appels d'offres et la supervision de la réalisation pour les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de la Villette
- Présentation d'un préavis d'étude au Conseil communal (accepté à l'unanimité)
- Dans le cadre du préavis 21-17, un puits de captage d'eau potable a été foré et équipé d'un tube et d'une crépine à fil enroulé en inox au site de la Mouille-Faison. Au vu des conditions hydriques, les essais de pompage longue durée nécessaire à la demande de concession ont été reportés en 2022
- Remplacement de 90 mètres de conduite de gaz au Col-des-Étroits et création d'un bouclage par la pose de 120 mètres de conduite entre les stations de détente de l'Avenue de Neuchâtel et la station de la piste éclairée
- Remplacement à la Rue du Midi d'anciennes conduites par la pose de 140 mètres de conduite de gaz en PE de diamètre 160mm
- Selon la directive W12 de la SSIGE, mise en conformité de l'autocontrôle sur support informatique (Aquapilot), pour les réseaux d'eau de Sainte-Croix et de l'ACRG
- Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG
- Suite de la modernisation du système de relevés des compteurs eau et gaz.

Concernant la distribution de l'eau, les précipitations neigeuses de l'hiver ainsi que les fréquentes périodes pluvieuses nous ont mis à l'abri de cycles importants d'étiage sur nos ressources communales. Cependant, durant ces intenses périodes pluvieuses, notre eau de source se troublant et ne répondant plus aux critères de potabilité, nous avons eu régulièrement recours au réseau de l'ACRG.

Pour la partie gaz naturel, le bilan de l'exercice est en hausse avec un volume des ventes comptabilisant 42.2 millions de kWh. Cette augmentation des volumes de gaz fournis aux consommateurs est le reflet des températures relativement basses constatées tout au long de l'année.

Une importante fuite d'eau s'est déclarée au pied du réservoir de la Charmille à une profondeur de -7mètres et a nécessité, au vu de la topographie du lieu, l'intervention d'une pelle araignée. Afin de consolider le talus lors de sa remise en état, l'équipe du secteur des forêts est intervenue pour la réalisation d'un caisson de soutènement en bois rond.



11.2 Secrétariat - Administration

ABONNEMENTS

Il a été procédé à 281 mutations (départs / arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

RELEVÉS DES COMPTEURS

Afin de rationaliser les parcours et limiter les temps d'intervention, l'équipement du parc des compteurs eau et gaz est complété d'émetteurs radio. À ce jour, 92% des compteurs d'eau et 98 % des compteurs de gaz sont relevés automatiquement.

FACTURATION

La gestion des 2'018 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, 5'952 factures eau, gaz et prestations diverses.

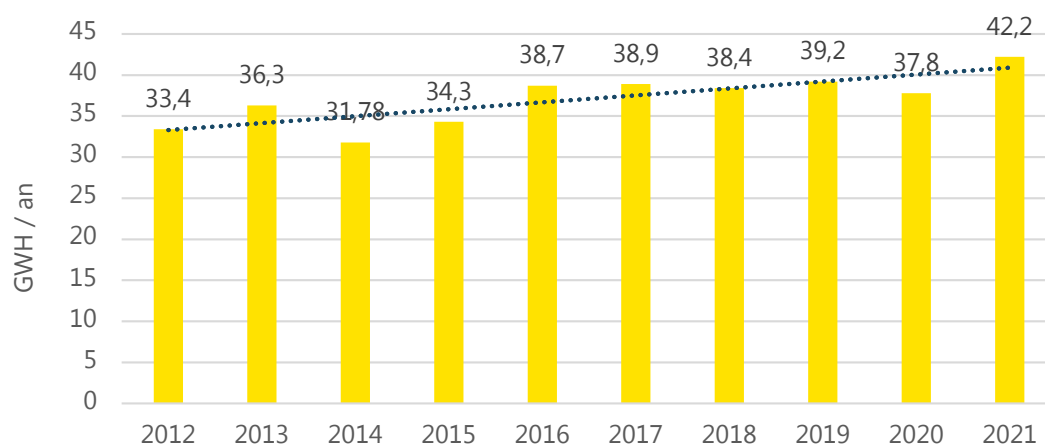
Outre la facturation d'énergie, 92 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, pose de conduites, service après-vente).

11.3 Gaz naturel

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs gaz	2017	2018	2019	2020	2021
Achats	24	14	70	44	140
Compteurs en service cuisson seule	66	62	58	52	52
Compteurs en service chauffage	870	876	899	912	912
Compteurs totaux en service	936	938	957	964	964
Compteurs équipés de radio	863	867	913	933	943
% des compteurs équipés de radio	92 %	93 %	95%	97%	98%

Évolution de la consommation 2012-2021 et courbe de tendance



La consommation totale annuelle s'est élevée à 42.207 millions de kWh. Cette augmentation des volumes de gaz fournis aux consommateurs est le reflet des températures relativement basses de l'année.

INSTALLATIONS INTÉRIEURES

Il a été procédé à la mise en service et au contrôle de 23 nouvelles installations et 9 remplacements de chaudières. Par ailleurs, 143 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs dans le cadre des étalonnages édicté par l'institut fédéral de métrologie.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION BASSE PRESSION

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 11 fuites, dont 8 sur des conduites privées.

Un tronçon de 250 mètres de la conduite de transit gaz sis au Col des Étroits a démontré, lors d'un contrôle périodique du réseau, un état de dégradation devenant critique. Au vu de l'importance stratégique de ce tronçon, qui dessert la zone du Plateau des Granges, des travaux ont été entrepris durant l'automne 2020 pour remplacer 170 mètres de conduite. Le remplacement du solde du tronçon a été entrepris durant l'exercice 2021 et a nécessité l'intervention d'un camion-citerne de gaz naturel liquéfié pour alimenter le Plateau des Granges durant l'intervention.

Pose de 140 mètres de conduite de gaz en PE de diamètre 160mm à la Rue du Midi.

Suite à une fuite importante, intervention d'urgence durant l'hiver à la Rue Neuve (6-8-8a) et remplacement de 25 mètres de conduite gaz en PE de diamètre 125mm.

Pose d'une conduite gaz en PE de 90mm entre le Platon et le quartier du Progrès pour l'alimentation de deux nouveaux immeubles.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION MOYENNE ET HAUTE PRESSION

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Campagne de mesure d'odorisation du gaz, afin de garantir des valeurs minimales en Tétrahydrothiophène.

Pose de 90 mètres de conduite de gaz en PE de diamètre 160mm au Col des Étroits.

Création d'un bouclage entre les stations de détente de l'Avenue de Neuchâtel et de la piste éclairée, par la pose d'une conduite PE de diamètre 90mm sur 120mètres.

RACCORDEMENTS

15 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés, tandis que 12 ont été remplacés.

En totalité, ce sont 143 contrôles d'étanchéité qui ont été effectués, faisant suite à de nouvelles installations, à des remplacements d'appareils ou à des modifications de conduites.

ENTRETIEN STATIONS

En sus des opérations liées aux entretiens et contrôles périodiques, les stations suivantes ont subi quelques modifications :

Station Avenue de Neuchâtel	Remplacement de la rampe de détente via le Plateau des Granges
Station Vuiteboeuf	Mise en conformité électrique selon l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension

FORMATION

Messieurs Eric Bernshaus et Ivan Wieland ont suivi le cours SSIGE pour l'acquisition des connaissances liées à l'application des pratiques sécuritaires lors des interventions sur les conduites de gaz en fouille.

11.4 Prix de l'énergie

TARIFS

Malgré la flambée des prix sur les marchés mondiaux du gaz qui ont impacté le deuxième semestre, les bons résultats du premier semestre ont permis de conserver les tarifs communaux.

Par rapport aux autres distributeurs, nos tarifs sont très compétitifs. Ils apparaissent parmi les plus bas du canton de Vaud et exactement dans la moyenne Suisse. Toutes ces informations et comparatifs, par catégorie de consommateurs, sont constamment mises à jour et disponibles sur le site de Monsieur Prix :

<http://gaspresse.preisueberwacher.ch/web/index.asp>

TAXE CO2 SUR LES COMBUSTIBLES : TAXE INCITATIVE PRÉLEVÉE

La taxe sur le CO2 a été maintenue à 1.744 ct/kWh pour l'exercice 2021.

APPROVISIONNEMENT

La situation très tendue sur les marchés est due à une combinaison de différents facteurs : une saison hivernale 2020/21 exceptionnellement froide a conduit à un niveau bas des stocks au début du printemps, une forte demande en Asie due à la croissance économique, une forte demande au Brésil et dans d'autres pays touchés par la sécheresse, le passage de la production d'électricité du charbon au gaz en raison de l'augmentation du prix des droits d'émission CO2.

Afin de s'assurer qu'aucun gaz de schiste n'est présent dans le gaz importé par la commune et également que le gaz est bien extrait dans une zone géographique la plus proche de la Suisse, des certificats d'origine de gaz naturel ont été achetés sur le marché gazier international. De ce fait, l'intégralité du gaz distribué dans le réseau communal provient de gaz norvégien, qui est le gaz extrait le plus proche de la Suisse, avec le moins d'impact environnemental.

11.5 Eau potable

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs	2017	2018	2019	2020	2021
Achats	17	14	32	29	28
Compteurs en service	1060	1057	1044	1047	1054
Compteurs équipés radio	835	839	919	937	968
% compteurs équipés	78.7 %	79.4 %	88 %	89 %	92 %

CONTRÔLE QUALITÉ

Dans la cadre de la mise en application de notre autocontrôle, 26 échantillons ont été prélevés sur le réseau de distribution afin de les soumettre à un laboratoire certifié pour les analyses bactériologiques. 11 de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

Toutes les analyses ont révélé une eau parfaitement conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale du 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène et de microbiologie relative aux denrées alimentaires.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : www.qualitedeleau.ch.

CAPTAGES ET AMENÉES - VOLUMES (M3)

Lieu	2017	2018	2019	2020	2021
Les Auges	134'901	119'282	104'944	93'622	103'998
Dénériaz/Noirvaux	247'508	208'191	219'200	226'282	228'053
Mouille-Mougnon	73'629	54'370	66'979	64'802	49'419
Onnens	41'114	131'752	102'874	102'135	94'084
Totaux	497'152	513'595	493'996	486'841	475'554
Ventes ACRG	81'797	61'862	58'077	63'082	71'487
Différence	415'355	451'733	435'919	423'759	404'067

En provenance des sources des Dénériaz, le volume revendu à l'ACRG se monte à 71'487m3, ce qui représente près d'un tiers du total de l'eau pompée à Noirvaux.

L'eau soutirée sur le réseau de l'ACRG représente quant à elle le 23% de notre consommation. Ce ratio a principalement été influencé par la qualité de distribution insuffisante de l'eau de nos captages lors des périodes de fonte des neiges et de pluies intenses.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN kWh/AN

Lieu	2017	2018	2019	2020	2021
Dénériaz/Noirvaux	177'836	153'276	168'324	166'152	159'909
Mouille-Mougnon	64'201	53'331	62'341	62'704	56'495
Totaux	242'037	206'607	230'665	228'856	220'377

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ MOYENNE EN kWh/M3

Lieu	2017	2018	2019	2020	2021
Dénériaz/Noirvaux	0.718	0.736	0.767	0.734	0.701
Mouille-Mougnon	0.871	0.98	0.93	0.97	1.14



Les prospections à la Mouille-Faison se poursuivent. Un forage de 300mm de diamètre et de 133 mètres de profondeur a été réalisé et équipé par une crépine en acier inoxydable.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Surveillance et contrôle du réseau, mise en conformité de l'autocontrôle, révision des bornes hydrantes et détection-localisation de fuites.

Durant cet exercice, les campagnes de recherche et d'identification de fuites ont permis de déceler 10 fuites sur les conduites principales et 8 sur des branchements secondaires. 13 de ces fuites, relevant de rupture ou de perforation, ont nécessité des interventions urgentes.

Pose d'une conduite d'eau en PE de 63mm entre le Platon et le quartier du Progrès pour l'alimentation de deux nouveaux immeubles.

Une importante fuite d'eau s'est déclarée au pied du réservoir de la Charmille à une profondeur de -7mètres et a nécessité, au vu de la topographie du lieu, l'intervention d'une pelle araignée. Afin de consolider le talus lors de sa remise en état, l'équipe du secteur des forêts est intervenue pour la réalisation d'un caisson de soutènement en bois rond.

Remplacement à la Rue du Midi d'un tronçon de conduite d'eau en fonte DN125 sur une longueur de 7 mètres.

RACCORDEMENTS

5 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés.

STATIONS - TRAVAUX DE RÉPARATION ET ENTRETIEN

En dehors des travaux liés aux opérations de maintenance, d'entretien et de contrôle, quelques modifications ont été apportées aux stations suivantes :

Réservoir de la Charmille	Nettoyage et désinfection des cuves en adéquation avec la planification de l'autocontrôle. Pose d'échelles en acier inoxydable pour l'accès aux cuves. Installation de luminaires étanches permettant la vision du fond des cuves. Modification des crépines pour améliorer la circulation de l'eau dans le réservoir.
Réservoir 700m3	Nettoyage et désinfection du réservoir en adéquation avec la planification de l'autocontrôle. Prolongation des conduites d'adduction pour une meilleure circulation de l'eau dans le réservoir.
Réservoir de la Broutire	Nettoyage et désinfection des cuves en adéquation avec la planification de l'autocontrôle. Prolongation de la conduite d'adduction de la cuve «droite» pour une meilleure circulation de l'eau dans le réservoir.
Pompage Mouille-Mougnon	Remplacement complet de l'installation de commande / régulation.
Captages Mouille-Mougnon	Mise en conformité du captage Winkler : Drainage et pose d'un crépis d'étanchéité sur les parois extérieures élévation et remplacement du couvercle d'entrée.
Captages des Auges	Nettoyage complet de la chambre de décantation des Coins.
Captages des Dénériaz	Nettoyage complet de la chambre de décantation de la Dénériaz-Dessous.

11.6 Épuration

STEP DE LA VILLETTE

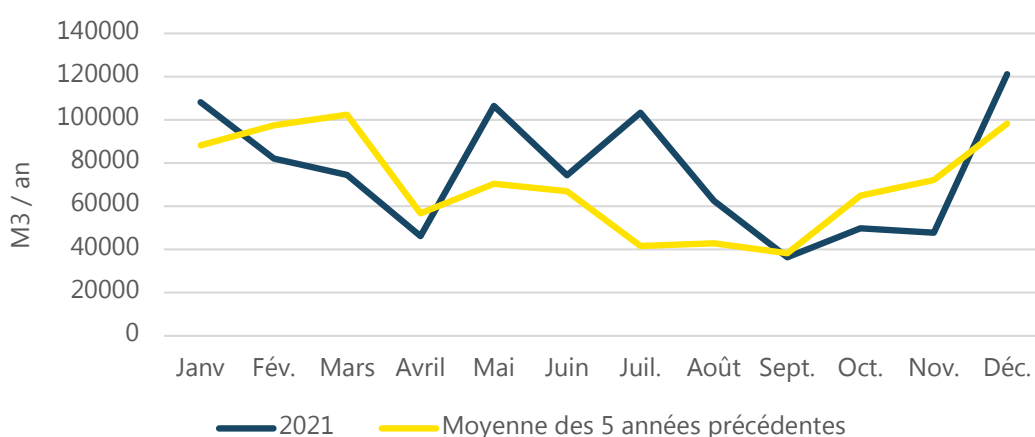
Exploitation	2017	2018	2019	2020	2021
Boues déshydratées– m3	385	402	417	462	438
Électricité RE - kW/h	126'014	134'648	132'084	151'111	139'740
Prod. électricité CCF-kWh	81'750	79'790	92'686	103'567	96'233
Production Biogaz – m3	55'960	56'958	59'980	65'201	63'225
Gaz naturel – m3	11'476	8'442	7'268	5'777	6'800
Eau potable - m3	1'240	1'597	1'108	1'545	1'011
Produits chimiques					
Chlorure ferrique (litre)	37'212	31'917	31'446	33'453	30'032
Floculant (kg)	1'325	1'375	1'425	1'450	1'425

L'intégralité du courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) a été comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Pronovo de 22 cts/kWh.

VOLUMES ANNUELS D'EAU TRAÎTÉS

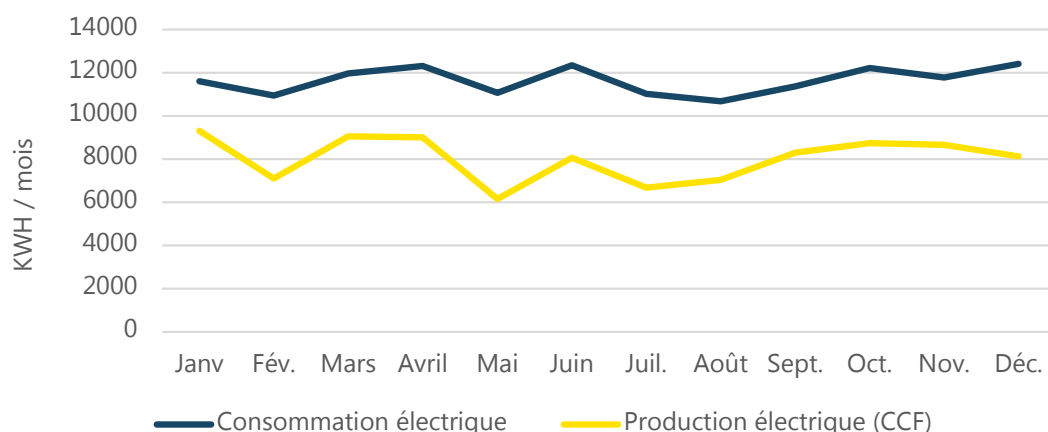
Année	Volume (m3)	Moyenne
2017	732'619	Moyenne 2'007 m3/jour
2018	849'079	Moyenne 2'326 m3/jour
2019	923'122	Moyenne 2'529 m3/jour
2020	783'906	Moyenne 2'148 m3/jour
2021	912'544	Moyenne 2'500 m3/jour

Eaux traitées - variation des volumes mensuels

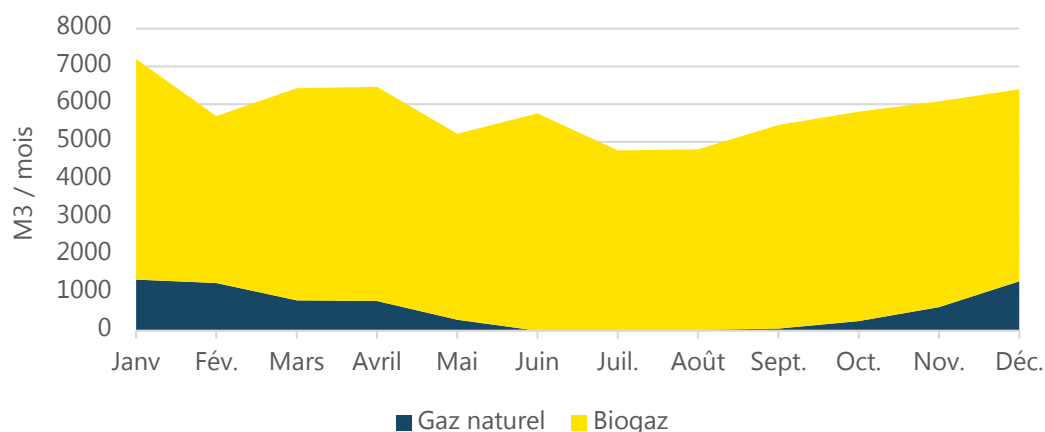


Notre réseau de collecteurs étant en grande partie unitaire, la pluviométrie influence directement les volumes d'eau à traiter.

Évolution des consommations électriques mensuelles



Énergie thermique - variations mensuelles gaz naturel et biogaz



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement revalorisé, à hauteur de 33 % sous forme électrique et de 67 % sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie d'appoint pour la partie thermique.

CONTRÔLES ET ANALYSES

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaire particulier, les teneurs en métaux lourds étant respectées.

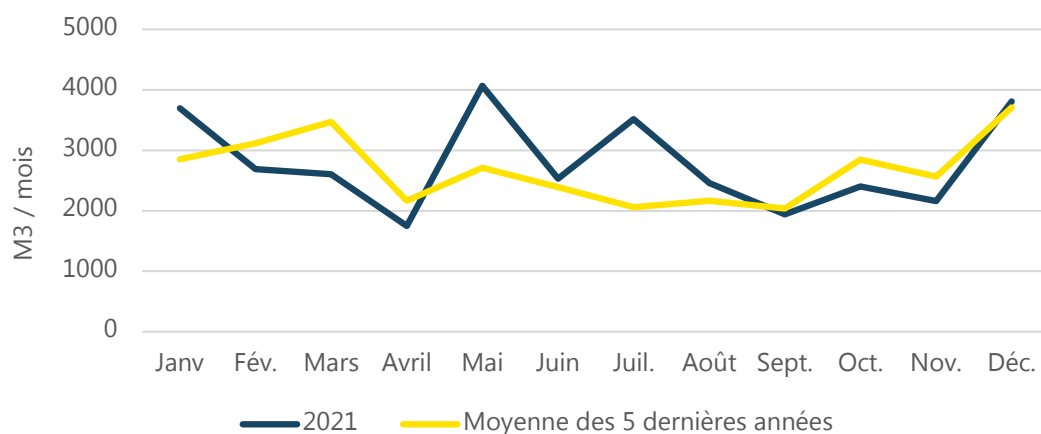
10 prélèvements d'eau ont été analysés par le Laboratoire cantonal. 7 de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. 3 échantillons ont révélé un abattement du carbone organique insuffisant.

STEP DE L'AUBERSON

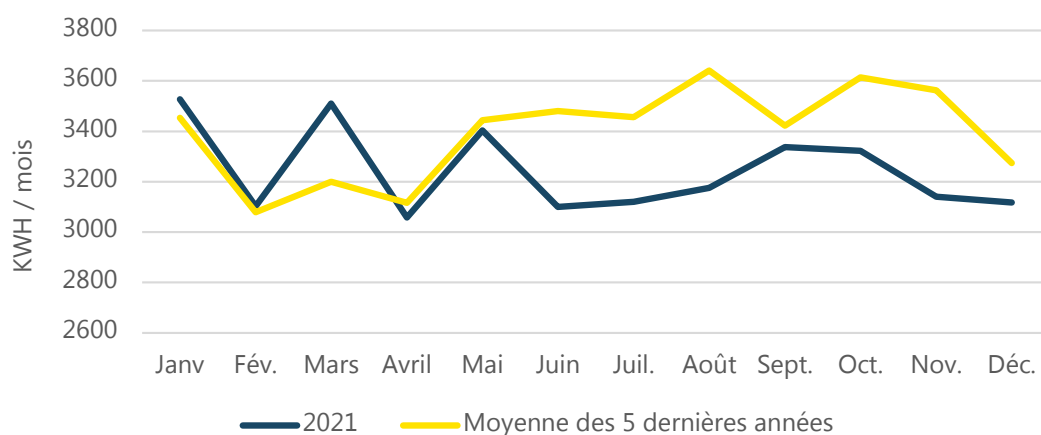
Exploitation					
Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
Eau traitée (m3)	32'152	31'417	32'200	32'322	33'627
Boues liquides 3 % (m3)	784	847	816	768	848
Chlorure ferrique (litres)	8'760	8'736	7'360	8'610	11'200
Eau potable (m3)	425	474	340	337	289
Gaz naturel (m3)	1'110	954	912	783	870
Électricité (kWh)	42'300	41'068	42'234	38'618	38'915

848m³ de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le biogaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 141m³ de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer un séchage thermique en vue de son élimination par incinération en cimenterie.

Eaux traitées - variation des débits mensuels



Évolution des consommations électriques mensuelles



ENTRETIENS PARTICULIERS

Bassins de décantation final	Remplacement de la pompe pour la reprise des flottants
Bassin de biologie	Remplacement du moteur de la vanne de recirculation Remplacement du moteur de la vanne des boues en excès
Bâtiments / ouvrages	Remplacement du radiateur de la salle de commande

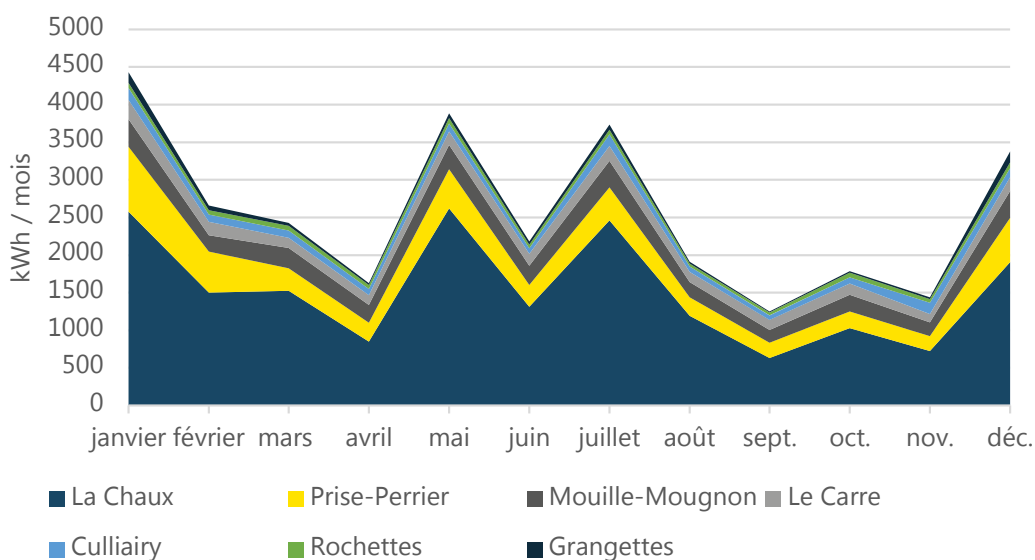
CONTRÔLES ET ANALYSES

10 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. 8 de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. 2 échantillons ont révélé une concentration en ammonium trop élevée.

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES ANNUELLES DES STATIONS DE RELEVAGE EN kWh

Station	2017	2018	2019	2020	2021
Prise-Perrier	3'240	3'950	5'273	6'902	4'677
Le Carre	1'580	1'800	1'750	1'737	1'945
La Chaux	13'000	13'490	10'847	15'458	18'324
Mouille-Mougnon	3'160	2'930	3'715	3'295	3'151
Culliairy	1'004	1'165	1'065	1'046	1'244
Les Grangettes	470	625	816	551	666
Les Rochettes	513	661	578	698	704
Totaux en kWh	22'967	24'621	24'044	29'687	30'711

Variations mensuelles de consommation électrique pour les stations de relevage



On relève une influence non négligeable des eaux de ruissèlement parasites à la station de pompage de La Chaux.

12. OFFICE DU TOURISME - (cpt 160)

12.1 Synthèse de l'année

Malgré les incertitudes liées à l'évolution de la pandémie, la fréquentation touristique en 2021 reste stable et les résultats sont optimistes. Le présent rapport décrit les principaux résultats du développement touristique au niveau régional et local, plus particulièrement les nuitées, la provenance des visiteurs, la fréquentation de l'agence ADN/ Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses, ainsi que les actions de communication et de promotion menées par l'ADNV.

12.2 Description des activités et statistiques

NUITÉES HÔTELIÈRES

L'épidémie de Coronavirus aura frappé de plein fouet l'économie du tourisme en 2020, et plus particulièrement le secteur hôtelier. Un retour partiel à la normale explique une hausse des nuitées hôtelières en 2021, à l'échelle régionale (+30%).

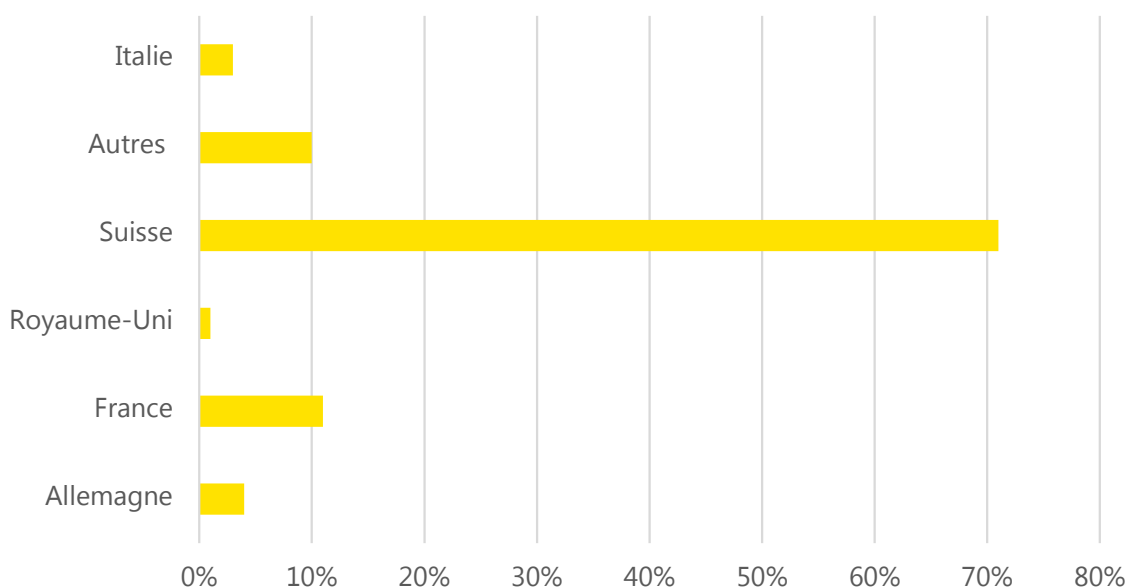
Pour Sainte-Croix / Les Rasses, les résultats se sont avérés plutôt positifs durant cette année 2021. En effet, les nuitées ont connu une légère augmentation par rapport à 2020. L'évolution sanitaire aura probablement un impact sur l'année 2022, il faut donc plutôt envisager une stabilisation des nuitées ou une possible diminution.

	2019	2020	2021	Évolution 2020-2021	Évolution 2020-2021 en %
Nuitées hôtelières Nord Vaudois	116'505	96'196	124'617	-17,4%	+29,5%
Nuitées hôtelières Sainte-Croix/Les Rasses	24'521	29'548	35'747	+20,5%	+20,9%

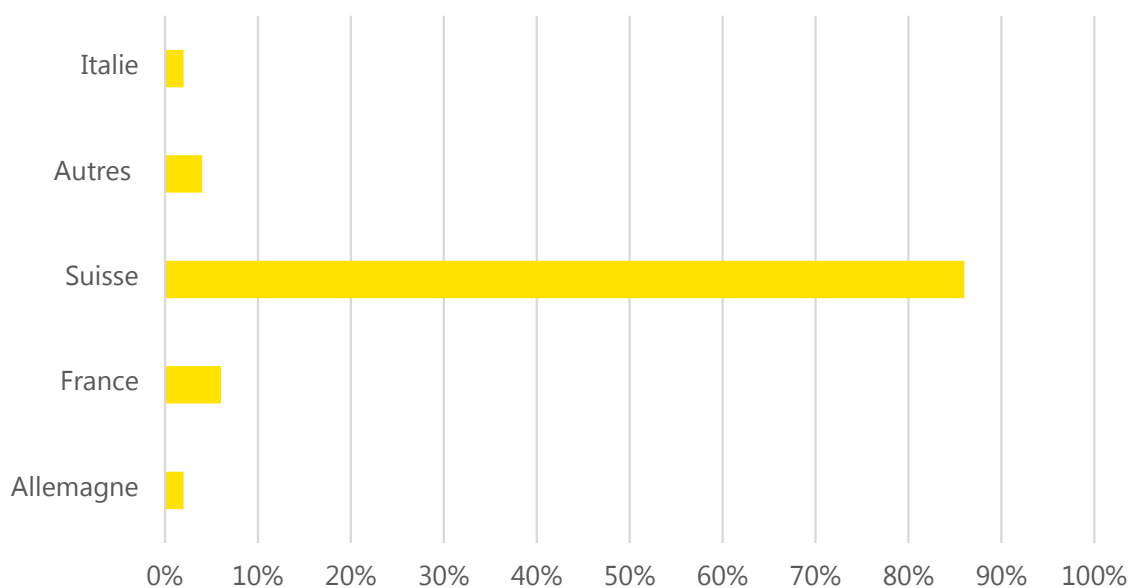
PROVENANCE DES VISITEURS

Comme observé en 2020, le Nord vaudois a été plébiscité par le public suisse en 2021. En comparaison à une année hors Covid, on constate une augmentation du marché suisse de +15% (+2% comparé à 2020). Au niveau de la provenance des hôtes étrangers, les demandes ont fortement été impactées au vu des restrictions sanitaires qui limitaient les voyages. Les marchés français, allemand et italien représentent au total une diminution de 8% comparé à 2019. Les graphiques ci-après présentent les provenances des visiteurs en 2019 et 2021 dans le Nord vaudois.

Nuitées à fin décembre 2021 des principaux pays de provenance (en %)



Nuitées à fin décembre 2021 des principaux pays de provenance (en %)



STATISTIQUES DES POINTS D'INFORMATIONS

Bureau principal - Sainte-Croix

Ci-dessous, les statistiques de visites et demandes de renseignements au bureau principal de l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2021. Les visites sont stables en comparaison à 2020 les appels ont légèrement diminué.

	2020	2021
Nombre de visiteurs janvier-décembre	1'219	1'220
Nombre de téléphones janvier-décembre	1'317	1'201

Chalet d'informations - Les Rasses

Les statistiques de visites et demandes de renseignements au chalet d'informations des Rasses pour les saisons hivernales 2019/2020 et 2020/2021, sont transmises ci-dessous. Pour ce type de statistiques, il est évident que la durée de la saison, ainsi que les conditions météorologiques jouent un rôle prépondérant. On peut tout à fait le constater dans le tableau ci-dessous. On peut également noter une augmentation considérable du nombre d'appels. Ceci s'explique en partie par l'évolution sanitaire et le fait qu'une grande majorité des personnes souhaitent des informations pratiques avant de se déplacer.

Demandes	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021
Visites	642	635
Téléphones	396	962
Jours d'ouverture	28	78

ACTIONS DE COMMUNICATION

Digital

Les tableaux ci-dessous mettent en avant la fréquentation du site internet du tourisme régional www.yverdonlesbainsregion.ch ainsi que ses réseaux sociaux.

Fréquentation du site internet

	2019	2020	2021	Évolution en %
Visites (sessions)	201'952	260'815	287'952	+10%
Visiteurs (vue unique)	149'476	187'612	210'3052	+12%
Pages vues	463'700	573'215	603'681	+5%

Réseaux sociaux

Nombre de fans	31.12.19	31.12.20	31.12.21	Évolution en %
Facebook	8'058	8'737	8'571	- 2%
Instagram	1'842	2'610	3'092	+ 18%
Twitter	1'293	1'301	1'300	0%

À noter que chaque publication Facebook a été diffusée auprès de 14'745 personnes.

Visites de presse

La destination de Sainte-Croix / Les Rasses a reçu, en coordination avec l'Unité Clients & Digital de l'ADNV, différents journalistes durant cette année, notamment :

- Mai : GEO Magazine (France), article sur le Musée CIMA et Atelier du Dr. Wyss
- Mai : Blog Alt werden kann ich später (Suisse), article sur le Musée CIMA, Musée Baud, Atelier du Dr. Wyss, Grand Hôtel des Rasses
- Juin : Magazine Option Auto (France), images du Grand Hôtel des Rasses, Tour Grand'Vy, Reuge
- Juillet : visite via Primo PR (Allemagne), visite guidée du Musée CIMA
- Octobre : visite via Suisse Tourisme (France), rencontre avec François Junod, visite guidée de son atelier et du Musée CIMA
- Décembre : blogueur Quentin Buggia (Suisse), balade en raquettes au Chasseron, Chalet La Bullatone-Dessous, Grand Hôtel des Rasses

L'Unité Clients & Digital a coordonné 18 visites de presse en accueillant 46 journalistes. Ces visites de presse sont principalement organisées en collaboration avec Vaud Promotion. Au niveau régional, le Nord vaudois a profité d'une belle présence principalement dans les médias suisses (CH/D), de France, d'Allemagne et d'Italie. Trois autres visites de presse ont dû être annulées, généralement en raison d'une météo défavorable.

La revue de presse complète pour Sainte-Croix / Les Rasses est disponible auprès de l'ADNV.

ACTIONS MARKETING

Concept Pèdze

Après le lancement en 2020 de la plateforme www.pedzepass.ch, l'ADNV a élargi le concept « Pèdze » avec la Pèdze Gratte et la Pèdze Card en 2021. Ces actions sont destinées à stimuler la consommation de loisirs du Nord vaudois et sont financées par le fond de relance économique-touristique que l'ADNV a pu constituer au bouclage des comptes 2020. Tous les prestataires contactés ont accueilli avec enthousiasme ces actions et sont devenus des « pedzeurs », offrant des tarifs préférentiels sur une ou plusieurs actions.

L'édition été de la plateforme pedzepass.ch a reçu 11'000 visites, trafic stimulé par un investissement en publicité radio.

La plateforme actuelle ayant été lancée au début de la crise sanitaire avec des moyens financiers faibles, il n'est pas encore possible de mesurer la consommation réelle de la plateforme. En 2023, le concept va évoluer pour rendre possible les mesures d'impact.

Pèdze Gratte

Le 24 juin 2021, encartée dans l'édition du quotidien La Région, tous les ménages du Nord vaudois ont reçu une carte à gratter appelée Pèdze Gratte. Cette carte permettait de gagner, au hasard de la distribution du journal, 604 lots d'une valeur totale de Chf 20'000.-, allant de la glace gratuite à un bon de Chf 1'000.- pour un vélo, en passant par des nuits d'hôtel ou en B&B, des bons dans des restaurants ou un vol en montgolfière.

Pèdze Card

Du 1er juillet au 31 août, les touristes qui ont séjourné dans les établissements (hôtels, campings et B&B) du Nord vaudois, ont reçu la Pèdze Card qui leur a été remise par leur hôte. Cette première carte pour touristes du Nord vaudois leur a donné la possibilité, pour la durée de leur séjour, de réaliser des activités de loisirs à tarif préférentiel auprès de 12 partenaires de la région.

Le parti pris par l'ADNV de proposer des offres significatives, soit des rabais de 50% a été salué par les partenaires. La Pèdze Card constitue un test qu'il s'agira d'évaluer et de développer avec nos partenaires pour 2022 après une recherche de financement ad hoc.

D'après les relevés des partenaires, ce sont 2'102 prestations qui ont été fournies, ce qui constitue un premier bilan très réjouissant d'autant que l'été 2021 a été très chahuté par les intempéries qui ont notamment contraint les campings à fermer pour certains.

Le trio gagnant des prestations les plus consommées sont :

- Le centre thermal
- Les glaces
- Le karting

Le format papier sous forme de carnet a également reçu un accueil positif de la part des hôteliers qui ont apprécié le fait d'avoir quelque chose à remettre au moment du check-in.

Campagne RP – GRETZ

Depuis plusieurs années, l'ADNV et la section HotellerieSuisse régionale collaborent avec l'agence « GRETZ Communication AG » basée à Berne. En 2021, plus de 40 articles ont été publiés dans la presse alémanique (écrite et digitale) avec pour une valeur RP totale de Chf 827'654.00.-. En plus de sa participation financière à ce partenariat, l'ADNV coordonne le choix des thématiques et l'envoi des informations (textes et visuels) à l'agence GRETZ. L'ADNV investit chaque année Chf 15'000.- HT dans ce partenariat.

Visites guidées

« En 2021, je (re)découvre le Nord vaudois ! ». C'est avec cette accroche que l'ADNV a, pour la première fois, mis en place un concept global de visites guidées sur le territoire du Nord vaudois. Tout le programme a été organisé et mis en place avec des tarifs communs et une seule communication, ce qui ne s'était jamais fait sous cette forme et de manière coordonnée jusqu'à présent. Auparavant, seules quelques destinations du Nord vaudois proposaient des visites estivales et d'autres se contentaient de relayer des visites organisées par des prestataires privés.

Le programme était composé de 58 visites, organisées entre mai et décembre, réparties en différentes catégories : tour de ville, visite thématique, balade accompagnée et balade truffes. Compte tenu de la situation sanitaire, le bilan au niveau chiffre est positif pour cette première édition. La majorité des visites guidées ont eu lieu, avec certaines thématiques qui ont enthousiasmé le public et d'autres qui ont bénéficié d'un succès plus mesuré. Certaines visites auraient pu avoir lieu, mais ont dû être annulées à cause d'une météo capricieuse (forte pluie, inondations). Au total, 37 visites guidées ont été organisées et 275 personnes y ont pris part.

Le bilan financier de cette opération est toutefois encore négatif pour un investissement de Chf 11'612.70.- et un revenu de CHF 9'272.00.-. Nous visons l'équilibre financier en 2023 en apportant des améliorations du programme afin de renforcer l'attractivité.

Monopoly Nord vaudois

En début d'année, l'Unité marketing, administration et économie collaborative de l'ADNV a été contactée par la société « Unique Gaming Partners » pour le développement d'une édition « Nord vaudoise » du célèbre jeu de société « Monopoly ». Le projet a directement séduit l'ADNV, qui a collaboré avec la société en tant que coordinateur. Les principales missions de l'ADNV ont été d'accompagner « Unique Gaming Partners » dans le développement du jeu, être force de proposition pour le contenu du plateau de jeu, de mettre en relation la société avec les partenaires economico-touristiques régionaux potentiels, proposer des commerces pour la vente du produit et relayer la communication. Le Monopoly Nord vaudois a été commercialisé en novembre et il est notamment possible de s'en procurer dans les agences ADNV / Offices du Tourisme d'Yverdon-les-Bains, Sainte-Croix / Les Rasses et Vallorbe. Face au succès des ventes, une réédition a été annoncée par « Unique Gaming Partners » pour le deuxième semestre 2022.

Calendrier de l'Avent ADNV

Lors de la période de l'Avent 2021 (01.12 au 25.12), l'ADNV a organisé un concours du calendrier de l'Avent, avec 25 lots ou packages à gagner (activités et séjours auprès de prestataires de la région) sur ses plateformes Facebook et Instagram. Chaque jour du calendrier, un tirage au sort était organisé pour choisir un gagnant.

Le coût de l'action est de Chf 118.95.- investis pour booster les publications sur les réseaux. Cette action a également permis de donner du travail à un graphiste de la région. Les lots n'ont pas engendré de coûts supplémentaires puisque nous avons « recyclé » les lots de l'action Pèdze Gratte de l'été 2021 qui n'avaient pas été réclamés.

Campagnes Vaud Promotion

Hivernale 2020 / 2021

Malgré la pandémie, le Nord vaudois a fait partie intégrante de la campagne hivernale 2020 / 2021, via la présence de l'ADNV au sein du DAS « Activités Hivernales » de Vaud Promotion. Les actions réalisées dans le cadre de cette campagne promotionnelle ont été les suivantes :

- Mise à jour de la page destination du Nord vaudois sur le site region-du-leman.ch
- Création du magazine « Vivre » hiver de Vaud Promotion
- Création d'un supplément hiver dans le Canton de Vaud avec encartage dans « L'Illustré » et « Schweizer Illustrierte »
- Longform 20Minutes.ch et 20Minuten.ch
- Campagne réseaux sociaux
- Campagne Google Adwords
- Spot TV

Campagne VaudLoisirs

Lancée par l'État de Vaud et Mobilis, la campagne VaudLoisirs a été lancée à la fin juin. Son but : proposer des activités de loisirs accessibles en transports publics ou des événements spécifiques de promotion de la mobilité durable sur le site internet Vaudloisirs et les réseaux sociaux de la campagne. Coordonné par l'ADNV, une dizaine d'activités et d'offres dans le Nord vaudois ont été proposées sur cette plateforme. Au total, cette campagne a permis à près de 40'000 usagers-ères de bénéficier de trajets à prix réduits grâce aux deux offres Mobilis proposées en 2021. Le site internet de la campagne a quant à lui totalisé près de 160'000 visites, avec plus de 500 activités publiées.

Campagnes J3L

Dans le cadre de son partenariat avec Jura-3-Lacs, le Nord vaudois a participé à différentes campagnes de promotion en 2021. La coordination pour ces différentes campagnes auprès de Jura-3-Lacs a été réalisée par l'ADNV, également pour les destinations voisines de la Vallée de Joux et Avenches Tourisme.

CFF

Publication d'une brochure découpée en sous-régions pour inspirer les clients et pour les inciter à faire une excursion en transports publics afin de découvrir les nombreuses attractions et les villes de charme de la région Jura-3-Lacs. Dans cette brochure éditée à 19'000 exemplaires, les points d'intérêts suivants sont recensés : Centre Pro Natura de Champ-Pittet, Maison d'Ailleurs, musée du Fer et du chemin de fer, Gorges de Covatannaz. Une landing-page sur le site des CFF a également été mise en place afin d'inspirer les voyageurs pour leur prochaine sortie en transport public. Les résultats enregistrés sur la landing-page pour les points d'intérêt du Nord vaudois (notamment les Gorges de Covatannaz) ne se sont pas montrés entièrement satisfaisants pour cette campagne. Pour la campagne CFF de 2022, ce point d'intérêt sera remplacé par la Grande-Cariçaie.

Loisirs.ch

Promotion dans le magazine été N°29 de la plateforme « [PèdzePass.ch](https://pèdzepass.ch) ».

Campagne hivernale

Campagne exclusivement digitale lancée en janvier 2021 qui a eu pour but de générer des nuitées et d'inciter les visiteurs à venir explorer la nature et les activités hivernales des destinations de J3L. Les actions suivantes ont été menées :

- Site internet Jura-3-Lacs.ch
- Mise en ligne d'un séjour de 48h dans le Nord vaudois avec des propositions d'activités hivernales
- Campagne réseaux sociaux Jura-3-Lacs (Facebook et Instagram) sponsorisée

Campagnes Suisse Tourisme

La Suisse a besoin de Girl Power

Le 8 mars 2021, Suisse Tourisme a lancé une campagne d'envergure intitulée « La Suisse a besoin de Girl Power » à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Cette campagne a eu pour but de faire la promotion d'offres et d'activités réservées à un public féminin. L'ADNV a relayé l'information aux prestataires économico-touristiques éligibles dans le Nord vaudois et l'établissement hôtelier « Revital Center » a été sélectionné pour cette campagne.

Million Stars Hotels

Suisse Tourisme a prolongé en 2021 sa campagne « Million Stars Hotels » lancée en 2020. Cette campagne a pour but de faire la promotion des hébergements bénéficiant d'un panorama imprenable sur le ciel étoilé. Lors de l'année de lancement, soit en 2020, l'ADNV, en coordination avec Vaud Promotion, avait soumis la candidature de l'Hôtel du Chasseron. Celle-ci n'avait malheureusement pas été retenue en 2020, car tous les critères n'étaient pas remplis. En mai 2021, le gérant de l'Hôtel du Chasseron a installé deux hébergements « pop-up » insolites pour la saison : des tonneaux habitables panoramiques. Avec cette nouvelle offre ainsi que l'accompagnement de l'ADNV et le soutien de Vaud Promotion, l'Hôtel du Chasseron a pu rejoindre la campagne Million Stars Hotels. Ces hébergements insolites ont remporté un vif succès jusqu'à leur démontage en octobre 2021.

Publications

En 2021, l'ADNV a sorti plusieurs imprimés pour son expertise du développement touristique :

- Plan de balades Sainte-Croix / Les Rasses (nouveau)
- Plan de balades Yvonand (nouveau)
- Réimpression de la brochure Cyclotourisme
- Mise à jour du flyer des 4 sites touristiques de Vallorbe

MASTERPLAN

L'avancement de ce projet se poursuit, notamment avec l'engagement d'un chef de projet au 1er décembre 2020. M. Laurent Hall a pour objectif le développement touristique 4 saisons du Balcon du Jura, la coordination des projets identifiés dans le Masterplan et la mise en place d'une gouvernance pour ce projet.

Suite à son engagement, le chef de projet a procédé à la lecture et l'analyse des documents, études et rapports réalisés depuis 2015 dans le cadre du Masterplan. Il a également rencontré plus de 40 partenaires touristiques, l'ensemble des autorités communales, ainsi que les instances touristiques des régions limitrophes. En complément à ces rencontres, des analyses de projets et actions menées en Suisse dans le cadre d'un développement touristique 4 saisons, ainsi que des analyses de la concurrence ont été menées. Ces activités ont contribué à la mise à jour du Masterplan et la rédaction d'un résumé exécutif, disponible publiquement.

Cette mise à jour a permis d'identifier et de consolider 5 axes de développement prioritaires qui sont : Organisation & synergies, Offre (infrastructures & manifestations), Mobilité, Mise en scène et Hébergement.

En août 2021, suite aux élections communales, un comité de pilotage du Masterplan a été mis en place.

Sa composition est la suivante :

- Cédric Roten, syndic de Sainte-Croix et président du COPIL
- Maude Gonthier, syndique de Bulle et vice-présidente du COPIL
- Yvan Pahud, municipal en charge du tourisme à Sainte-Croix
- Fanny Tinguely, municipale en charge du tourisme à Bulle
- Lisa Juniat, directrice de l'unité Agences à l'ADNV
- Mathias Vallat, responsable économique-touristique et adjoint de l'unité Agences à l'ADNV
- Justine Paillard, coordinatrice de marché et responsable de l'agence ADNV de Sainte-Croix (invitée)

En 2021, le COPIL s'est réuni à 3 reprises (27 août, 8 octobre, 7 décembre). Lors des séances, il s'assure que les projets et mesures proposés par le chef de projet correspondent non seulement aux besoins du terrain, mais aussi à la stratégie de développement définie par l'ADNV. Ses rôles sont de présélectionner les projets et étapes essentielles, d'identifier les investissements nécessaires, d'analyser les capacités financières et organisationnelles. Il se charge également de la surveillance et de la coordination du déroulement des projets et des actions définis afin d'assurer la communication autour du projet.

Le 4 novembre 2021, une séance d'information publique s'est tenue à Sainte-Croix. Cette présentation avait pour but de présenter l'ADNV, son fonctionnement et ses objectifs, l'avancement et l'état des lieux du Masterplan ainsi que les projets identifiés. La séance a été suivie par une centaine de participants qui ont pu faire part de leurs remarques, questions ou idées en lien avec le développement touristique du Balcon du Jura.

Dans le cadre du Masterplan, plusieurs groupes de travail ont été identifiés pour répondre aux 5 axes de développement fixés. Une validation des compositions des groupes, des objectifs et missions demandées doivent être encore confirmés par le comité de pilotage. Une première rencontre des groupes de travail doit avoir lieu dans le premier semestre 2022.

En complément aux travaux déjà entrepris, une analyse des plans d'affectation des zones de loisirs identifiées doit être finalisée et transmise au COPIL courant du premier trimestre 2022. Elle doit permettre d'obtenir une vision d'ensemble des zones touristiques et des possibilités d'implantation de nouveaux projets sportifs ou touristiques selon les affectations du sol et des lois en vigueur.

PROJETS

Bière d'alpage – Brasserie artisanale de Giez

À l'aube de la saison estivale, la Brasserie artisanale de Giez (b.a.g), spécialisée dans la création de bière personnalisée, a contacté l'ADNV pour l'élaboration d'une bière à destination des chalets d'alpage. La demande initiale de la b.a.g auprès de l'ADNV était une aide pour la mise en contact avec les divers tenanciers des buvettes d'alpage du Nord vaudois. Dans le cadre de ses actions pour la promotion des produits du terroir (chaîne de valeur Terroir), l'ADNV a accompagné plus largement la b.a.g dans l'élaboration de son projet, notamment :

- Mise en relation de la b.a.g avec les tenanciers des chalets d'alpage
- Visites communes de l'ADNV (coordinatrice de marché) et de la b.a.g pour la présentation du projet aux chalets d'alpages
- Accompagnement dans le concept marketing et choix de l'étiquette
- Mise en place d'un QR-code redirigeant sur le site du tourisme régional
- Financement de l'impression des étiquettes par l'ADNV (CHF 633.00), ce qui a permis de proposer un prix de vente privilégié aux chalets d'alpage (CHF 2.60/unité à la place de CHF 2.80/unité).

Cette opération a été un succès, qui peut se traduire en quelques chiffres :

- 17 visites communes (ADNV et b.a.g) chez les tenanciers des chalets d'alpage
- 12 chalets d'alpage ont proposé ce produit à leur clientèle
- 3'900 bouteilles vendues, soit 1'300 lt
- 2 chalets d'alpage ont également ajouté à leur carte d'autres bières de l'assortiment b.a.g
- 250lt de bière réalisée sur-mesure grâce aux rencontres avec les chalets

À la suite de la séance de débriefing, la collaboration va perdurer en 2022 avec quelques points d'amélioration.

Revalorisation de la balade industrielle

L'Agence ADNV / Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses a été contactée par le CPNV, plus précisément la filière médiatique, dans le cadre d'un projet pédagogique. L'objectif était de faire travailler les classes de 2ème année sur la réalisation d'un mandat concret. Le choix s'est porté sur la balade industrielle et la revalorisation de cette dernière dans le centre de Sainte-Croix. Les élèves ont réalisé des propositions individuelles, qui devaient contenir un projet de panneau didactique, un flyer et un guide. Ce sont en tout 11 dossiers différents qui ont été transmis à l'ADNV et qui ont été évalués par l'ADNV.

3 élèves ont ainsi été récompensés pour leur travail et les prix suivants ont été attribués :

1. 1 nuitée au Grand Hôtel des Rasses
2. 1 bon repas de Chf 100.- au Chalet-Restaurant Les Avattes
3. 1 bon pour 5 jours de travail aux Balcons Partagés

Le développement de ce projet se poursuivra également en 2022.

MANIFESTATIONS

L'Agence ADNV / Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses a organisé la 2ème édition de la Coop Rando Famille le 15 août 2021. Plus de 650 personnes provenant de tout le Canton de Vaud ont participé à cet événement.

La 1ère édition de la Spartan Sainte-Croix aurait dû avoir lieu en juin 2021, mais celle-ci a été reportée au 11 juin 2022 en raison de la situation sanitaire.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2021 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

A blue ink signature, appearing to be 'C. Roten', written over a horizontal line.

C. ROTEN



Le Secrétaire :

A blue ink signature, appearing to be 'S. Champod', written over a horizontal line.

S. CHAMPOD